apur
ATELIER PARISIEN D'URBANISME

# Nouveaux regards sur l'économie à Paris

## Les nouvelles formes de l'économie :

## économie circulaire / économie sociale et solidaire / économie collaborative

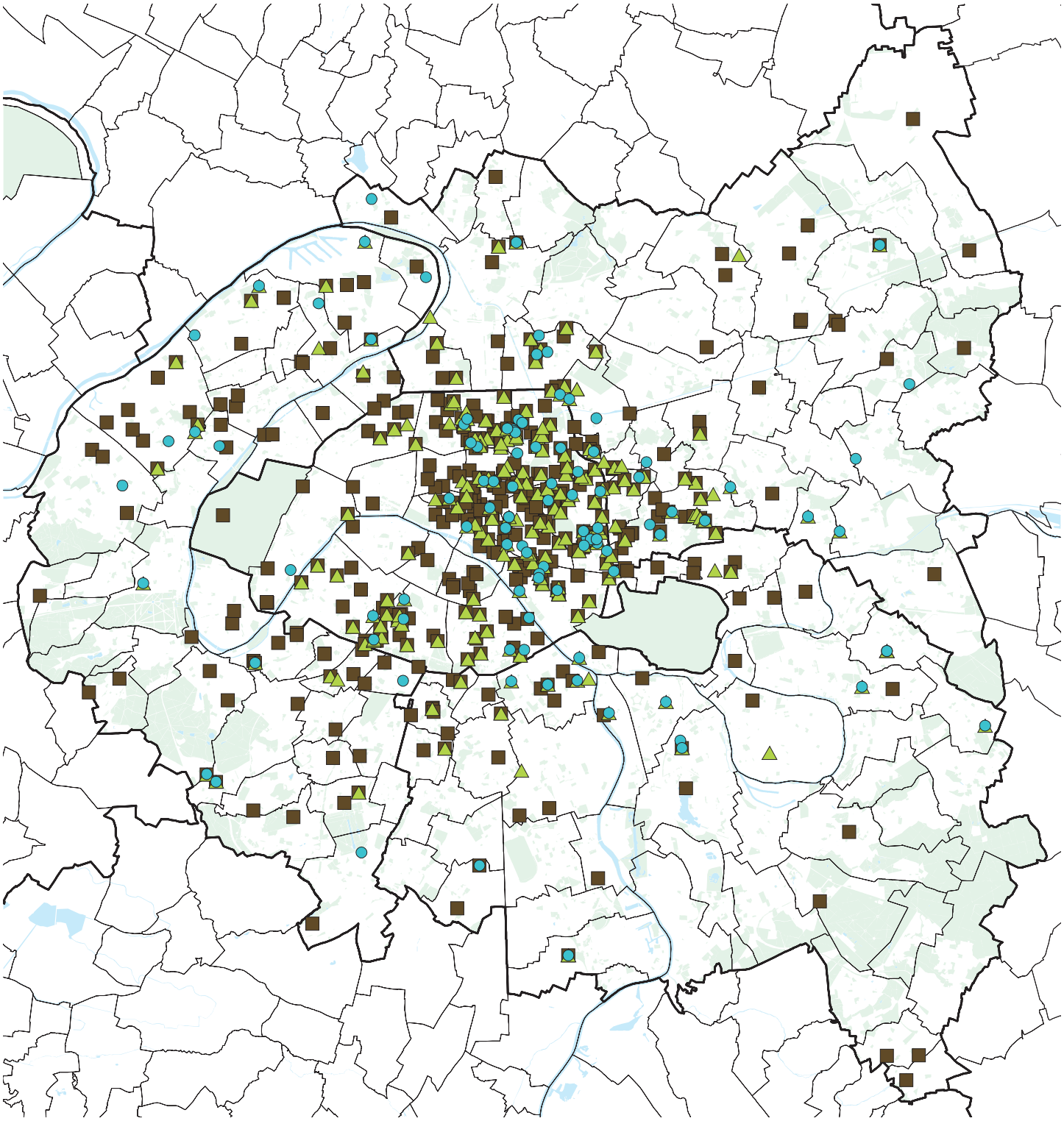

MARS 2015

**Directrice de la publication :** Dominique Alba
**Étude réalisée par :** Emmanuelle Pierre-Marie, Mathilde Préault, Sophie Renouvel, Sandra Roger
**Sous la direction de :** Renaud Paque
**Cartographie :** Anne Servais
**Photos et illustrations :** Apur sauf mention contraire
**Maquette :** Apur
**www.apur.org**

**2014V2.3.3**

# Sommaire


Introduction ..... 5

1. Économie circulaire ..... 7

1.1. Introduction ..... 7
Comment fonctionne l'économie circulaire ? ..... 7
Qu'entend-on par fonctionnement en boucles ou fonctionnement cyclique ? ..... 8

1.2. Contexte politique et législatif ..... 9
Un cadre européen contraignant et ambitieux ..... 9
Un cadre national qui s'adapte ..... 9
Un cadre parisien précurseur : le Plan Climat ..... 10

1.3. Un enjeu majeur : le métabolisme urbain ..... 11
Un préalable : évaluer les flux pour mieux connaître le fonctionnement ..... 11
À Paris et en Ile-de-France : état des connaissances ..... 13
Vers un approfondissement du métabolisme urbain de Paris ..... 14

1.4. À Paris, la convergence d'une politique municipale volontariste et de nombreuses initiatives locales ..... 15
Paris, capitale de l'économie circulaire ..... 15
Appel à projet « amélioration du métabolisme urbain » ..... 15
La multiplication des initiatives de la société civile ..... 16
Première cartographie des services à l'usager rendus par l'économie circulaire ..... 17

2. Économie sociale et solidaire ..... 19

2.1. Introduction ..... 19

2.2. Spécificité de l'ESS ..... 20

2.3. Contexte politique et législatif ..... 20
L'ESS dans le cadre européen : un levier pour créer des emplois ..... 20
Contexte législatif français ..... 21

2.4. L'Économie Sociale et Solidaire en France ..... 22

2.5. L'Économie Sociale et Solidaire à Paris et en Ile-de-France ..... 24

3. Économie collaborative ..... 27

3.1. Présentation ..... 27

3.2. Les pratiques collaboratives ..... 29

3.3. L'économie collaborative à Paris et dans la métropole parisienne ..... 30
La consommation collaborative ..... 30
La production collaborative ..... 32
L'apprentissage collaboratif ..... 33
Le financement participatif ..... 33

3.4. Débats et blocages ..... 35
Relation entre l'économie collaborative et les formes économiques actuelles ..... 35
Deux exemples parisiens : le transport de particuliers (Uber) et l'hébergement entre particuliers (Airbnb) ..... 35

3.5. Les pratiques collaboratives et leurs usagers en France ..... 36
Les pratiques collaboratives ..... 36
Les motivations ..... 37
Portrait statistique des usagers ..... 38

Conclusion ..... 39

Annexes ..... 45

Bibliographie ..... 69

# Introduction

La transformation du système productif et économique trouve désormais sa place dans les discours et les pratiques de tous les acteurs politiques, économiques et citoyens des territoires.
Plusieurs faisceaux alimentent la généralisation de la prise de conscience :

- écologique : la finitude des ressources dont les gisements se raréfient et les prix flambent, ainsi que la, lutte contre les pollutions, ont mis au premier plan la recherche d'un modèle de ville moins consommatrice de matière et moins émettrice de gaz à effet de serre ;
- économique : la crise actuelle conduit l'ensemble des acteurs à une recherche d'optimisation des dépenses et ressources ;
- sociologique : la gouvernance des territoires est en mutation, associant plus directement le citoyen, et l'aspiration du citoyen au partage et à la proximité est devenue incontournable ;
- technologique : la montée en puissance du numérique offre des outils de partage nouveaux qui ont permis l'émergence de nouveaux besoins et services, et changé radicalement la manière de partager l'information ou de proposer des services.

Dans ce contexte, l'Atelier parisien d'urbanisme a inscrit à son programme de travail partenarial un volet études « nouveaux regard sur l'économie à Paris », organisé en particulier autour de l'analyse prospective de ces tendances et de leurs «conséquences» sur le tissu parisien.

L'étude s'organise autour de trois nouveaux modèles émergents :

- L'économie circulaire, qui considère le déchet comme une ressource et recherche un fonctionnement en boucle du modèle économique ;
- L'économie sociale et solidaire, qui se présente comme une alternative à un système économique et financier en crise ;
- L'économie collaborative qui prône un passage de la propriété vers l'usage des biens et de services.

L'objet de ce travail est de documenter ces trois nouvelles formes économiques et leur ancrage dans le territoire parisien. Il s'inscrit dans le projet de mandature de la Maire de Paris, dont les objectifs ambitieux sur ces thématiques peuvent être rappelés :

- Faire de Paris une ville de référence au plan mondial pour la transition écologique et la capitale de l'économie circulaire
- Valoriser l'entreprenariat social et l'économie sociale et solidaire
- Accompagner les initiatives innovantes des entreprises, des collectifs et des individus en la matière pour expérimenter sur le territoire et faire émerger une nouvelle économie porteuse d'avenir pour Paris
- Soutenir la COP21 en 2015 et valoriser l'action de la collectivité parisienne en faveur d'un nouveau modèle et obtenir des engagements concrets des métropoles en la matière.

# 1. Économie circulaire

## 1.1. Introduction

On entend par économie circulaire un système de production et d'échanges prenant en compte, dès leur conception, la durabilité et le recyclage des produits ou de leurs composants de sorte qu'ils puissent redevenir soit des objets réutilisables soit des matières premières nouvelles, dans un objectif d'améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources. L'optimisation du cycle de la matière prend aussi en compte les besoins en énergie et en eau nécessaires dans le cycle de vie du produit [1].

**« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme »**

**Lavoisier**

L'économie circulaire est un modèle de fonctionnement ou encore l'intégration d'un nouveau logiciel de production-consommation par l'ensemble des acteurs de la société. À ce titre, elle n'est pas réductible à une filière au sens économique du terme.

Quelques chiffres peuvent utilement illustrer l'enjeu (source : SITA) :
- 1 tonne de déchets brûlés produit 250 kg de mâcherfer soit 2 mètres de remblai de route ;
- 1 tonne d'ordures ménagères produit entre 300 et 400 kg de compost ;
- 1 tonne d'ordures fermentescibles produit 60 $m^3$ de méthane, soit 60 l de carburant ;
- 1 tonne d'emballage cartons recyclés économise 2,5 tonnes de bois ;
- 10 tonnes d'aluminium recyclé évitent l'émission de 61,1 tonnes de CO2 ;
- 7 tonnes de déchets permettent de chauffer 1 équivalent logement une année complète.

**« Entre 1900 et 2005, l'extraction de matières a été multipliée par huit au niveau mondial. Nous devenons de plus en plus dépendants à l'égard de matières non renouvelables. En un siècle, la consommation de matières est passée de 7 à 60 milliards de tonnes. Si rien ne change, la consommation mondiale de matières atteindra 150 milliards de tonnes à l'horizon 2050. Selon ce scénario, la quantité de $CO_2$ émise par personne se verra multipliée par quatre, en prenant en compte l'accroissement de la population. L'économie circulaire constitue une solution pour sortir de ce cercle vicieux. »**

**Doris Nicklaus, CGDD**

### Comment fonctionne l'économie circulaire ?

**L'économie circulaire s'inscrit dans une logique de fonctionnement par « boucles » se substituant au traditionnel schéma linéaire : gestation (conception-extraction) – naissance (production) – vie (usage) – mort (mise en décharge ou incinération).**

Ce nouveau système suppose une déclinaison entre 3 niveaux :

- **Le global** (métabolisme/producteurs-distributeurs-consommateurs) : comptabilité des flux de matières, redéfinition du lien entre producteurs-distributeurs et consommateurs (les actions de groupe ou class action adoptées en février 2014, et l'émergence d'un consommateur devenu consom'acteur et prosommateur changent la nature de ces relations) [2] ;

- **Le local** (les politiques publiques adaptées au territoire) : chaque territoire dispose d'un métabolisme singulier et doit à la fois transformer en actes les cadres réglementaires nationaux et supra-nationaux, et accompagner les initiatives provenant d'individus ou de collectifs ;

1 – Définition proposée par le Conseil National des Déchets (CND) en juin 2013.

2 – Ces deux termes renvoient à la contraction des mots producteur et consommateur et désignent une professionnalisation du consommateur par le biais de connaissances acquises grâce à un accès à l'information considérable et poursuivant certaines convictions d'ordre plus politique (éléments de définition issus de Wikipédia).

- **L'individuel** (les gestes et réflexes conservatoires) : c'est le ménage ou le collectif qui pratique délibérément de l'économie circulaire en transformant ses biodéchets en compost, en réutilisant des produits divers à des fins identiques ou à d'autres fins (bouteilles, sacs…), en recueillant les eaux de pluie, en plantant dans l'espace public à destination de tous…

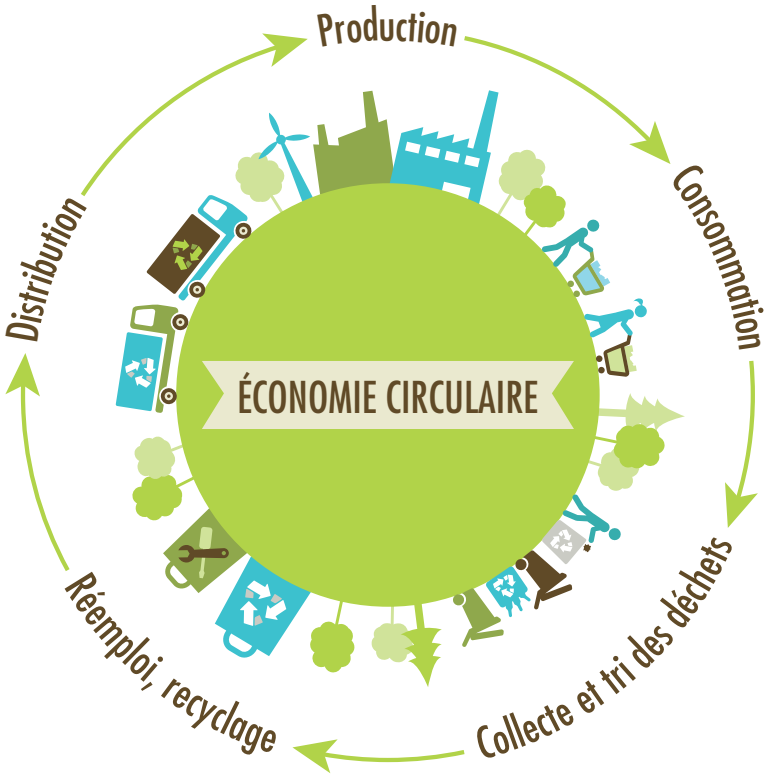


## Qu'entend-on par fonctionnement en boucles ou fonctionnement cyclique ?

Le fonctionnement en boucles ou cyclique recherche tous les moyens de rallonger la durée de vie des produits, de leur conception à toutes les étapes de leur existence.
Les différentes étapes de la philosophie circulaire s'articulent comme suit :

- Eco-conception pour minimiser les impacts environnementaux ;
- Maintenance préventive et curative ;
- Réparation ;
- Capacités de récupération et de collecte ;
- Traitement pour recyclage en boucles fermées (utilisation des déchets vers le même type de biens) ou en boucles ouvertes (utilisation des déchets vers d'autres types de biens ou d'autres types de valorisation) ;
- Réemploi/réutilisation.

Ces différents types d'action doivent être entreprises à tous les stades de la vie d'un produit, car celui-ci passera entre les mains de plusieurs acteurs : le concepteur, le producteur, le consommateur, le réparateur, le recycleur, la collectivité (pour le ramassage et l'orientation vers un centre de valorisation), alors que ces acteurs ne manifestent pas les mêmes attentes ou finalités sur le produit.

# 1.2. Contexte politique et législatif

Une prise de conscience s'est effectuée sur le long cours, adossée à la médiatisation d'événements ou de remises de rapports :

- Les sommets de la Terre, rencontres décennales entre dirigeants mondiaux, organisées depuis 1972 par l'ONU (Stockholm – 1972, Nairobi – 1982, Rio de Janeiro – 1992, Johannesburg – 2002, Rio de Janeiro – 2012) ;
- Le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) créé en 1988 par l'Organisation Mondiale Météorologique et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, a remis 5 rapports sur l'évolution du climat (1990, 1995, 2001, 2007, 2014) ;
- La convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, adoptée en 1995, donne lieu à une réunion annuelle de pays participants (195 à ce jour) :
    - Le Protocole de Kyoto, signé en 1997 lors de la troisième conférence climat, qui fixe des engagements ambitieux ;
    - La Cop 20, qui s'est déroulée du 3 au 12 décembre 2014 à Lima, a posé les jalons de propositions ambitieuses pour la Cop 21 – Paris 2015.

## Un cadre européen contraignant et ambitieux

- La directive 2006/32/CE du 5 avril 2006 relative à l'efficacité énergétique dans les utilisations finales et aux services énergétiques (ESD) fixe un objectif d'économies d'énergie de 9 % à l'horizon 2016 ;
- Le paquet énergie-climat conclu en 2008, prévoit une amélioration de 20 % de l'efficacité énergétique de l'Union Européenne en 2020 ;
- La directive 2012/27/UE du 11 septembre 2012 introduit de nombreux objectifs : réduction de 1,5 % par an des ventes d'énergie, hors transports, 3 % de rénovation annuelle des bâtiments de l'État ; globalement, le texte contribue à l'atteinte d'un quintuple objectif : moins de gaz à effet de serre, moins de polluants atmosphériques, moindre pression sur les ressources non renouvelables, tout en stimulant l'économie, moindre dépendance énergétique, allègement de la facture et surcroît d'activité lié aux investissements de maîtrise de l'énergie ;
- Peu de temps après son adoption (en juillet 2014), le paquet Économie circulaire prévu par la Commission européenne a été retiré, après la désignation de la nouvelle Commission Juncker ; Bruxelles indique souhaiter proposer un projet plus ambitieux dans le courant de l'année 2015.

## Un cadre national qui s'adapte

Le 24 avril 2014, la France a transmis à la Commission européenne son plan national d'action en matière d'efficacité énergétique (PNAEE 2014) dû au titre de l'article 24 de la directive 2012/27/UE.

Le plan national déchets (PND) 2014-2020, adopté en août 2014, répond en partie aux objectifs de sobriété et de valorisation recherchés à travers l'économie circulaire.

La loi sur la transition énergétique, adoptée à l'Assemblée Nationale le 14 octobre 2014, permet de décliner les éléments présents dans la directive-cadre européenne, à l'échelon national.
Elle affiche des objectifs de :

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40 % entre 1990 et 2030 et de division par 4 à l'horizon 2050 ;
- Réduction de la consommation énergétique finale de 50 % en 2050 par rapport à 2012 ;
- Réduction de consommation d'énergies fossiles de 30 % en 2030 par rapport à 2012 ;
- Portée de la part des énergies renouvelables à 23 % de la consommation d'énergie en 2020, à 32 % en 2030 ;
- Portée de la part du nucléaire à 50 % dans la production d'électricité à l'horizon 2025.

Le Sénat a depuis largement amendé le contenu du projet de loi le 3 mars dernier. La commission mixte paritaire qui s'est réunie le 10 mars n'est pas parvenue à dégager un texte de compromis.

La réussite de ces objectifs suppose l'élaboration d'un arsenal ambitieux d'interventions et d'actions. L'État se propose de décliner des actions clés concernant le secteur du bâtiment (crédit d'impôt développement durable, éco-prêt taux zéro, etc.), les transports (renouvellement du parc de véhicules, déploiement de bornes de recharge), les déchets (recyclage et valorisation), les énergies renouvelables (déploiement de méthaniseurs, adaptation des tarifs, etc.).

Ces propositions de l'État se doublent d'appels à projets lancés afin de mobiliser les territoires :
- Les 20 territoires « zéro gaspillage zéro déchets »
- Les « 200 territoires à énergie positive pour la croissance verte »
- Développer 1 500 projets de méthanisation en trois ans
- Appel à manifestation d'intérêt plateformes de rénovation énergétique de l'habitat
- Le défi « familles à énergies positives »

Le cadre et les ambitions affichés par l'Union Européenne et par la France, se doublent d'actions locales importantes. C'est le cas à Paris où les enjeux d'économie circulaire ont été affirmés par la nouvelle équipe municipale en place depuis mars 2014.
La France s'est portée candidate pour présider la prochaine Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 21), qui se déroulera à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015. Un nouvel accord international, qui entrera en vigueur en 2020, est espéré à l'issue de cette rencontre. En annonçant son souhait d'accueillir les débats, la France donne une impulsion forte, témoigne de son intérêt pour les questions climatiques et défend une position ambitieuse.

## Un cadre parisien précurseur : le Plan Climat

Dès octobre 2007, avec le Plan Climat adopté par le Conseil de Paris, la Ville de Paris a inscrit un vaste plan d'actions dans de multiples domaines : déplacements, habitat, urbanisme, gestion des ressources et des déchets, alimentation...
Pour l'ensemble des émissions du territoire parisien, le Plan Climat dépasse les objectifs européens (20 % à échéance 2020). Il se fixe d'atteindre en 2020 par rapport à 2004 :
- 25 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre (-2 % atteint en 2009) ;
- 25 % de réduction des consommations énergétiques du territoire (-4,8 % atteint en 2009) ;
- 25 % de consommation énergétique du territoire provenant des énergies renouvelables (12 % atteint en 2009).

Afin d'être exemplaire, la Ville de Paris a prévu pour l'administration les objectifs suivants en 2020, par rapport à 2004 :
- 30 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre (-3 % atteint en 2011) ;
- 30 % de réduction des consommations énergétiques du parc municipal et de l'éclairage public (-1 % atteint en 2011) ;
- 30 % de consommation énergétique provenant des énergies renouvelables (15,3 % atteint en 2011).

Le Plan Climat Énergie de Paris, voté en 2012, a confirmé et précisé ces objectifs. La Ville de Paris entend se doter d'une véritable stratégie globale d'adaptation de son territoire établie avec l'ensemble des acteurs de la métropole.

# 1.3. Un enjeu majeur : le métabolisme urbain

## Un préalable : évaluer les flux pour mieux connaître le fonctionnement

Si la ville ne peut être assimilée à un organisme vivant, son comportement s'apparente pourtant au fonctionnement de celui-ci : elle puise dans des ressources pour alimenter, au sens large, la population présente et les activités économiques, leur assurer toit, eau, chauffage, électricité, équipements, espaces publics, réseau de transport... C'est ce qui est désormais nommé le métabolisme territorial.
Le bon pilotage de tous ces besoins conduit malgré tout à une production considérable de déchets et rebuts.
Cependant, la ville elle-même produit des biens pour des territoires éloignés du sien.
C'est cet échange permanent qui nécessite d'être quantifié.

**« Les villes, en 2040-2050, ce sera ¾ de la population mondiale, ¾ des revenus, ¾ des ressources utilisées, ¾ des émissions de $CO_2$ »**

**Arab Hoballah, chef du service consommation et production durables,**
**Division technologie, industrie et économie,**
**Programme des Nations Unies pour l'environnement**

Idéalement, une ville devrait disposer d'un tableau de bord des flux entrants-sortants-stockés pour être au plus près de ses besoins et ainsi, gérer au mieux ses ressources.

Ce travail de connaissance du « métabolisme urbain » est particulièrement complexe, dans le sens où il repose sur des données parfois fragmentaires, souvent dispersées.

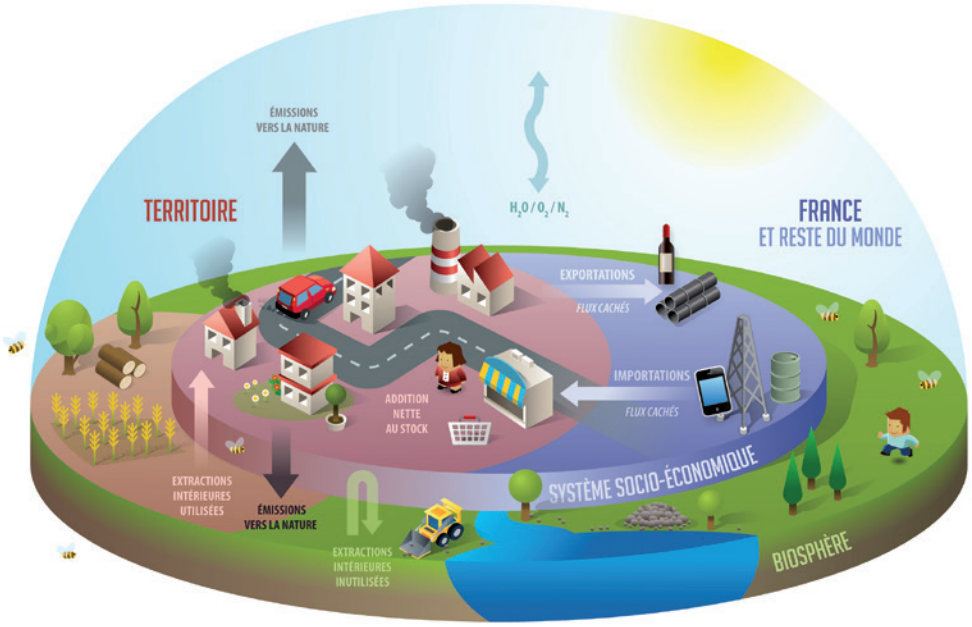


© Alterre Bourgogne www.alterre-bourgogne.org

Conscient de l'absence d'outils offerts aux collectivités afin d'établir une vue générale et détaillée des mouvements concernant les territoires, le Commissariat général au développement durable a élaboré, en juin 2014, un guide méthodologique de comptabilité des flux de matières dans les régions et les départements.

L'outil s'appuie sur plusieurs influences : « La méthodologie développée par Eurostat, utilisée au plan national par le SOeS[3] afin de réaliser le rapportage européen quant aux flux de matières et à la construction de l'analyse de flux de matières menée en région Bourgogne. Il fournit les éléments méthodologiques nécessaires à la construction de cette analyse à un plan infranational et en particulier régional ».

Deux territoires se sont distingués par leur approche en matière d'analyse de flux des matières : la région Bourgogne et le canton de Genève, pionnière en la matière.
La région Bourgogne a réalisé en 2012, à l'échelle de chaque département bourguignon, une analyse des flux de matières.
Le Canton de Genève a inscrit dès 2001 dans une loi, le principe de la mise en œuvre et de la facilitation de l'écologie industrielle, ce qui a donné lieu à une analyse des flux de matières et d'énergie sur son territoire. Le bilan de cet exercice a conduit à retenir trois actions prioritaires : « renforcer la stratégie pour diminuer la consommation d'électricité et d'énergie pour le chauffage ; augmenter la capacité des installations de méthanisation des déchets organiques ; améliorer l'efficacité du recyclage des matériaux de construction ».[4]
En 2012, la révision de la constitution à l'échelle de la Suisse introduit, parmi les nouveaux articles, une rubrique consacrée à l'écologie industrielle qui stipule : « la Confédération, les cantons et les communes s'engagent à mettre en place une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources. Ils encouragent la fermeture des cycles de vie des matériaux et veillent à ce que l'activité économique n'épuise ni les ressources naturelles ni, dans toute la mesure du possible, ne menace l'environnement ou lui cause des dommages ».

Au vu de cet exemple, l'analyse du métabolisme territorial ne poursuit pas uniquement un objectif de comptabilité et de suivi, mais devient également un outil guidant la réflexion des pouvoirs publics vers un meilleur pilotage, une meilleure maîtrise, une exploitation efficiente de leurs ressources et une amélioration de leur fonctionnement.
Pour le CGDD, il s'agit de s'engager dans la voie de la dématérialisation et du découplage[5].

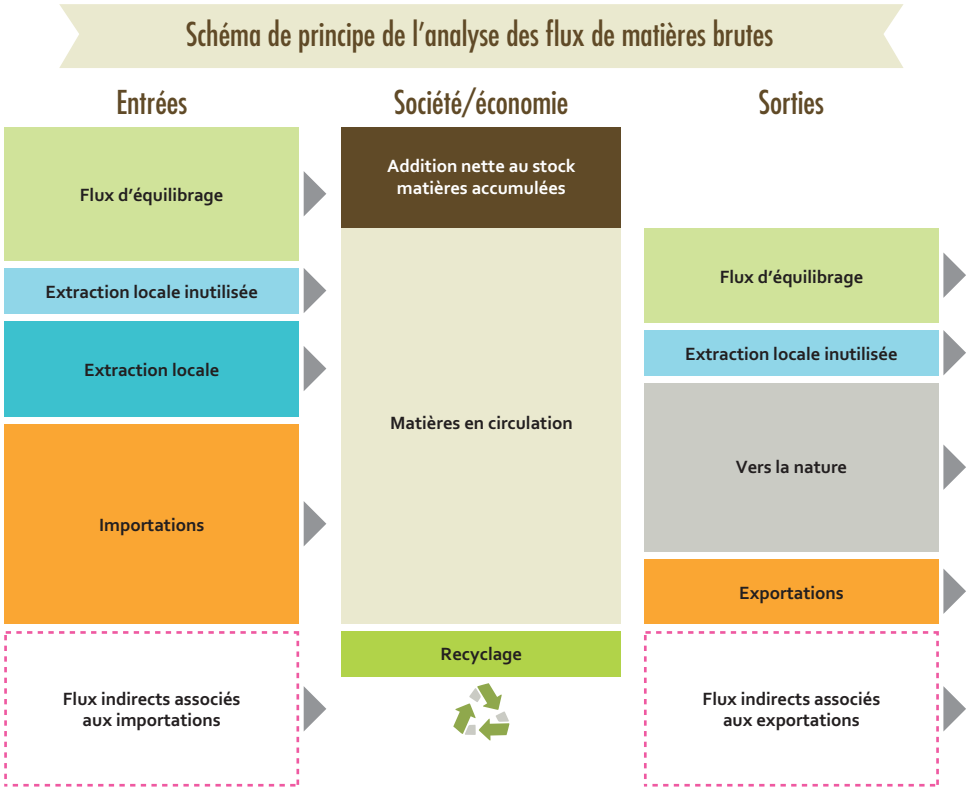


Source : d'après « *Principe et principaux indicateurs du bilan de matières brutes aux échelles infranationales* », S. Barles, juillet 2013

apur

3 – Site du service statistique du Ministère du Développement Durable.

4 – Travaux d'Erkman, 2006, in « Comptabilité des flux de matières dans les régions et les départements », CGDD, juin 2014, page 15.

5 – « Le découplage signifie que la production de richesse (ou de bien-être) s'accompagne d'une diminution des émissions polluantes (dans le premier cas), voire de la consommation matérielle (dans le second). Il est considéré comme l'une des stratégies permettant de répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux actuels. La dématérialisation est la réduction en valeur absolue des quantités de matières mises en oeuvre par une société ou un système quelconque », in « Comptabilité des flux de matières dans les régions et les départements », CGDD, juin 2014, page 110.

## À Paris et en Ile-de-France : état des connaissances

Sabine Barles et son équipe ont mené, pour la Ville de Paris, des travaux de ce type en 2007 et sont parvenus à l'établissement d'une comptabilité des différents flux pour Paris, la zone urbaine dense, l'ensemble de l'Ile-de-France [6].
Ces travaux se sont appuyés sur des données chiffrées de 2003 et mériteraient à ce titre une actualisation. Il ressort notamment :

**Une consommation nette de matière différente selon les territoires**

- Paris intra muros est un grand consommateur de matières alimentaires : Paris est un pôle d'emploi et de tourisme, la capitale nourrit plus que ses habitants. La maîtrise de la filière alimentaire est donc un enjeu réel et Paris est un gisement de matières organiques ;
- Les produits manufacturés sont avant tout consommés en petite couronne : les lieux d'achats y sont plus implantés, mais également à Paris, ces deux ensembles abritant et attirant des populations dont le pouvoir d'achat est distinctif ;
- La grande couronne se distingue par l'importance de la consommation de matériaux de construction.

**Les différences de consommation Paris, petite couronne, grande couronne exprimées en tonne(s) par habitant**

| | Matières alimentaires | Produits manufacturés | Matériaux de construction |
|---|---|---|---|
| Paris | 1,4 | 0,6 | 0,4 |
| Petite couronne | 0,5 | 0,7 | 0,4 |
| Grande couronne | 0,8 | 0,4 | 4,8 |

Source : « Mesurer la performance écologie des villes et des territoires : le métabolisme de Paris et de l'Ile-de-France », Laboratoire Théorie des Mutations Urbaines, Rapport de recherche pour la Ville de Paris, janvier 2007

**Une extraction de matière très différente entre cœur d'agglomération et grande Couronne**

- L'extraction locale de matière est quasi inexistante en cœur d'agglomération ;
- La grande couronne en revanche représente un gisement de matières relativement important, notamment de biomasse.

**Une évolution notable de l'approvisionnement en matière en Ile-de-France**

- Entre 2003 et 2010, les flux de marchandise importés par la région ont sensiblement diminué, passant de 65 000 k/tonnes à 55 000 k/tonnes, ce qui, couplé à une diminution des sorties (de 50 000 à 43 000 k/tonnes) va dans le sens d'une amélioration du métabolisme de la région ;
- En revanche, on constate un allongement des distances aux aires d'approvisionnement : près de 700 km pour les aliments consommés en Ile-de-France et 4 000 km en moyenne pour l'énergie nécessaire à son fonctionnement.

| | Années de prise en compte | | |
|---|---|---|---|
| | 1786 | 1896 | 2006 |
| Population de l'agglomération parisienne | 700 000 | 3 340 000 | 11 532 000 |
| Distance moyenne d'approvionnement alimentaire | 170 | 270 | 670 |

Source : L'empreinte alimentaire de Paris en 2030, rapport 2011 rédigé par Gilles Billen, Josette Garnier, Sabine Barles et Sabine Bognon, Programme Paris 2030

Cet allongement des distances d'approvisionnement résulte de la rencontre de plusieurs mouvements : un changement de mode alimentaire et une spécialisation agricole des territoires, une transition énergétique passant du bois au charbon vers le pétrole et le gaz nature. Les sources d'approvisionnement énergétique se sont donc considérablement éloignées au cours du temps. [7]

6 – « Mesurer la performance écologique des villes et des territoires : le métabolisme de Paris et de l'Ile-de-France », Laboratoire Théorie des Mutations Urbaines, Rapport de recherche pour la Ville de Paris, Janvier 2007.

7 – « L'empreinte environnementale de Paris », G. Billen, S. Barles, P. Chatzimpiros, E. Kim, J. Garnier, 2010.

## Vers un approfondissement du métabolisme urbain de Paris

La compréhension du métabolisme de Paris est un des éléments clefs pour s'engager durablement dans une économie circulaire.
Elle peut déjà prendre appui sur deux champs d'actions :

- La provenance de la matière et l'organisation de la livraison : il faut travailler à diminuer la distance parcourue par la matière, à l'inverse de la tendance constatée, et permettre un mode de livraison moins carboné.
- La commande et l'action publiques qui ont un rôle indéniable à jouer dans le choix des biens, produits et ressources. Qu'il s'agisse des biens alimentaires, des moyens de transport ou du mobilier de bureau, le contrôle de l'origine et l'évaluation de son coût direct et indirect (transport, flux de matières apparents et cachés du produit, indicateur social, etc.), semblent désormais incontournables.

En complément de ces deux champs, il est utile de cibler deux filières jugées prioritaires, l'alimentaire et le BTP, pour les décrire, les quantifier et voir comment les rendre circulaire.
En particulier, la filière alimentaire (ciblée dans le programme de mandature parisien) est significative en termes de production de déchet non valorisés à Paris. Elle est également porteuse de solutions expérimentales à documenter, la compréhension de la chaîne d'approvisionnement est essentielle, notamment pour privilégier à l'avenir des modes de production responsables et un circuit d'approvisionnement le plus court possible.
L'évaluation plus précise du gisement possible de ressources après consommation est nécessaire, à commencer par les déchets organiques valorisables ; une première évaluation des déchets organiques sortants des cantines scolaires, des établissements publics municipaux et des espaces verts permettrait de quantifier les possibilités de valorisation énergétique.

# 1.4. À Paris, la convergence d'une politique municipale volontariste et de nombreuses initiatives locales

## Paris, capitale de l'économie circulaire

C'est sur la toile de fond de la COP 21 que la Maire de Paris engage des actions « pour faire de Paris le leader mondial du passage de la société du jetable à la société du durable, un modèle en matière d'écologie urbaine et une ville pionnière de l'économie circulaire ».
Parmi ces actions :

- L'organisation des États Généraux du « Grand Paris de l'Économie Circulaire » : en septembre 2015, au cours de l'année de la COP21 – Paris 2015, la Ville de Paris organisera ces journées avec l'objectif d'ouvrir la voie au niveau mondial à des solutions pour passer d'une société du jetable à une société du durable.
- Un plan stratégique de structuration des filières de valorisation économique et de réduction des déchets : l'objectif est de rechercher toutes les innovations qui permettront de généraliser ces objectifs, avec :
    - un objectif prioritaire sur les bio-déchets et le gaspillage alimentaire
    - un accompagnement des acteurs de toutes les filières du recyclage (plastique, verre, papier, textile)
    - la création d'un réseau de recycleries
- L'interdiction de distribution de sacs plastiques dans les commerces alimentaires et non-alimentaires de la capitale a été votée le 20 octobre 2014 au Conseil de Paris. Inscrite dans le projet de loi gouvernemental sur la transition énergétique, cette mesure serait mise en œuvre au plan national fin 2016. La capitale souhaite anticiper son application dès la fin 2014. La suppression des sacs plastiques sera également inscrite dans le cahier des charges de la délégation de service public signée entre la ville et les sociétés délégataires des marchés alimentaires couverts.

## Appel à projet « amélioration du métabolisme urbain »

Pour mettre en pratique ces principes sur son territoire, la Ville de Paris a lancé en juillet dernier, un appel à projet « amélioration du métabolisme urbain », en lien avec Paris Région Lab. 13 projets d'économie circulaire permettant de réduire l'empreinte écologique de ses activités ont été sélectionnés. Chacun propose, dans différents domaines, des solutions afin d'optimiser la gestion des ressources naturelles et des matériaux utilisés par la Ville. Les lauréats bénéficieront du soutien et de l'accompagnement de la Ville durant toute la conduite de leur projet.

| Nom du projet | Porteur | Objectif(s) |
|---|---|---|
| Soldating | Hesus | Plateforme web de valorisation des terres de chantier |
| Orange auto partage | Orange | Partage de véhicules interentreprises (flotte ville de Paris/Orange) |
| Sustrats fertiles recyclés | Enviro conseil et travaux | Elaboration de substrats à partir de boues de curage, de déchets de chantiers et de déchets verts de l'administration |
| Paris MétHabolisme | Helioprod Méthanisation | Collecte et valorisation des biodéchets de la restauration collective |
| Love your waste | | Mise en place d'un circuit de valorisation des déchets organique |
| La ferme du Suartier | | Production agricole urbaine en aquaponie avec distribution en circuit court |
| ZéBU | Zone-AH ! | Création d'une filière de récupération et de valorisation des déchets issus des microbrasseries |
| Mythologies | Khiasma<br>Bellastock | Activation d'une filière de réemploi des déchets de chantiers de la ZAC Mac Donald |
| Co-recyclage | | Plateforme web de redistribution du mobilier et du matériel de la ville de Paris aux associations et acteurs de l'ESS |
| Les vases communicants | L'Interloque | Elargir la collecte des recycleries aux services municipaux |
| Jean Bouteille | RCube | Mise à disposition d'un parc de bouteilles consignées dans l'événementiel |
| L'avaloir dépolluant | VEOLIA Eau<br>EIVP | Valorisation des eux de ruissellement à des fins d'arrosage ou d'infiltration |
| Filtration et fontaines | VEOLIA Eau<br>EIVP | Filtration des eaux de fontaines pour limiter les coûts de purge et traitement |

# La multiplication des initiatives de la société civile

Parallèlement à ces politiques publiques, et parfois accompagnées par celles-ci, on constate une multiplication des initiatives privées ou associatives sur le territoire parisien et métropolitain. Elles offrent une mise en situation réelle de l'économie circulaire, sur l'ensemble des phases du cycle, et une appropriation du concept par les habitants, par le biais des nouveaux services qu'elles proposent.

Parmi les nombreuses initiatives recensées sur le territoire métropolitain, on peut citer notamment :

- **Canibal** : collecteur de déchets d'emballages de boisson fabriqué à partir de matériaux recyclés et recyclables. Les contenants (gobelets, canettes, bouteilles) sont recyclés et l'utilisateur obtient, en échange de son dépôt, des coupons de réduction. Le siège de l'entreprise est localisé à **Gennevilliers**
- **Bilum** : sacs, accessoires, pièces de mobilier conçus à partir de matériaux mis au rebut (bâches publicitaires, ceintures de sécurité, airbags usagés…). Les pièces sont fabriquées en ESAT. Localisation à **Paris**
- **Néopost** : machines à affranchir écoconçues et remanufacturées, à l'issue de leur utilisation (inspectées, démontées, nettoyées, remontées, remises sur le marché). Localisation : **Bagneux**
- **Carton plein** : récupération et reconditionnement de cartons de déménagement. Localisation : **Paris**
- **Extramuros** : récupération de bois, métal, cuir et textiles usagés et fabrication d'objets et de mobilier sur mesure. Localisation : **Gennevilliers**
- **R Cube** : L'essor des sites de récupération, réparation, revente encourage peu à peu le secteur à se structurer. Si les initiatives foisonnent, difficile encore de localiser et quantifier les plateformes, lieux d'accueil, ateliers de réparation, structures de formation répondant à cette problématique de la reconversion-réparation-transformation-valorisation. L'association RCube, créée en 2012, a pour vocation de fédérer les acteurs professionnels du secteur.
- **L'initiative du Synhorcat** (Syndicat National des Hôteliers, Restaurateurs, Cafetiers et Traiteurs), qui a lancé une opération de tri-collecte-valorisation des biodéchets issus de 80 restaurants parisiens situés dans les 1er, 2e et 8e arrondissements. Les déchets sont acheminés par une flotte de petits véhicules roulant au GNV à Saint-Denis vers une plateforme de transfert, puis envoyés à Étampes, vers le seul méthaniseur de la région (Bionerval). Les déchets sont donc utilisés pour produire du méthane et les résidus après traitement sont utilisés comme engrais pour les agriculteurs. L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Adème), ainsi que la Ville de Paris financent l'expérimentation pour un coût de 308 000 euros.
- **Up cycle** : conception de systèmes alimentaires urbains et durables à partir de plusieurs flux de sous-produits non valorisés.

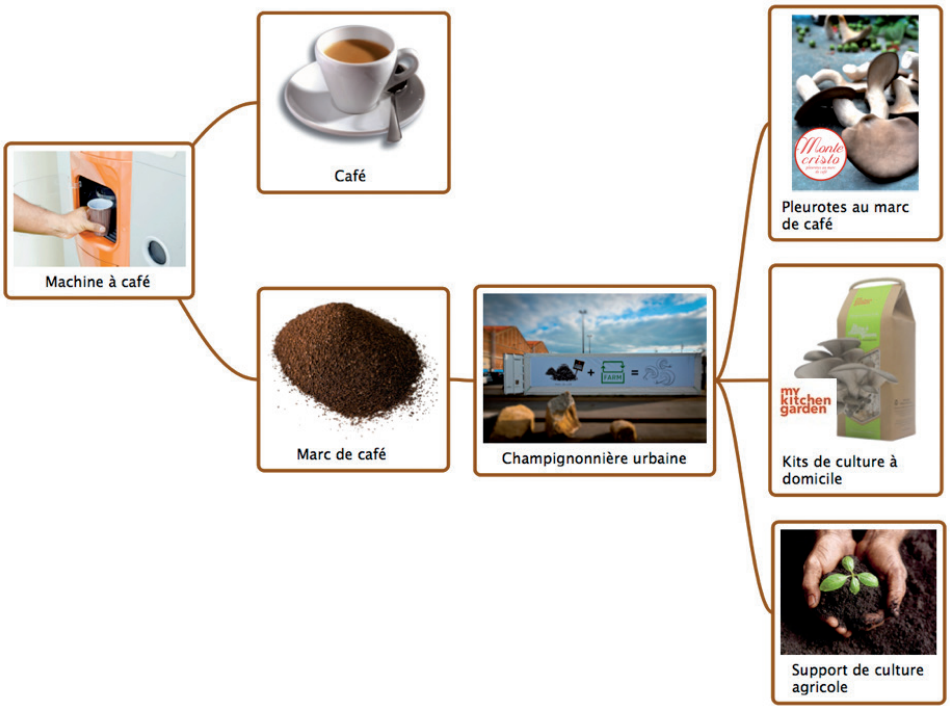


© UpCycle – www.upcycle.org

# Première cartographie des services à l'usager rendus par l'économie circulaire

## Implantation des services de l'économie circulaire

(2) boulangerie

(1) fablab

**Agriculture urbaine**

(147) jardin partagé

(1) compost de quartier

**Réemploi, recyclage**

(48) ressourcerie, recyclerie

(3) création

(5) services aux citoyens

(180) biens d'occasion, brocante

(81) réparation d'articles électriques et électroniques

(12) réparation de vélos

Source : traitement Apur, BDCOM 2014

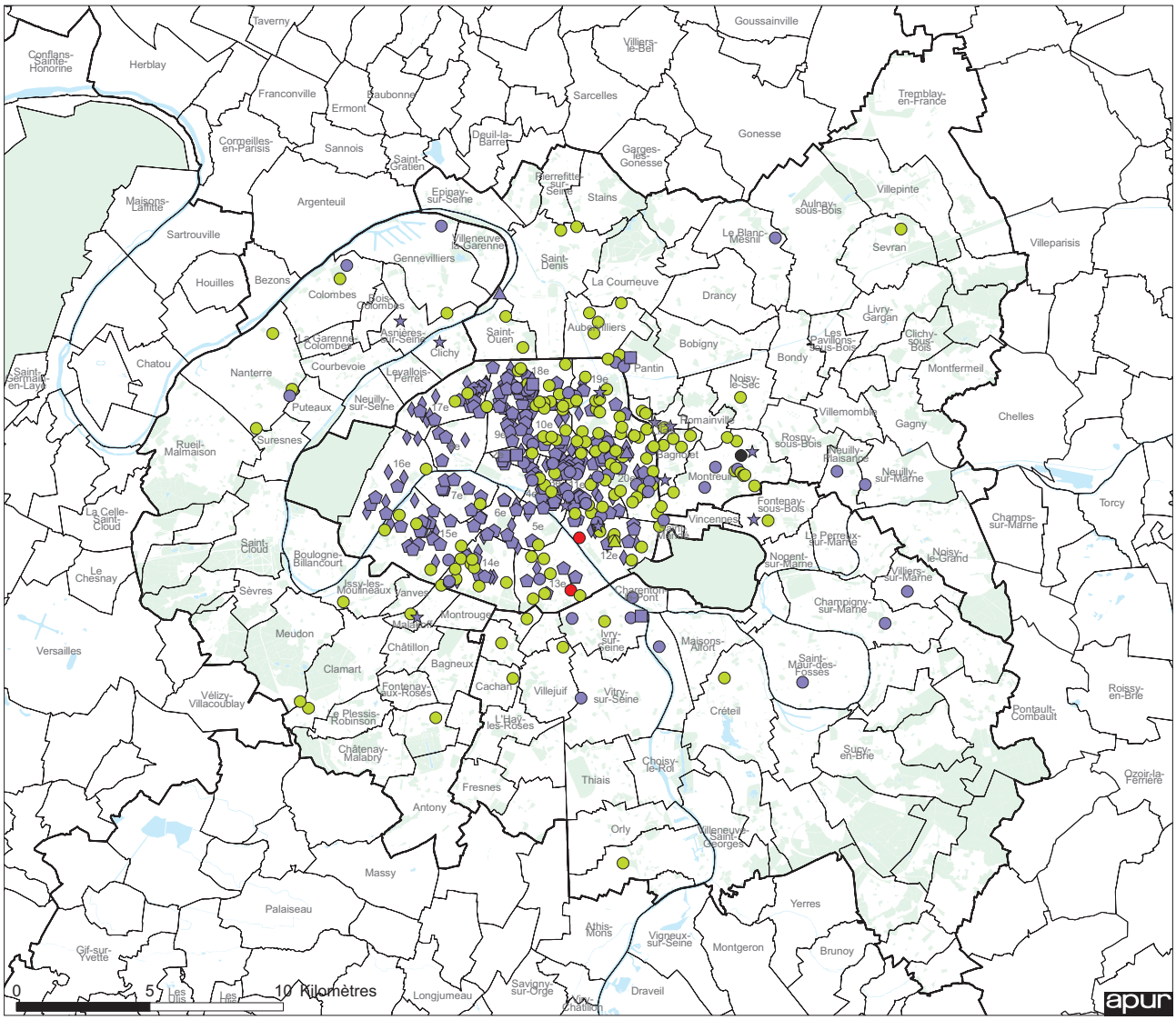

# 2. Économie sociale et solidaire

## 2.1. Introduction

Née dans l'esprit des penseurs utopistes du XIXe siècle (Fourier, Owen, Proudhon, etc.), l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) s'est développée à partir d'actions pratiques et concrètes selon des valeurs humanistes toujours d'actualité : la primauté de l'intérêt collectif sur l'intérêt individuel, la solidarité, la force de l'initiative privée...

Aujourd'hui, l'ESS est un ensemble socioéconomique qui regroupe des organisations et entreprises prônant une « autre économie » fondée selon des valeurs et un mode de gouvernance spécifiques. Elles sont aujourd'hui regardées comme des moteurs pour l'emploi et le développement économique et social des territoires.

Dans le contexte actuel de précarisation de la société, l'ESS se présente comme un outil au service de la cohésion sociale :

- Les outils et les enjeux de médiations sociales locales qui articulent action privée et action publique, participent aux logiques de coconstruction de l'intérêt général ;
- Le modèle d'organisation et les règles qui représentent les fondements de l'ESS constituent en eux-mêmes des instruments de cohésion sociale inclusifs et participatifs ;
- Dans l'ESS, l'acte d'entreprendre est un processus de socialisation et d'inclusion sociale avec la recherche constante d'un équilibre entre intérêts individuels, intérêts collectifs et intérêt général. Ce processus repose sur des principes de solidarité s'exprimant dans les pratiques sociales d'association, de coopération et de mutualisation afin de réaliser un projet collectif qui réponde aux aspirations individuelles de chacun de ses protagonistes.

Le terme économie sociale et solidaire[8] en France regroupe dans cet esprit l'ensemble des organisations et des entreprises sous statut juridique de coopérative, mutuelle, association et fondation. Plusieurs principes communs relatifs à des valeurs de solidarité, de liberté et d'égalité les animent :

- Les personnes et l'objet social priment sur le capital : les femmes et les hommes sont au cœur de l'économie et en constituent la finalité ;
- La gestion est collective, démocratique et participative : élection des dirigeants, principe de décision selon la logique « une personne représente une voix », mise en place d'instances collectives de décision ;
- La lucrativité est absente ou limitée : la majorité des excédents est investie dans le projet social et sociétal de l'entreprise, des fonds propres impartageables sont constitués. Le principe de la non-lucrativité individuelle n'interdit pas la constitution d'excédents financiers – les coopératives, les mutuelles et certaines associations disposent d'excédents importants – en revanche, il en interdit l'appropriation individuelle. Cette règle est absolue dans les associations, où aucun dividende ne peut être versé aux adhérents. Elle est relative dans les coopératives, où les salariés peuvent recevoir individuellement une part du bénéfice réalisé, sous la forme de participation ou de dividendes. Une coopérative ne peut en revanche être vendue et le fruit de la vente partagé entre les coopérateurs ;
- Les principes de solidarité et de responsabilité guident la mise en place des actions dans une démarche de développement durable.

8 – Obtenir l'agrément « Entreprise sociale et solidaire » implique d'être une entreprise ou une association dont la finalité est principalement tournée vers la plus-value sociale ou environnementale. La qualité « sociale et solidaire » est reconnue à une structure à partir du moment où elle a reçu l'agrément délivré par l'Unité territoriale (UT) de la DIRECCTE ou par la préfecture selon le département concerné. A Paris, l'UT est en charge de la délivrance des agréments. Les conditions de cet agrément sont définies par le décret n°2009-304 du 18 mars 2009 relatif aux entreprises solidaires régies par l'article L.3332-17-1 du code du travail.
L'éthique de l'économie sociale et solidaire est traditionnellement définie par :
• la finalité de service à la collectivité ou aux membres plutôt que la finalité de profit ;
• l'autonomie de gestion ;
• la gestion démocratique et participative ;
• la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus ;
• un ancrage territorial et/ou sectoriel.
L'agrément exige par exemple que l'entreprise pratique en son sein un écart salarial maximal allant de 1 à 7 et impose que l'objectif d'utilité sociale ait un impact significatif sur son compte de résultat ou sa rentabilité financière.

# 2.2. Spécificité de l'ESS

L'ESS porte à travers ses valeurs un positionnement différent sur la finalité de l'économie et de l'entreprise. Elle engage ainsi un changement de paradigme dans plusieurs champs :

- **Des parcours professionnels plus linéaires** : l'ESS défend une vision du monde économique qui s'inscrit dans la durée et moins dans la notion de projet à court terme ;
- **Un ancrage local fort** : préférence pour les circuits courts, préférence pour les embauches locales notamment ;
- **La préoccupation d'un meilleur équilibre salarial** : une des volontés affichées de l'ESS est de tendre vers moins d'inégalité salariale (entre femmes et hommes, entre hauts et bas salaires...). Une étude menée par l'APEC et le CNRES, Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale en 2012 a montré que les rémunérations des cadres de l'ESS sont légèrement plus faibles (salaire annuel brut médian de 46 000 € contre 48 000 € hors ESS) et les écarts de salaires sont moindres au sein des entreprises ;
- **Une gouvernance spécifique** : les membres d'une entreprise relevant de l'ESS sont à la fois les bénéficiaires de l'activité et les stratèges de l'organisation, selon le principe de la double qualité ;
- **Une économie plus féminisée** : plus des deux tiers des salariés de l'ESS sont des femmes ;
- **Une plus grande place faite aux jeunes non qualifiés** : un tiers des salariés de moins de 25 ans de l'ESS sont peu ou pas qualifiés (sans diplôme, ou avec brevet/Cap/Bep). Dans les secteurs d'activité où les métiers proposés relèvent essentiellement de l'ESS (arts et spectacle, banque assurance, sport et loisirs, action sociale), le rôle auprès de jeunes non qualifiés est donc majeur. Par ailleurs, les jeunes entrés dans l'ESS sans diplôme ne le restent pas.

**La qualité de l'emploi dans l'ESS**

**La recherche ESSQUAL s'appuie sur l'enquête emploi de l'Insee dont l'objectif était de caractériser la qualité de l'emploi par un faisceau d'indices ainsi que sur celles issues du baromètre CHORUM sur la qualité de vie au travail dans l'ESS. ESSQUAL a croisé différentes sources nationales (enquête emploi notamment). Le baromètre CHORUM est composé d'un échantillon de 6 261 personnes (645 dirigeants et 5 616 salariés). Même si elles ne sont pas directement comparables d'un point de vue méthodologique et des indicateurs qu'elles mobilisent, ces enquêtes témoignent d'une certaine qualité de vie dans les emplois ESS. Pour autant, si la relation au travail est positive, les conditions objectives sont moins favorables (salaires plus faibles, embauches en CDD majoritaires et temps partiel plus nombreux)**

# 2.3. Contexte politique et législatif

## L'ESS dans le cadre européen : un levier pour créer des emplois

Afin de favoriser une croissance intelligente, durable et inclusive, l'Union européenne a placé l'économie sociale et l'innovation sociale au cœur de ses préoccupations, tant en termes de cohésion territoriale que de recherche de solutions originales pour les problèmes sociétaux et notamment la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. En Europe, l'ESS est en effet perçue sans conteste, comme un secteur qui apporte une contribution substantielle à la croissance durable et à la création d'emplois. Les interventions de l'UE en sont axées en plusieurs thématiques qui découlent notamment de la « Stratégie Europe 2020 »

- Développer une économie à partir de la connaissance et l'innovation ;
- Promouvoir une économie renouvelable, plus verte et plus compétitive et une croissance inclusive ;
- Soutenir une économie créatrice d'emplois, de cohésion sociale et territoriale.

La politique de cohésion 2014-2020 contribue au déploiement de cette stratégie et représente son premier moyen d'investissement. Ainsi, l'UE favorise la création et le développement des initiatives de l'ESS, notamment par la mise en place de dispositifs de financements : les Fonds européens structurels et d'investissement.

## Contexte législatif français

En 2012, la nomination d'un ministre délégué à l'ESS marque une première reconnaissance de ce champ comme vecteur de développement économique, d'emploi et de cohésion sociale.
En 2014, l'évolution de la législation avec les *lois relatives à la décentralisation, la formation professionnelle, l'emploi et la démocratie sociale, la consommation et l'économie sociale et solidaire* et notamment l'évolution du périmètre de l'ESS concrétise la reconnaissance des entreprises sociales.

**La loi Economie sociale et solidaire** a été adoptée le **21 juillet 2014**, soit un an après la présentation du projet de loi en Conseil des ministres, le 24 juillet 2013. Le texte a pour objectif d'encourager un changement d'échelle de l'ESS dans tous ses aspects, afin de construire avec les entreprises de l'ESS une stratégie de croissance plus robuste, plus riche en emplois, plus durable et plus juste socialement.

La notion d'entreprise de l'ESS regroupe dorénavant les acteurs historiques de l'économie sociale, à savoir les associations, les mutuelles, les coopératives et les fondations, mais aussi de nouvelles formes d'entrepreneuriat social : les sociétés commerciales qui poursuivent un objectif d'utilité sociale et qui font le choix de s'appliquer à elles-mêmes les principes de l'économie sociale et solidaire.
Au-delà du cadre législatif, il s'agit désormais de démontrer l'intérêt de cette économie alternative : moteur du développement économique, porteuse d'une autre manière de concevoir ce développement économique, créatrice de nouvelles réponses, de nouveaux leviers pour l'organisation. Les innovations de l'ESS peuvent permettre des convergences de modèles pour l'économie marchande comme non marchande.

**ESS, entreprise sociale, entrepreneuriat social : trois valeurs à la fois proches et différentes**

**En 1999, les chambres régionales de l'ESS ont marqué le rapprochement entre économie sociale et économie solidaire. Néanmoins, différentes notions apparaissent… Elles croisent différemment cinq dimensions de l'organisation productive : la nature de l'entreprise, la nature de ses ressources, la nature de l'activité, la finalité sociale, l'impact social.**
**• L'ESS se définit par la nature collective des entreprises qui la composent. Régie par des valeurs, des principes et des règles qui conduisent à des statuts juridiques particuliers (coopératif, associatif et mutualiste), ces formes d'entreprise sont des moyens d'en garantir la pérennité et la stratégie à long terme, quelles que soient les origines de leurs ressources (cotisations, dons, subventions, prestations, etc.).**
**• L'entreprise sociale se définit par le couple entreprise-finalité sociale. L'entreprise possède un mode de financement particulier (hybridation de ressources monétaires et non monétaires, marchandes et non marchandes) alors que la finalité sociale est définie le plus souvent par le public destinataire ;**
**• L'entrepreneuriat social se définit principalement par le rôle joué par l'entrepreneur individuel et par la finalité sociale (en matière de publics et/ou d'externalités) des activités. Le statut de l'entreprise est considéré comme neutre. Les activités peuvent être très diverses mais l'objectif de l'entreprise et de l'activité doit être l'amélioration de la situation d'une population (public cible ou territoire) ; son efficacité doit donc prendre en compte son impact social :**
**Toutes ces approches intègrent la question du leadership (du militantisme à l'entrepreneuriat), de l'innovation (fruit du bénévolat, de l'organisation collective ou de la prise de risque de l'entrepreneur) et de la responsabilité sociale des organisations (internalisée, périphérique ou externalisée).**

# 2.4. L'Économie Sociale et Solidaire en France

En France, l'ESS est demeurée un champ plus fortement créateur d'entreprise et pourvoyeur d'emplois que le secteur privé classique de 2000 à 2010, y compris en fin de décennie, en situation de crise.

## Croissance de l'emploi dans l'économie sociale et le secteur privé en France, 2000-2010

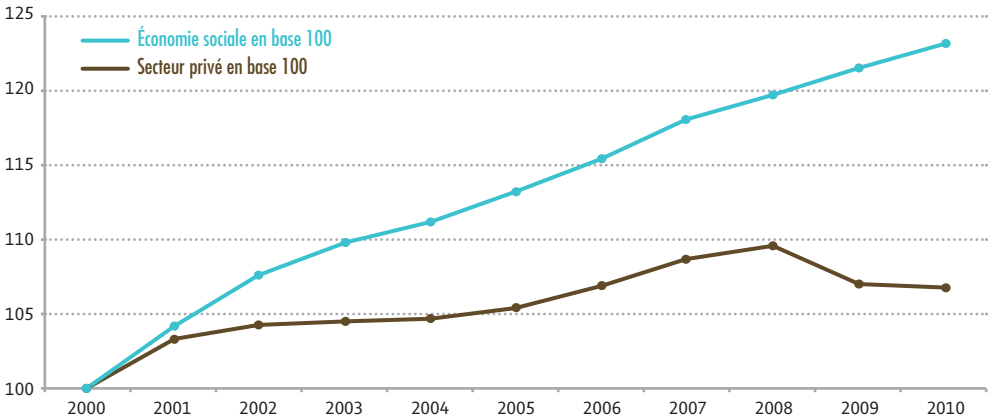


Source : ACOSS-URSSAF - Traitement Recherches et Solidarités

apur

Le caractère hétérogène des acteurs de l'ESS incite à la prudence dans les analyses par secteurs d'activité et par statut juridique. En matière de qualité d'emploi, les mutuelles, les associations, les coopératives, les fondations se caractérisent par de comportements différents, parfois même contradictoires. Cette hétérogénéité n'exclut cependant pas le fait de partager des valeurs communes et de décliner dans leur modèle organisationnel des pratiques originales, tel que le principe de double qualité des emplois, gouvernance participative notamment.

Depuis juillet 2008, le périmètre statistique de l'ESS a été normalisé conjointement par l'Insee, le Conseil National des Chambres Régionales de l'ESS et l'expertise de la délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale.
Il est constitué d'une série de codes juridiques regroupés en quatre familles :

- Les associations (associations lois 1901, 1908) ;
- Les coopératives (coopératives d'usagers, de production, multisociétariales, d'entreprises et coopératives bancaires) ;
- Les mutuelles (mutuelles de santé et prévoyance, mutuelles d'assurance) ;
- Les fondations.

Cette économie représente 8,8 % des entreprises françaises, 9,5 % des établissements[9] (222 900 établissements employeurs) et 10,3 % de l'emploi salarié. 78,1 % de l'emploi de l'ESS se situe dans le secteur associatif.

## Répartition de l'emploi

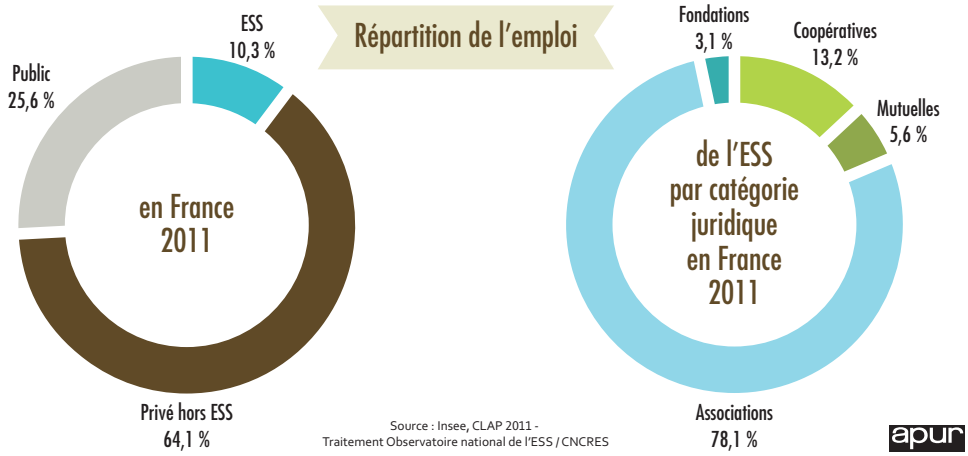


Source : Insee, CLAP 2011 -
Traitement Observatoire national de l'ESS / CNCRES

apur

9 – L'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes. L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique… L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. Source : Insee

## Répartition des effectifs de l'économie sociale par secteur d'activité

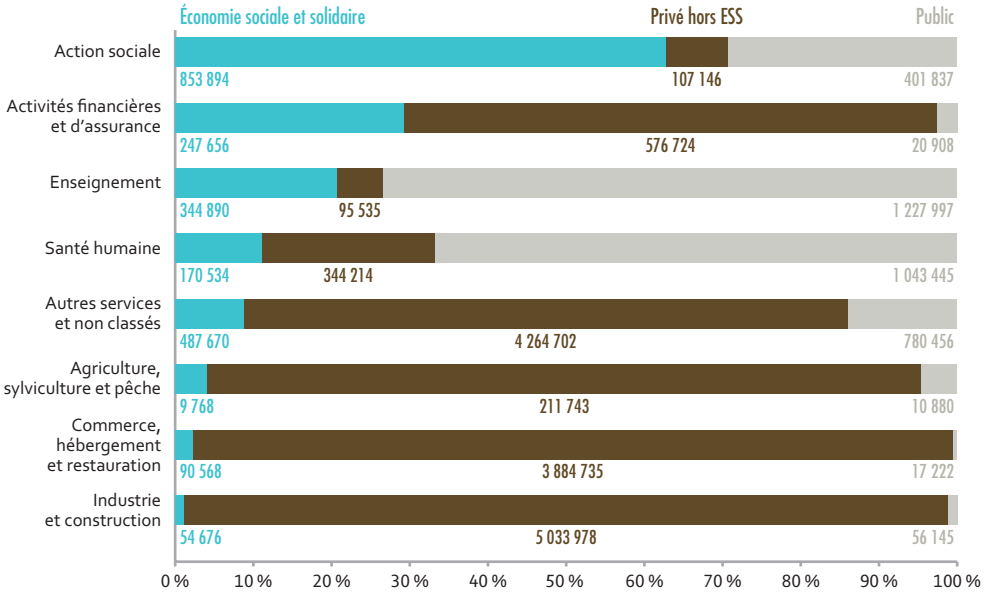


Source : Insee, CLAP 2008 - Traitement Observatoire national de l'ESS / CNCRES
Champ : France, effectifs salariés et ETP

apur

### Culture et ESS

**Le secteur artistique et culturel est un lieu d'investissement fort de l'économie sociale et solidaire, bien que son développement soit aujourd'hui compliqué par la raréfaction des financements publics. En France, près de 30 % des établissements culturels relèvent de l'ESS et 12 % des salariés de la culture travaillent dans l'ESS. Les activités se concentrent dans les activités liées au spectacle vivant (art du spectacle vivant, soutien au spectacle vivant, gestion des salles de spectacle) Néanmoins, l'ESS est investie de manières marginales dans les postes traditionnels du secteur culturel (édition/presse/librairie/bibliothèque, production audiovisuelle et multimédia, architecture).**

### Quelques réussites emblématiques en France :

- **Le Potager de Marianne, un chantier d'insertion au cœur de Rungis**
- **Alpha Taxis : une coopérative qui roule !**
- **Groupe Macif : être proche de ses sociétaires**
- **L'accueil d'enfants handicapés en crèche de la Mutualité du Rhône**
- **La Croix-Rouge française, institution et entreprise sociale depuis plus de 140 ans**
- **L'innovation comme modèle économique, l'exemple d'Unicancer**
- **Chèque Déjeuner, numéro trois mondial des titres de services**
- **Siel Bleu, l'activité physique adaptée contre la dépendance**
- **Acome, une Scop câblée à l'export**

# 2.5. L'Économie Sociale et Solidaire à Paris et en Ile-de-France

L'ESS n'est pas implantée de manière homogène sur le territoire français. Les Régions Bretagne/ Pays de La Loire/Poitou Charentes sont les territoires les plus favorables à cette économie avec une part des emplois comprise entre 11,6 et 13,5 %.
L'Ile-de-France, avec une part d'emploi relevant de l'ESS limitée à 7,1 %, est une des régions où elle est le moins implantée.
Néanmoins, la place relative de l'ESS en Ile-de-France est à mettre en relation avec la spécificité de l'économie d'une métropole mondiale, qui conduit à limiter le poids de l'ESS dans l'économie globale.

Part de l'emploi de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire) dans le total des emplois, 2009

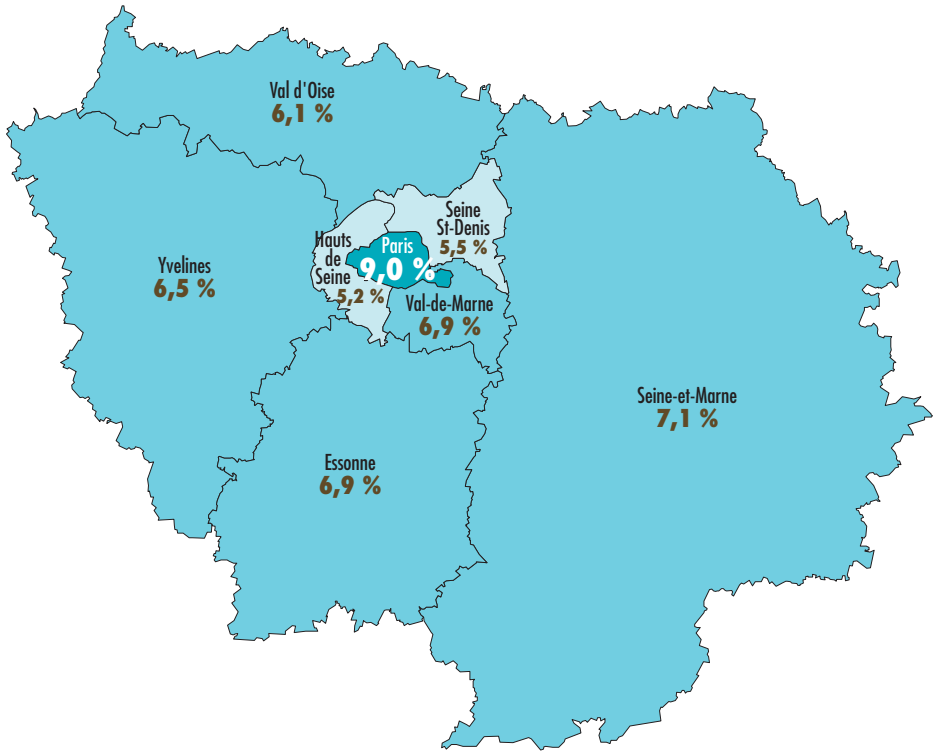


Source : Insee, CLAP 2009 - Traitement Observatoire régional de l'ESS-IDF

apur

L'Observatoire de l'ESS en Ile-de-France a publié en novembre 2011 un panorama construit sur des données de 2011.
Il permet notamment de comparer les principaux chiffres de l'ESS en France, en Ile-de-France et à Paris, et de connaître la place des différentes structures (mutuelles, fondations, associations, coopératives).

**Données territoriales relatives à l'économie sociale et solidaire en 2011 (France - région Île-de-France - Paris)**

| | France | | | Île-de-France | | | Paris | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Établissements employeurs | % | Effectifs au 31-12-2011 | Établissements employeurs | % | Effectifs au 31-12-2011 | Établissements employeurs | % | Effectifs au 31-12-2011 |
| Associations | 187 939 | 84 | 1 818 728 | 29 750 | 90 | 301 140 | 11 756 | 91 | 107 178 |
| Coopératives | 26 112 | 12 | 306 040 | 1 860 | 6 | 32 320 | 470 | 4 | 14 047 |
| Mutuelles | 7 442 | 3 | 131 107 | 790 | 2 | 25 020 | 362 | 3 | 14 466 |
| Fondations | 1 376 | 1 | 71 300 | 490 | 1 | 25 720 | 289 | 2 | 15 996 |
| ESS | 222 869 | 100 | 2 327 175 | 32 890 | 100 | 384 200 | 12 877 | 100 | 151 687 |
| Part de l'ESS dans l'économie française / régionale / départementale | 9,5 % | | 10,3 % | 7,3 % | | 7,1 % | 7,3 % | | 9,1 % |

sources : Observatoire Régional de l'ESS-Idf -d'après l'Insee, CLAP 2011

Il ressort également de l'observatoire que les six domaines où l'ESS est la mieux implantée en Ile-de-France sont les suivants :

- 62,7 % de l'ensemble des emplois de **l'action sociale** relèvent de l'ESS ;
- 29,3 % de l'ensemble des emplois des **activités financières, bancaires et d'assurance** relèvent de l'ESS
- 20,7 % de l'ensemble des emplois de **l'enseignement** relèvent de l'ESS
- 10,3 de l'ensemble des emplois de **la santé** relèvent de l'ESS
- 5,7 % de l'ensemble des emplois du **sport et des loisirs** relèvent de l'ESS ;
- 2,9 % de l'ensemble des emplois des **arts et spectacles** relèvent de l'ESS

**Les données de l'observatoire permettent de dresser plusieurs constats pour Paris :**

- Dans une région Ile-de-France dont la part de l'emploi dans l'ESS est limitée à 7,1 %, Paris est le département ayant la part d'emplois de l'ESS le plus importante de la Région avec 9,1 %, ce qui reste inférieur à la moyenne nationale de 10,3 %. Paris est également le premier département d'Ile-de-France en termes de nombre d'établissements (12 877) et d'emplois (151 687) relevant de l'ESS.
- Par type de structure, les associations sont le principal employeur parisien avec plus de 11 000 établissements (91 %) et près de 108 000 salariés (71 % de l'emploi ESS), ce qui différentie Paris des chiffres nationaux précédemment cités (79 % des établissements et 77 % de l'emploi). Les établissements sont plus nombreux et plus petits à Paris qu'ailleurs.
- Par secteur d'activité, l'action sociale est le secteur le plus pourvoyeur d'emploi dans l'ESS mais elle est proportionnellement moins présente à Paris (20 %) qu'en Ile-de-France (31 %).
- Les activités financières et les arts et spectacles sont davantage présents à Paris que dans le reste de l'Ile-de-France. Plus précisément, les activités financières représentent près de 15 % de l'emploi à Paris contre 11 % à l'échelle régionale. Les arts et spectacles, catégorie dans laquelle sont regroupées de nombreuses activités culturelles, représentent un peu plus de 3 % de l'emploi de l'ESS à Paris. Cette proportion est la plus importante de la région.
- On constate que la densité des emplois relevant de l'ESS à Paris est bien plus élevée que dans les autres départements d'Ile-de-France, avec 673 emplois ESS pour 10 000 habitants, à mettre en perspective avec les 196 emplois ESS pour 10 000 habitants en Seine-Saint-Denis. Dans le secteur de l'ESS, dont les emplois sont en grande partie des services à l'usager, la densité d'emploi est un angle d'analyse significatif.

Densité de salariés de l'ESS - nombre de salariés pour 10 000 habitants, 2009

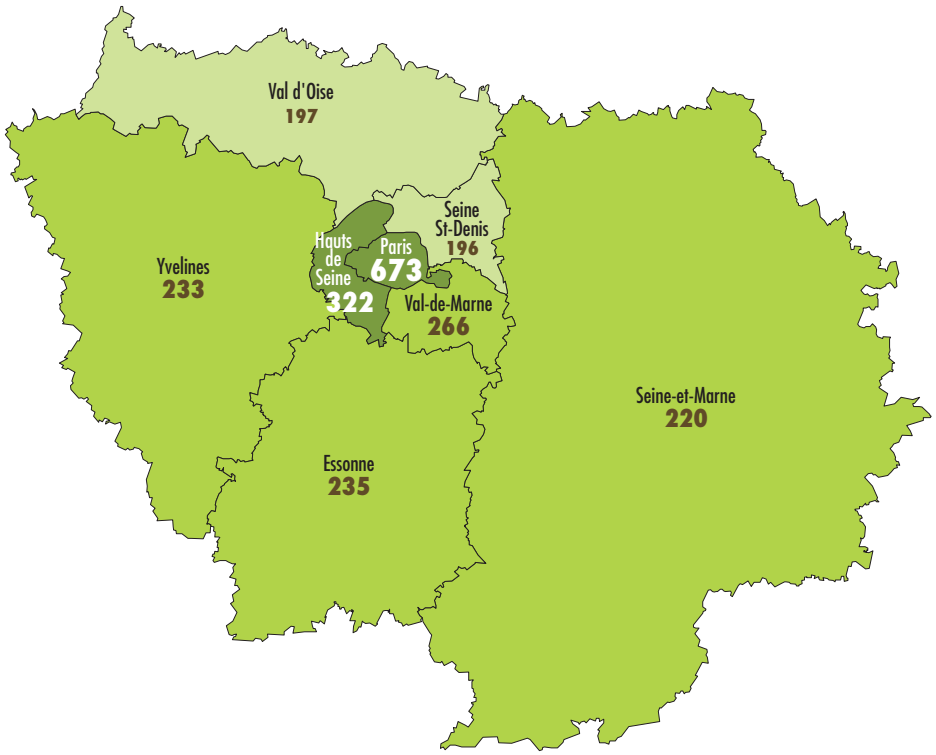


Source : Insee, CLAP 2008, Recensement de la Population 2009 - Traitement Observatoire régional de l'ESS-IDF

Par ailleurs, on constate à Paris l'émergence de l'ESS dans des nouveaux domaines d'activités (boulangerie solidaire, hôtel solidaire...) à travers des initiatives individuelles ou associatives expérimentales, cherchant à répondre aux nouvelles aspirations des habitants : nouvelles relations et aspirations sociales, nouveaux modes de production, de consommation, de déplacement, de logement... Comme l'économie circulaire, l'ESS commence à mailler le territoire de nouveaux services et usages.

**Implantation des services de l'économie sociale et solidaire**

(7) coopérative d'emploi
(1) hôtellerie
(17) jardin partagé

**Alimentaire**

(3) boulangerie
(4) intermédiaire de distribution
(5) restaurant

**Réemploi, recyclage**

(34) ressourcerie, recyclerie
(1) création
(2) services aux citoyens

Source : traitement Apur - 2014

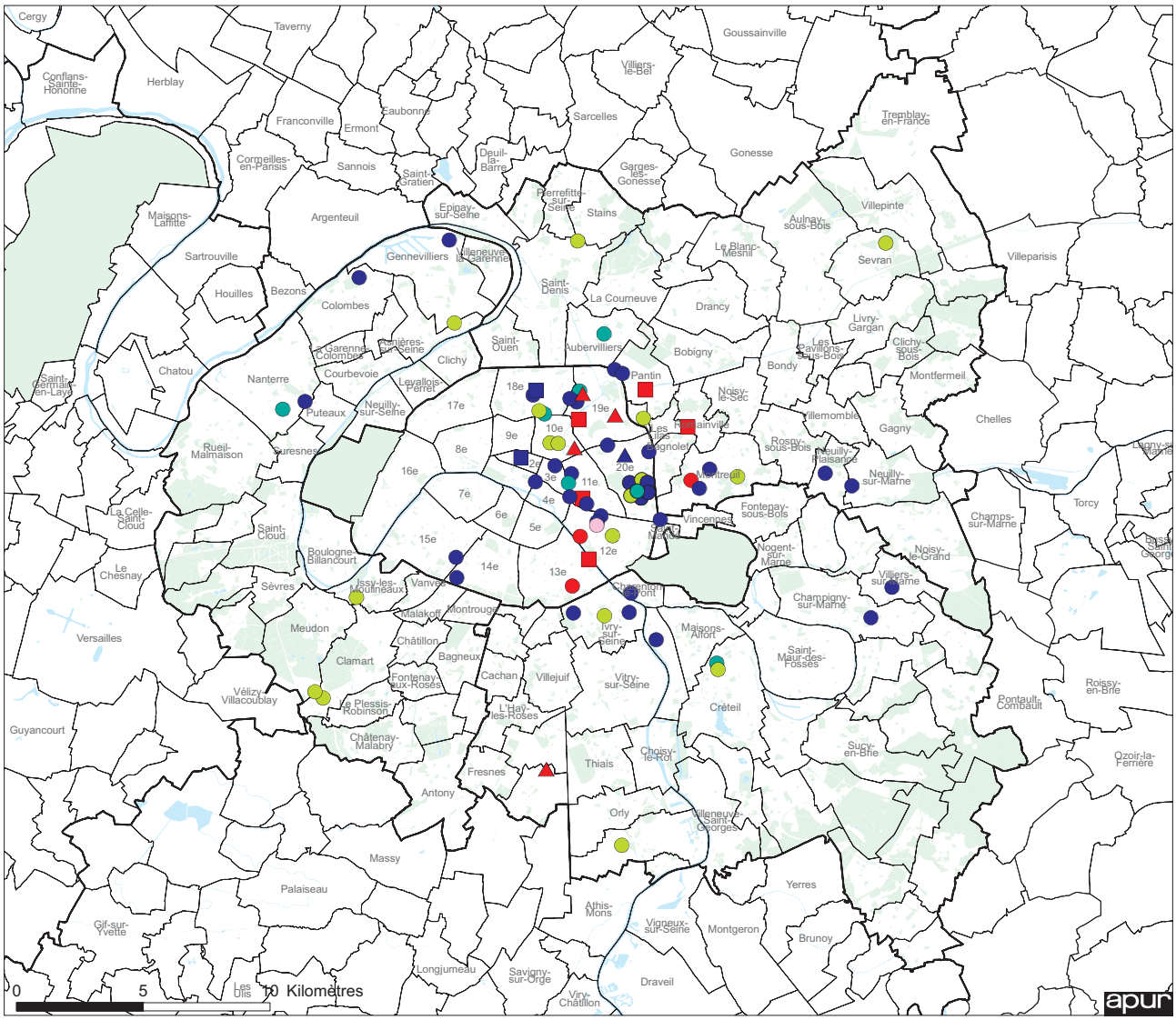

# 3. Économie collaborative

## 3.1. Présentation

Louer son appartement à des étrangers, faire du covoiturage, échanger des connaissances, prêter ses outils. Gratuitement, ou plus souvent contre paiement pour arrondir ses revenus. Toutes ces activités ont en commun de faire partie du large éventail des pratiques de l'économie collaborative : un système de consommation et de production de biens et de services qui remet au cœur des enjeux la participation et la contribution des individus.

### Principes et valeurs de l'économie collaborative

Le terme « consommation collaborative » a été employé pour la première fois en 1978 par les sociologues américains Marcus Felson et Joe Spaeth, afin de désigner la consommation de biens ou de services économiques par plusieurs personnes afin de se livrer à des activités communes. Aujourd'hui, ce qui est appelée économie collaborative, recouvre un large champ de pratiques et ne se limite pas à la consommation. La caractéristique centrale de l'économie collaborative est son fonctionnement grâce à la mise en réseau des individus. Cette mise en réseau se fait en dehors des structures traditionnelles et centralisées, essentiellement à l'initiative des citoyens eux-mêmes. Auparavant simples consommateurs, ils deviennent alors à leur tour acteurs de l'économie, producteurs de biens et de services : ils s'emparent d'un pouvoir devenu latéral, ouvert et distribué, comme l'analyse l'économiste américain Jeremy Rifkin. L'économie collaborative représente en ce sens l'ensemble des pratiques et des modèles économiques fondés à partir de structures horizontales et la participation – ou mieux, la contribution – d'individus[10].

### Économie collaborative, du partage, de l'usage… La question de la multiplicité des termes

**L'économie collaborative** permet de faire un meilleur usage des biens, des compétences ou des ressources qui sont à la disposition des individus, en s'appuyant sur des structures d'organisation horizontales et des systèmes de participation et de contribution individuelles.
Selon les pratiques collaboratives, ainsi que les biens et les services concernés, l'économie collaborative prend différents types de formes : économie du partage, économie en pair-à-pair, économie de fonctionnalité, économie de l'usage, économie de l'accès.

**L'économie du partage** est souvent employée comme terme synonyme d'économie collaborative. Pourtant, si l'économie collaborative comprend des logiques marchandes et non marchandes.

**L'économie du partage** suppose, elle, davantage des échanges gratuits, fondés sur le don ou la réciprocité. Elle ne peut donc résumer l'économie collaborative dans son ensemble.

**L'économie en pair-à-pair** met en valeur l'impératif d'horizontalité et les rapports directs entre les utilisateurs. L'économie collaborative a recours au **pair-à-pair** quand les individus s'organisent pour atteindre un but sans passer par un intermédiaire : par exemple, la distribution alimentaire directe ; le financement participatif ; les modes d'apprentissages en pair-à-pair ; mais aussi les plateformes numériques Wikipedia ou Open Street Map, directement alimentées par les utilisateurs.

**L'économie de fonctionnalité**, encore appelée économie de l'usage ou économie de l'accès, représente toutes les formes économiques qui privilégient l'usage d'un bien ou d'un service plutôt que sa possession. **L'économie de fonctionnalité** concerne ainsi exclusivement la sphère de la *consommation* collaborative ; elle est rendue possible par les systèmes d'abonnement, de location, de prêt, d'échange de biens ou de services, ou tout autre système qui évite l'achat et la possession d'un bien. Tous les autres champs des pratiques collaboratives (comme la distribution, l'apprentissage, le financement collaboratifs) ne peuvent donc être compris à travers le prisme de l'économie de fonctionnalité, car ils ne dépendent pas de l'usage d'un bien ou d'un service. En revanche, **l'économie de fonctionnalité** s'étend à d'autres sphères de l'économie, hors de l'économie collaborative : elle permet aux entreprises de mettre en place des stratégies afin de consommer moins de ressources et d'énergie, et de ne pas vendre le bien lui-même mais l'usage du bien. **L'économie de fonctionnalité** est ainsi utilisée comme modèle économique de grands groupes, comme Xerox qui ne vend plus de photocopieurs mais les met à disposition de ses clients via une facturation à l'usage.

10 – Définition établie par le think-tank OuiShare, structure initiée à Paris en 2012 et désormais internationale, de référence dans le domaine de l'économie collaborative : http://ouishare.net/fr

## Diversité des pratiques et des acteurs

Les pratiques collaboratives sont nombreuses et font partie d'une nébuleuse aux logiques parfois antagonistes – aussi bien marchandes que non marchandes – et animées par des acteurs divers – particuliers, associations et entreprises. Le type de structure, sa taille, sa gouvernance, ainsi que son modèle économique diffèrent alors radicalement d'un cas à l'autre. L'économie collaborative regroupe en son sein aussi bien la plateforme de location internationale entre particuliers Airbnb, cotée en bourse à hauteur de 10 milliards de dollars en avril 2014 [11], que les échanges informels entre particuliers gratuits, comme l'échange de savoir-faire dans les Repair Cafés ou via les accorderies, ou encore le don et le troc, qui se développent sans modèle économique rentable.

## Un essor permis par les technologies numériques

L'économie collaborative ne peut donc être réduite aux pratiques permises par la mise en réseau via les plateformes numériques. D'autres formes d'entraide et de solidarité existent, souvent à l'échelle du quartier ou de la ville, sans l'intermédiaire technologique. Néanmoins, le développement d'Internet et l'essor des techniques collaboratives issues du numérique ont fait renaître, au début des années 2000, des comportements de consommation centrés sur l'accès, la mise en commun et le partage de biens et de services, rappellent Isabelle Robert, Anne-Sophie Binninger et Nacima Ourahmoune [12]. Internet trouve une application particulièrement pertinente dans le cas de la constitution de communautés (entendues au sens de communautés virtuelles). À l'échelle des territoires, la géolocalisation permet facilement d'établir des réseaux de proximité. L'outil numérique donne alors une ampleur nouvelle aux réseaux collaboratifs déjà existants ; mais l'ouvre aussi à d'autres horizons, quand il devient possible de réserver un hébergement chez un particulier dans un pays étranger ou de bénéficier de cours mis en ligne gratuitement par une université (MOOC, Massive Open Online Course). Selon Rachel Botsman, spécialiste australienne de l'économie collaborative : « *Ce qui relie Airbnb, Kickstarter, mais aussi les MOOC ou les Fablabs, c'est le passage d'institutions centralisées à des communautés distribuées et connectées* » [13].

## 5 caractéristiques de l'économie collaborative

**1** – Elle a été rendue possible par **des initiatives citoyennes** ;
**2** – Elle **met en réseau** des individus et du capital matériel (des biens) ou immatériel (des connaissances) ;
**3** – Elle utilise ce capital matériel ou immatériel pour le **rendre disponible** au lieu de le perdre ou de ne pas l'utiliser au maximum de ses capacités ;
**4** – Elle encourage les **interactions** entre les acteurs et à travers elles, la **confiance** mutuelle ;
**5** – Elle embrasse les idées d'**ouverture**, de **partage** et de **mise en commun** (open source, etc.).

11 – http://siliconvalley.blog.lemonde.fr/2014/04/19/airbnb-desormais-valorise-10-milliards-de-dollars/

12 – Isabelle Robert, Anne-Sophie Binninger et Nacima Ourahmoune, « La consommation collaborative, le versant encore équivoque de l'économie de la fonctionnalité », Développement durable et territoires [En ligne], vol. 5, n°1 | Février 2014, mis en ligne le 04 février 2014, consulté le 01 octobre 2014.

13 – Isabelle Robert, Anne-Sophie Binninger et Nacima Ourahmoune, « La consommation collaborative, le versant encore équivoque de l'économie de la fonctionnalité », Développement durable et territoires [En ligne], vol. 5, n°1 | Février 2014, mis en ligne le 04 février 2014, consulté le 01 octobre 2014.

# 3.2. Les pratiques collaboratives

**1 – La consommation collaborative** : gagner l'accès à des biens ou à des services à travers le troc, la location, le prêt, l'échange, la revente.

- **Marchés de redistribution** : revendre ou redistribuer des objets, pour qu'ils passent de là où ils ne sont pas nécessaires ou pas voulus à là où ils sont demandés. *Ex : eBay ; Le Bon Coin*.
- **Systèmes de service de produits** : payer un accès à un bien pour la prestation d'un service, plutôt que d'acheter ce bien pour le posséder. *Ex : le covoiturage ; Vélib', Autolib ; La Machine du Voisin (utilisation de services de laverie chez des particuliers) ; Bricolib (location d'outils entre particuliers) ; Airbnb*.
- **Modes de vie collaboratifs** : individus partageant et échangeant des biens immatériels, comme du temps, des compétences, de l'espace. *Ex : la colocation ; le coworking ; les jardins partagés*.

**2 – La production collaborative** : groupes ou réseaux d'individus qui collaborent afin de concevoir, produire ou distribuer des biens.

- **Conception collaborative** : travailler ensemble pour concevoir un produit ou un service. *Ex : les plateformes en ligne de conception participatives, comme la plateforme américaine Quirky qui permet aux particuliers de déposer un projet en ligne, de bénéficier des contributions des autres utilisateurs qui votent, afin que chaque semaine une équipe d'experts et d'industriels décident quels produits peuvent être financés et réalisés ; les Fablabs*.
- **Réalisation collaborative** : travailler ensemble pour réaliser un projet. *Ex : Open Street Map, base de données cartographiques libres, alimentée uniquement par des contributeurs bénévoles*.
- **Distribution collaborative** : organiser et opérer ensemble la distribution de biens directement à d'autres personnes, sans intermédiaire. *Ex : le site norvégien Nimber, où des particuliers acceptent de transporter les colis d'autres personnes sur leurs trajets (une version du covoiturage pour les colis) ; les AMAP*.

**3 – L'apprentissage collaboratif** : expériences d'apprentissage ouvertes à tous, rendues possibles par le partage de ressources et de connaissances entre individus.

- **Cours ouverts** : cours et contenus éducatifs gratuitement et librement accessibles. *Ex : les plateformes MOOC (massive open online course), proposant des formations en ligne ouvertes à tous*.
- **Partage de compétences** : individus proposant de partager ou de transmettre une compétence dont ils disposent. *Ex : le partage de compétences en bricolage et réparation dans les Repair Cafés*.
- **Connaissances participatives** : individus décidant de contribuer bénévolement à l'agrégation libre et publique de connaissances. *Ex : Wikipedia*.

**4 – Le financement collaboratif** : systèmes de financement, prêts et investissements proposés en dehors du cadre traditionnel des institutions financières.

- **Financement participatif (crowdfunding)** : plateformes mettant en réseau des porteurs de projets et des individus souhaitant contribuer aux objectifs de financement des projets, sans intermédiaire. Si le projet se réalise, les contributeurs se voient offrir des contreparties non financières, prenant souvent la forme de cadeaux personnalisés ou de visibilité médiatique. *Ex : Kisskissbankbank, Ulule*.
- **Prêts d'individus à individus, sans intermédiaire** : mise en relation d'individus disposant d'argent à investir avec des individus cherchant à emprunter de l'argent. *Ex : la société américaine Lending Club*.
- **Monnaies alternatives** : mise en place de monnaies alternatives à la monnaie légale gérée par l'État, qui donnent la possibilité de mesurer et reconnaître différemment la valeur des échanges. *Ex : le système britannique ECHO (economy of hours), qui permet d'échanger des heures de son temps et non de l'argent ; les monnaies locales, comme la monnaie de la pêche à Montreuil*.
- **Assurance collaborative** : individus réunis pour former ensemble une structure intermédiaire permettant de négocier avec une compagnie d'assurance et bénéficier de services ou tarifs préférentiels.

# 3.3. L'économie collaborative à Paris et dans la métropole parisienne

L'économie collaborative, dans la diversité de ses pratiques, représente un levier de dynamisation des territoires. Les pratiques citoyennes permettent d'utiliser les capacités jusqu'alors dormantes – les objets sous-utilisés ou les espaces non occupés par exemple. Elle permet également de révéler des besoins des habitants auxquels la collectivité ne répondait pas et potentiellement de créer de nouvelles offres de services locaux. De surcroît, l'économie collaborative est porteuse de nouvelles solidarités. Elle participe à renforcer la capacité d'agir des individus et fait ainsi naître une plus grande implication et responsabilité des citoyens sur un territoire. Dans tous les cas, elle répond à l'objectif de faire un meilleur usage – plus pratique, plus efficient, plus adaptés aux besoins – des biens, des services et des ressources à disposition des habitants.

## La consommation collaborative

### Système de service de produits

**Vélib et Autolib**
La Ville de Paris est considérée comme une collectivité pionnière dans le domaine de l'économie collaborative : elle a été la première capitale mondiale à se doter d'un service de vélos partagés en libre-service en 2007. En France, Rennes, Grenoble et Lyon ont été les premières villes à mettre un tel service en place. Paris dispose d'un Plan Vélo qui a et doit encore favoriser la pratique du vélo dans la ville. Vélib dispose d'un réseau de 1 700 stations implantées à Paris et dans 30 communes limitrophes ; le service a permis 130 millions de trajet sur les cinq premières années de fonctionnement, de 2007 à 2012. L'autopartage en libre-service a été lancé en 2011 : avec 875 stations dans 63 communes de la métropole, Autolib'a connu plus de 2,5 millions de locations en 2013.

### Modes de vie collaboratifs

**Le coworking**
Le **coworking** répond aux aspirations des travailleurs, surtout indépendants et autoentrepreneurs, se réunissant pour partager un espace de travail. Les espaces de **coworking** parisiens sont récents : le plus ancien, Media Village, rue Myrha dans le 18e, a ouvert en 2003 ; la majorité d'entre eux a ouvert entre 2011 et 2013. L'intérêt affiché du **coworking** réside dans la capacité de réseau et d'échange entre les indépendants, de partage de compétences au sein d'espaces qui sont pour l'immense majorité généralistes et ouverts à toutes les professions.

La métropole parisienne compte aujourd'hui 87 espaces de **coworking**. Ils sont davantage situés à Paris qu'en petite couronne, essentiellement dans le centre de la capitale (1er, 2e, 3e, 4e, 9e arrondissements) et au nord et à l'est (18e, 19e, 10e, 11e arrondissements). Les Hauts-de-Seine est le département qui concentre le plus d'espaces de **coworking** en petite couronne (10 espaces) dans un arc allant de Colombes à Boulogne-Billancourt. Les communes voisines de Paris telles que Aubervilliers, Montreuil, Vincennes, le Kremlin-Bicêtre, Montrouge et Issy-les-Moulineaux disposent elles aussi d'espaces de **coworking**. (voir carte de l'implantation de l'économie collaborative)

**Les jardins partagés**

Les **jardins partagés** participent de ce même mouvement et peuvent être considérés comme des leviers essentiels d'inclusion sociale. Paris et sa petite couronne comptent aujourd'hui 136 **jardins partagés**, essentiellement situés dans le nord-est parisien (10e, 11e, 12e, 18e, 19e, 20e arrondissements ainsi que Aubervilliers, Bagnolet et Montreuil) et avec une enclave active dans le sud de Paris (14e arrondissement). Par des activités de formation, des ateliers sur l'alimentation ou l'agriculture urbaine ou simplement grâce au potentiel inclusif des espaces partagés, les jardins peuvent être un excellent vecteur d'implication dans la vie de la cité. Le **jardin Saint-Laurent** dans le 10e arrondissement, géré par Emmaüs, accueille des personnes sans domicile qui ont la possibilité de tisser des liens sociaux à travers le jardinage. La Ville de Paris a mis en place la cellule Main Verte afin d'accompagner la création de jardins partagés, qui se fait toujours à l'initiative des habitants. (Voir carte de l'implantation de l'économie collaborative)

© Mairie de Paris – DU – MCC – C. Jacquet

Jardin partagé sur le toit du gymnase des Vignoles

**Les accorderies**

Les **accorderies** s'appuient sur un système solidaire d'échange de services entre habitants sur la base de leurs savoir-faire et sans aucune contrepartie financière. Paris compte aujourd'hui quatre **accorderies** dans les 14e, 18e, 19e et 20e arrondissements. La toute première **accorderie** française a été celle rue de Crimée dans le 19e arrondissement, soutenue par la Ville de Paris et la fondation Macif. Les **accorderies** permettent d'échanger une heure d'un service effectué contre une heure d'un service proposé par d'autres accordeurs de son quartier : il est ainsi possible de faire une heure de bricolage contre une heure de soutien scolaire. Dans une **accorderie**, aucun argent n'est échangé, c'est l'heure qui fait office de seule unité de comptage ; un moyen de lutter contre l'exclusion en renforçant les solidarités.

**La consommation collaborative en dehors de la métropole**

**Lille Métropole a mis en place son propre portail numérique d'échange et de redistribution, Le Village, qui permet d'accéder à des petites annonces autour de chez soi. Colocation, dons d'objets, soutien scolaire, échanges de services, le site les centralise à l'échelle de la communauté urbaine. http://lillemetropole.etyssa.com/**

# La production collaborative

## Conception et réalisation collaboratives

**Les fablabs et hacklabs**
Les **fablabs** (contraction de l'anglais « fabrication laboratory ») et **hacklabs** ou **hackerspaces** sont définis comme des ateliers de fabrication. Ils sont ouverts à tous et équipés d'outils (surtout numériques) et de machines qui permettent aux utilisateurs de fabriquer eux-mêmes presque n'importe quel objet. Les **fablabs** et **hacklabs** ne s'opposent pas aux entreprises et industries traditionnelles de fabrication et de production : ils sont des ateliers qui permettent aux particuliers de tester eux-mêmes leurs concepts et bien souvent de prototyper plus rapidement. Leur force est la dynamique collaborative et contributive des membres de la communauté. C'est avant tout l'exploration et le droit à l'erreur qui sont mis en avant.
Le territoire métropolitain compte 28 **fablabs** et **hacklabs**, essentiellement situés dans le centre et l'est de Paris (4e, 18e, 19e, 11e, 12e arrondissements et Montreuil) ainsi que sur un arc nord/nord-ouest allant d'Epinay-sur-Seine à Rueil-Malmaison. Ils sont pour certains intégrés à des universités (5 d'entre eux) ; les autres sont des structures indépendantes. Si tous revendiquent l'esprit « bidouille » et « do it yourself », ils disposent de moyens techniques et d'objectifs différents. Il est ainsi possible dans un **fablab** aussi bien d'utiliser une imprimante 3D pour reproduire une pièce cassée et réparer un objet du quotidien que de concevoir et prototyper un objet. Dans ce panorama, l'Usine IO, dont l'espace de 1 500 m² dans le 13e arrondissement a été inauguré en octobre 2014, fait figure de cas particulier. Elle est dédiée à l'industrialisation et a vocation à accueillir aussi bien les start-ups que les grandes entreprises.

## Distribution collaborative : cas de la distribution alimentaire directe

Les **AMAP** (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) maillent aujourd'hui le territoire métropolitain de 117 groupes de consommateurs. L'essentiel d'entre elles est situé en petite couronne (77), le reste à l'intérieur de Paris (40). Depuis l'ouverture de la première **AMAP** en 2003 à Pantin, le réseau régional bénéficie d'une activité bien installée et ancrée sur le temps long, en croissance : 90 AMAP en Ile-de-France en 2007, 170 en 2009, 220 en 2010, 270 en 2011. L'objectif est de garantir des échanges solidaires et responsables entre paysans et consommateurs (les consommateurs s'engagent sur une période donnée pour garantir des revenus aux producteurs), en ne passant pas par les intermédiaires traditionnels que sont la petite et la grande distribution.
**Marché sur l'Eau** est une association parisienne qui se pose comme intermédiaire entre consommateurs et producteurs locaux afin d'opérer la distribution des fruits et légumes par voie fluviale. Les producteurs sont basés en Seine-et-Marne le plus près possible du canal de l'Ourcq ; les fruits et légumes sont acheminés par péniche sur le canal, en passant par Sevran et les quais de l'Aisne à Pantin, jusqu'à Paris place Stalingrad sur le bassin de la Villette. Cette association ajoute à la distribution en circuits courts le souci d'un mode de transport doux et non polluant.
**La Ruche Qui Dit Oui** est une entreprise intermédiaire de distribution alimentaire. La Région Ile-de-France comptabilisait 67 Ruches ouvertes au 31 janvier 2014 et 12 Ruches en constructions, toutes ouvertes à l'initiative d'habitants et animées par eux. **La Ruche Qui Dit Oui** opère en tant que structure facilitatrice qui permet l'organisation des citoyens pour l'approvisionnement alimentaire auprès de producteurs et d'artisans, via son site Internet.
D'autres usages et rapports à l'approvisionnement alimentaire se développent également dans la métropole.
**Discosoupe**, mouvement citoyen, organise des rassemblements culinaires pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Les événements **Discosoupe** sont organisés de manière ponctuelle dans des lieux publics à l'initiative de citoyens. Ils consistent à cuisiner ensemble des fruits et légumes invendus, qui auraient été jetés en fin de marché par exemple. Les soupes, salades, compotes préparées sont partagées et mangées sur place.
**Les Incroyables Comestibles**, mouvement citoyen lui aussi, a d'abord été initié en 2008 par trois habitantes d'une petite ville d'Angleterre. Cette initiative consiste à transformer les espaces publics en potagers accessibles à tous. Devant les potagers improvisés, les messages « Nourriture à partager », ou « Servez-vous, c'est gratuit » font émerger une ville qui nourrit gratuitement.

## L'apprentissage collaboratif

**Repair Café** est une association fondée en 2009 aux Pays-Bas. En 2013, une association se crée à Paris. Sans local fixe, elle permet d'organiser dans des lieux publics variés des ateliers de réparation entre citoyens. Ces ateliers permettent, souvent localement, de mettre en relation des réparateurs bénévoles et des personnes qui veulent faire réparer leurs objets. Ouverts à tous et gratuits, l'accent est mis sur le partage et l'échange des savoir-faire en bricolage : le principe du **Repair Café** est la gratuité à condition d'assister ou de participer à la réparation de son objet aux côtés du réparateur.

Existant depuis 2010, **Cyclofficine** est un réseau des ateliers vélo coopératives en Ile de France, comptant trois associations, dont une à Pantin, Ivry et Paris respectivement. L'objet principal des ateliers est la sensibilisation des citoyens à l'usage du vélo au quotidien, les accompagnant par une formation continue en mécanique. Cette formation repose sur un principe de partage de connaissances entre particuliers. Cyclofficine se présente en tant que projet d'économie sociale et solidaire, porté par des acteurs locaux dans des quartiers défavorisés.

## Le financement participatif

Le financement participatif est un volet de l'économie collaborative en plein essor. En 2013, la croissance du secteur, dans un contexte économique difficile, a été de 160% en France.
**KissKissBankBank** est une entreprise emblématique du financement collaboratif en France. Fondée en 2010 en France, avec un siège basé à Paris, elle est aujourd'hui un des principaux sites européens de financement participatif. Elle représente à ce jour plus de 28M€ collectés pour plus de 13.000 projets financés et plus de 500.000 contributeurs-investisseurs.

### Les monnaies alternatives

La ville de Montreuil s'est doté d'une **monnaie locale** en juin 2014, La Pêche, afin d'encourager l'économie réelle : acceptée chez une trentaine de commerçants de la ville, elle est un moyen de garantir que l'argent dépensé sera réutilisé pour des dépenses locales. Elle est en ce sens également une expérience d'appropriation de l'économie par les habitants, et un moyen de s'impliquer dans la vie locale.

**Le financement participatif en dehors de la métropole**

**La région Auvergne s'est dotée depuis 2012 de sa propre plateforme de financement participatif (http://fr.ulule.com/auvergne-nouveau-monde/). En 2012, pour la première année de fonctionnement, 32 projets situés sur le territoire auvergnat ont été financés. Parmi eux, la création d'une application mobile sur les Volcans d'Auvergne ou des vols en parapente pour les personnes à mobilité réduite, par exemple.**

© Apur – David Boureau

Les plateformes

## L'économie collaborative est-elle sociale et solidaire ?

**Par Flore Berlingen et Antonin Léonard, co-fondateurs du Think Tank Ouishare**

**« Souvent, les créateurs de start-up collaboratives se voient comme des entrepreneurs sociaux » analyse Flore Berlingen avant de préciser : « L'économie collaborative et l'économie sociale et solidaire sont deux modèles différents, deux modes de création de valeur, qui se croisent parfois ». « On peut analyser les liens entre économie collaborative et économie sociale sous deux angles : celui de la gouvernance et celui de l'impact social », ajoute Antonin Léonard. Les organisations de l'économie collaborative n'ont que rarement une gouvernance associative ou coopérative. Souvent, elles se développent sous le statut associatif avant d'évoluer vers un statut plus entrepreneurial. Pour lui, « il y a des liens évidents, [...] ce qui est intéressant c'est que les deux puissent apprendre l'un de l'autre, et que l'économie collaborative mette peut-être davantage au centre, dans certains cas, les valeurs qui sont le fondement de l'ESS et aussi une réflexion très profonde sur la gouvernance ; et pour l'ESS, peut-être muter avec ces innovations [...] issues [...] d'Internet et davantage intégrer des logiques ouvertes et collaboratives qui permettent justement de mobiliser des communautés internationales et d'avoir un impact social et environnemental encore plus important. »**

Sources : Pialot D., « L'économie collaborative est-elle solidaire ? », La Tribune, 29/11/2013 et LCI Matin week-end, « Tous acteurs du changement », 11 mai 2014.

### Implantation des services de l'économie collaborative

(4) accorderie
(87) coworking
(147) jardin partagé
(180) biens d'occasion, brocante

**Alimentaire**

(117) AMAP
(4) intermédiaire de distribution

**Fablab**

(21) fablab
(7) hackerspace

Source : traitement Apur, BDCOM 2014

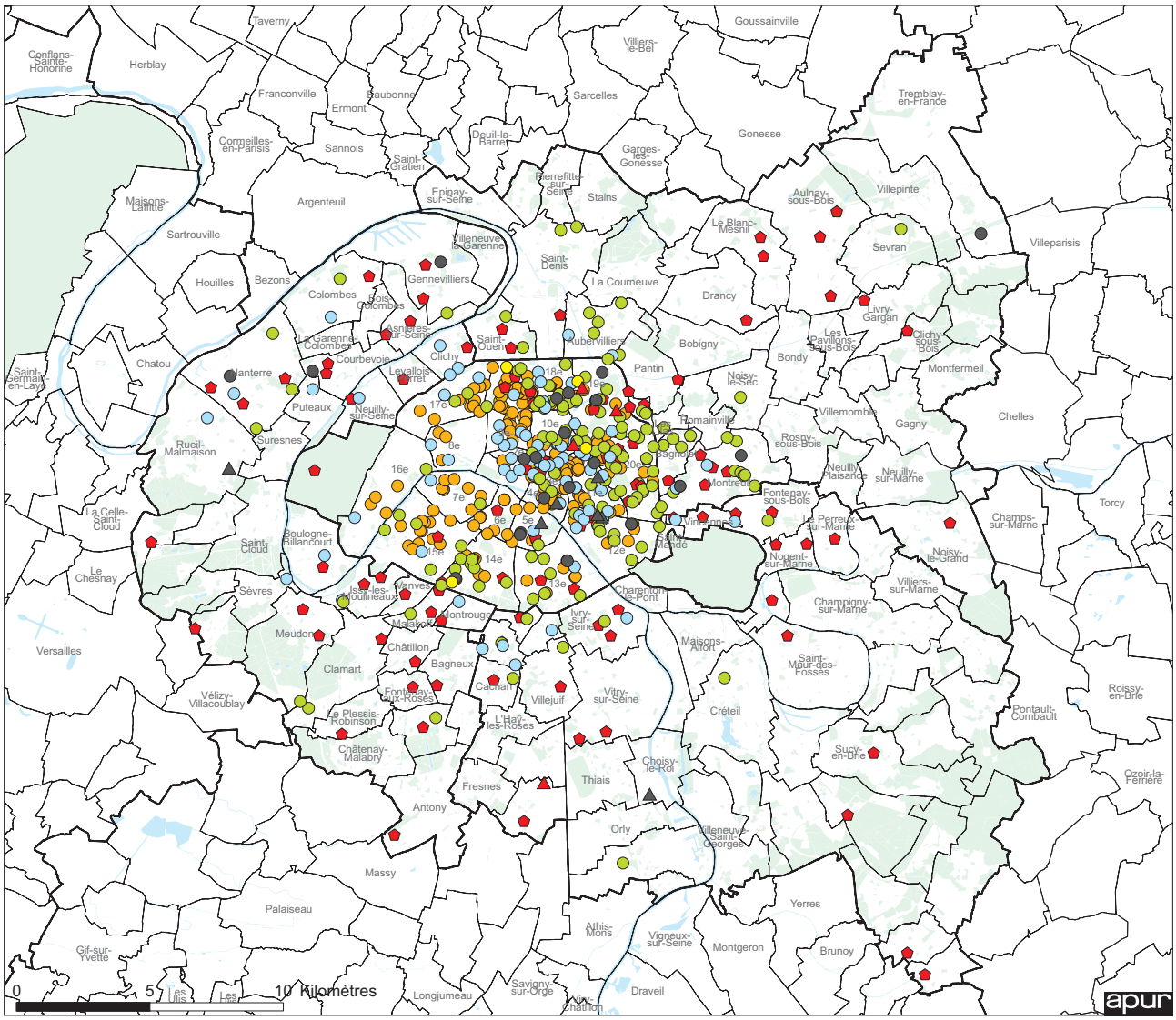

# 3.4. Débats et blocages

## Relation entre l'économie collaborative et les formes économiques actuelles

Les nouvelles pratiques économiques représentent une masse financière importante. Selon le magazine américain Forbes, l'économie collaborative aurait permis aux consommateurs d'empocher, en 2013, 3,5 milliards de dollars [14], via la location de biens ou de services. Si les pratiques collaboratives peuvent représenter une concurrence pour les acteurs classiques de l'économie, les entreprises ont rapidement compris leur intérêt à s'emparer elles aussi du concept. Elles sont ainsi de plus en plus nombreuses à fournir des services basés sur l'usage ou à se placer en intermédiaire rémunéré des transactions entre consommateurs. Dans sa forme initiale, l'économie collaborative promettait un effacement des intermédiaires ; en réalité, les intermédiaires n'ont pas disparu et on assiste plutôt à leur reconversion en plateforme technique [15].
Les règles régissant l'économie actuelle sont le résultat des pratiques des décennies précédentes, qui reposaient sur de grandes structures privées et étaient régies par la propriété individuelle. Devant l'essor de l'économie collaborative et l'apparition de nouveaux acteurs, les politiques publiques et les régulations doivent s'adapter. Cela ne va pas sans prendre en compte les défis et débats soulevés par ces nouvelles pratiques, dont beaucoup s'illustrent dans la situation parisienne.

## Deux exemples parisiens : le transport de particuliers (Uber) et l'hébergement entre particuliers (Airbnb)

**La société Uber**
Cette entreprise américaine a été condamnée début juillet 2014 par le tribunal correctionnel de Paris à 100 000 euros d'amende pour avoir présenté comme du covoiturage une offre payante de transport de particuliers (Uber Pop). Dans la capitale, ce sont l'Union nationale des taxis et la Chambre syndicale des loueurs d'automobiles qui ont fait valoir que cette offre de service n'était pas du covoiturage, cas dans lequel un particulier propose à d'autres de l'accompagner dans un trajet à un horaire défini par lui et non l'inverse.

**La plateforme Airbnb**
À Paris, le syndicat des métiers de l'hôtellerie (UMIH) dénonce « la concurrence déloyale d'hôtel virtuels avec parfois une conciergerie, un service de ménage, mais sans avoir à respecter les normes de sécurité, d'hygiène et de fiscalité imposées à l'hôtellerie classique », visant les services d'hébergement chez des particuliers tels que Airbnb. Avec la loi ALUR, entrée en vigueur en mars 2014, les propriétaires sont autorisés à louer leur résidence principale jusqu'à quatre mois par an sans formalité [16]. Si le logement est exclusivement destiné à la location touristique, la réglementation diffère : les propriétaires concernés doivent demander l'autorisation de changement d'usage pour le logement, qui ne leur est accordée à Paris que s'ils mettent sur le marché locatif traditionnel une surface équivalente.

14 – T. Geron, « Airbnb and the unstoppable rise of the share economy », Forbes, article publié le 11 février 2013.

15 – V. Truffy, « Partageux mais bien marketés », Mediapart, article publié le 17 septembre 2011.

16 – http://www.la-croix.com/Actualite/Economie-Entreprises/Economie/L-essor-des-meubles-touristiques-en-question-2014-07-06-1175208

# 3.5. Les pratiques collaboratives et leurs usagers en France

## Les pratiques collaboratives

Une enquête menée en octobre 2013 par TNS Sofres identifie les principales pratiques collaboratives des Français :

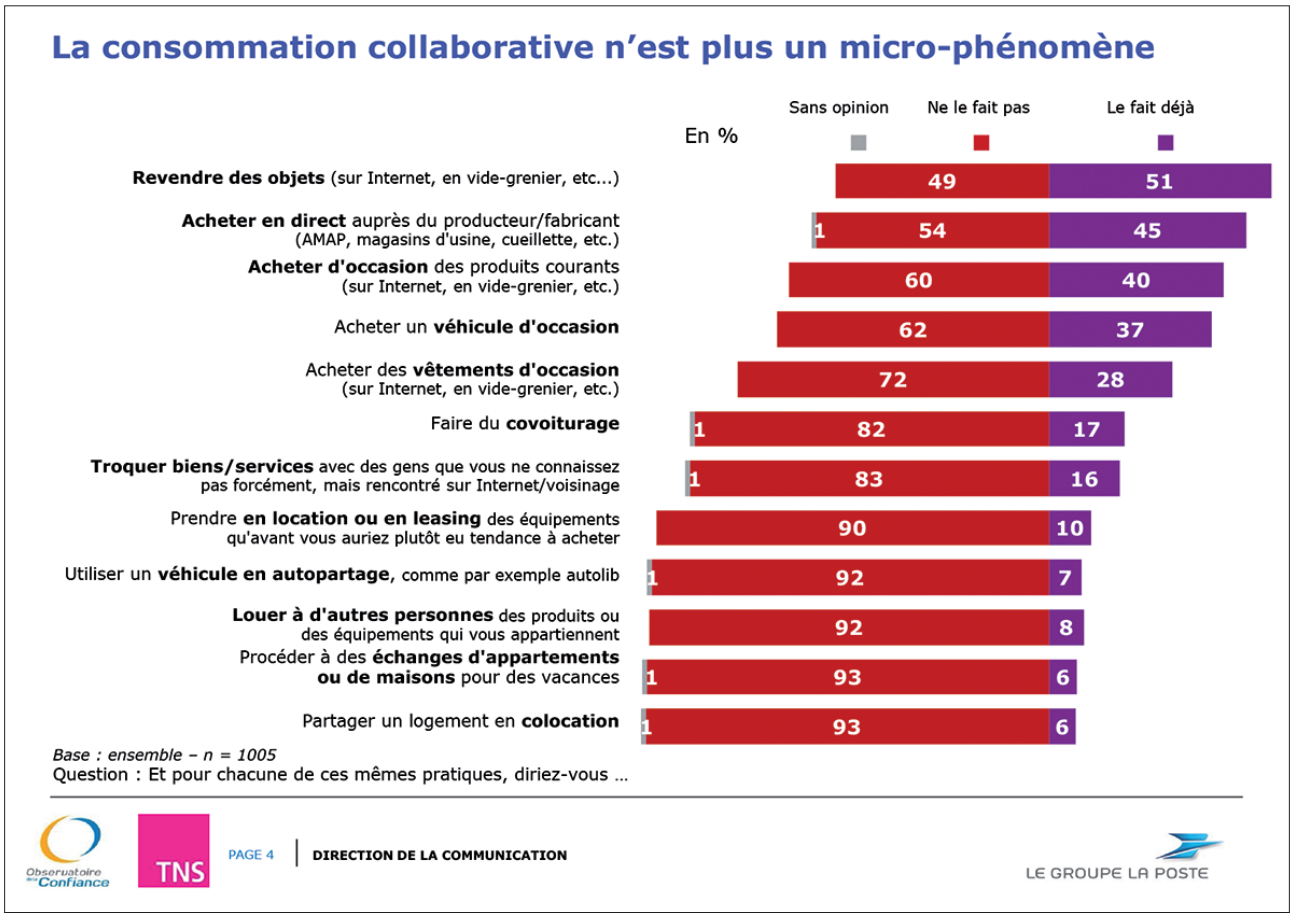


Source : Les Français et la consommation collaborative - Observatoire de la Confiance – étude TNS Sofres réalisée pour le Groupe La Poste – novembre 2013.

Cette étude montre qu'au total, près d'un Français sur deux est un adepte de la consommation collaborative : **48 % des Français pratiquent régulièrement la consommation collaborative, alors que 80 % des Français pratiquent ou comptent pratiquer la consommation collaborative**. **Parmi les adeptes de la consommation collaborative, 51 % comptent la pratiquer davantage**, 41 % autant, 8 % seulement moins. **74 % estiment que leurs changements de comportements seront durables**, 59 % qu'ils pourront représenter à l'avenir un poids important dans leurs achats et **66 % un poids important dans l'économie en général**.

## Les motivations

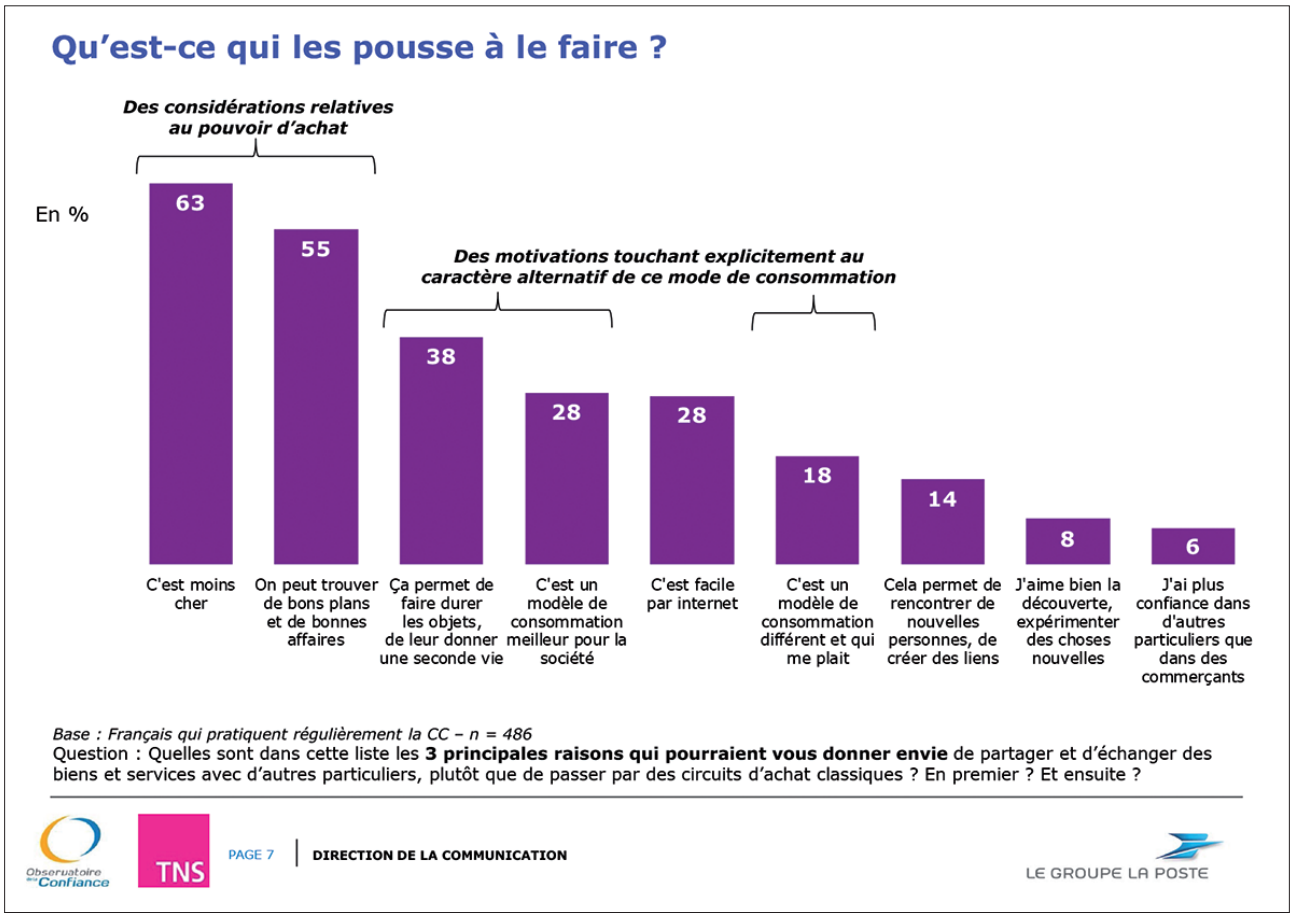


Source : Les Français et la consommation collaborative - Observatoire de la Confiance – étude TNS Sofres réalisée pour le Groupe La Poste – novembre 2013.

Ce sont d'abord des considérations relatives au **pouvoir d'achat** qui les y poussent : payer moins cher (63 % de citations) ou trouver des « bons plans » et bonnes affaires (55 %). Mais les personnes qui pratiquent régulièrement la consommation collaborative mentionnent également des motivations touchant explicitement au **caractère alternatif** de ce mode de consommation : la possibilité de faire durer les objets, de leur donner une seconde vie (38 %), le fait que ce modèle de consommation soit meilleur pour la société (28 %) ou même le seul attrait pour un modèle différent (18 %). Une aspiration, de plus en plus sensible du consommateur, à ne pas forcément consommer moins mais consommer mieux.

## Portrait statistique des usagers

L'enquête menée par TNS Sofres montre que, parmi les **48 % de personnes interrogées pratiquant régulièrement la consommation collaborative**, les profils sont :

- Plus souvent des **femmes** : 51 % des femmes pratiquent la consommation collaborative pour 45 % des hommes ;
- Plus souvent des **personnes jeunes** : 55 % des personnes sont âgées de 15 à 49 ans, et surtout celles de 25 à 49 ans (57 %) ;
- En forte proportion, **les professions et catégories socio-professionnelles supérieures** : 55 % des personnes interrogées ;
- Plus souvent des **familles nombreuses** : 68 % des foyers ont deux enfants ou plus ;
- Plus souvent des **personnes connectées** : 54 % des personnes qui ont un ou plusieurs comptes sur les réseaux sociaux ;
- Plus souvent des **personnes qui ont une activité associative** : 60 % des personnes font partie d'une association.

À l'inverse, les **20 % d'interrogés se disant réfractaires à la consommation collaborative** sont :

- Plus souvent des **personnes âgées** : 30 % des personnes âgées de 60 ans et plus se disent réfractaires à la consommation collaborative ;
- En plus forte proportion, les inactifs : 28 % **des** réfractaires ;
- Plus souvent des **ménages réduits** : 25 % des foyers composés d'une ou deux personnes ; 23 % sont des foyers sans enfants ;
- Plus souvent des **personnes peu connectées** : 30 % des personnes n'ont pas de compte sur des réseaux sociaux ;
- Plus souvent des personnes qui n'ont **pas d'activité associative** : 25 % des personnes qui ne font pas partie d'une association.

Les manières de consommer, de contribuer et de participer sont désormais en évolution. Ceci affecte notre modèle de société de manière globale et implique de revisiter les modes de production, d'organisation, de rémunération des entreprises et d'initier de nouveaux comportements d'usage pour les entreprises et pour les consommateurs. Probablement sommes nous tous déjà aujourd'hui, par nos pratiques, acteurs de ces changements.

# Conclusion

Ce premier portrait des nouvelles formes économiques à Paris appelle plusieurs remarques dans la perspective des approfondissements possibles.
Avant tout, ces trois formes économiques, économie circulaire, économie sociale et solidaire et économie collaborative, rassemblées ici sous le terme perfectible de « nouvelles formes de l'économie », ne sont ni assimilables, ni strictement séparables. Il existe des passerelles entre elles : une initiative peut être solidaire, circulaire et collaborative à la fois, elle peut aussi ne relever que d'une des trois.

**Ces nouvelles formes de l'économie partagent des valeurs communes.**
- Elles sont citoyennes et reposent une envie de faire société ;
- Elles rendent de nouveaux services à l'usager et sont porteuses d'innovation ;
- Elles prennent leur source sur un réseau et la ville dense leur est favorable ;
- Elles reposent in fine sur le contact et sont donc plus territorialisées qu'on ne le suppose, même si un certain nombre de services ont été rendus possibles par les nouveaux outils numériques et dématérialisés.

Ces valeurs communes suggèrent de les appréhender dans un ensemble.

**Elles doivent s'appréhender différemment de l'économie « classique ».**
Les outils descriptifs classiques de l'économie ne montrent pas la réalité complète de l'économie circulaire, de l'économie collaborative et de l'économie sociale et solidaire.
On constate une impossibilité à recenser ces formes économiques par les voies habituelles de l'étude économique, dans la mesure où :
- Elles ne sont pas lisibles dans les pôles d'emploi de la métropole car leur implantation diffuse et plus concentrée dans l'est parisien et métropolitain, ne suit pas les critères habituels de l'économie.
- Elles ne relèvent pas de filières spécifiques et irriguent progressivement l'ensemble de l'économie ;
- Elles sont aujourd'hui un ensemble de signaux faibles, qui ne peut pas être mis en évidence par le prisme financier mais plutôt par les services rendus à l'usager.

**Elles sont peut-être un outil de rééquilibrage économique des territoires**
L'implantation observée aujourd'hui des nouveaux services rendus par ces nouvelles formes économiques se fait à Paris dans les secteurs parfois délaissés par l'économie classique. Elles pourraient constituer un marqueur social positif pour des territoires qui ont besoin de transformer leur image économique.

Certaines thématiques semblent émerger au sein de cette économie : l'alimentaire, les fablabs, les ressourceries (qui sont intégrées dans le travail d'élaboration d'un schéma directeur des déchets à Paris) sont notamment des sujets pour lesquels un maillage du territoire semble se constituer progressivement. Une première série de cartographie issue de la collecte partielle des données montre l'implantation de ces nouvelles formes d'économie dans le territoire.

## Vers une cartographie collaborative des services rendus par les nouvelles formes de l'économie

Une cartographie évolutive plus complète de ces services pourrait aider à décrire le maillage actuel, afin d'analyser les manques et envisager le rôle que la municipalité pourrait jouer pour accompagner et accélérer ces nouveaux services.

Cette cartographie ne peut se faire qu'avec l'association des acteurs et porteurs de projet, sans lesquels la collecte de données reste parcellaire et aproximative. Elle peut à ce titre devenir un des outils de la Ville intelligente et numérique, conçue comme une carte collaborative qui serait enrichie par les contributions des acteurs eux-mêmes.

## 1 – Alimentaire

L' implantation géographique est relativement homogène, avec néanmoins un arc Nord-Est qui se dessine dans la capitale

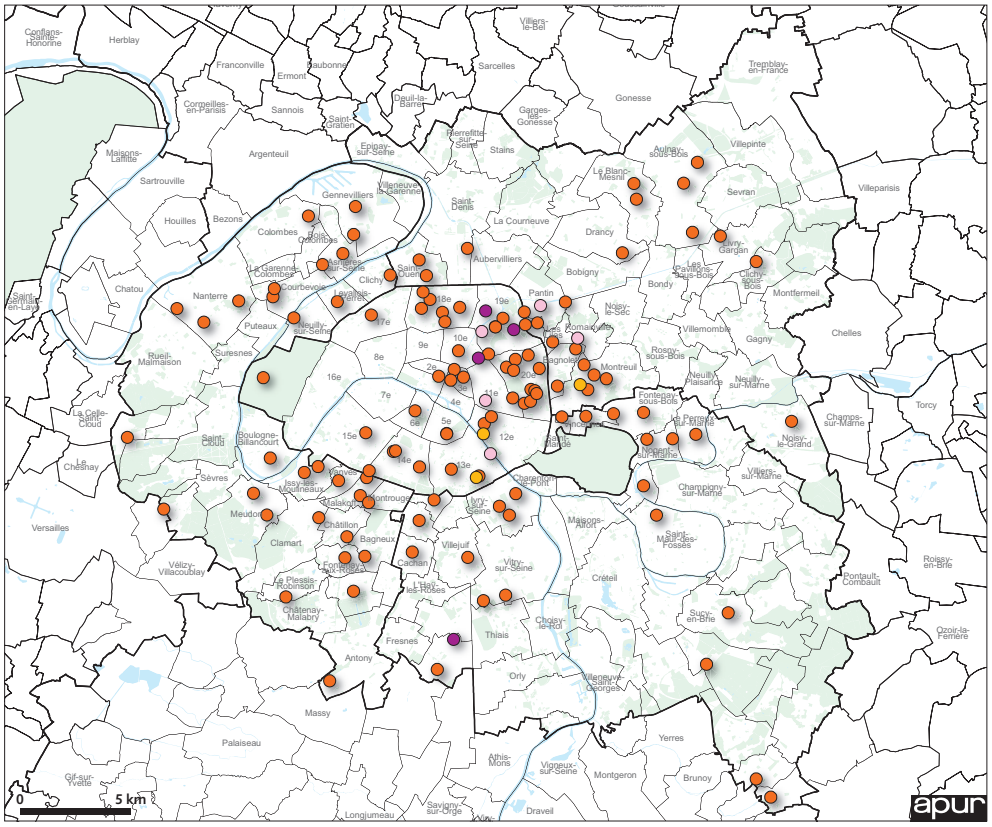


**Implantation des services issus des nouvelles formes économiques**

**Alimentaire**

*(116)* AMAP

*(3)* boulangerie

*(4)* intermédiaire de distribution

*(5)* restaurant

Source : traitement Apur - 2014

## 2 – Les jardins collectifs, partagés ou d'insertion

Ils sont des lieux ouverts sur le quartier, afin de tisser des relations intergénérationnelles et interculturelles. Ils s'inscrivent dans un tissu social dense, notamment dans les arrondissements périphériques Nord / Est / Sud de la capitale.

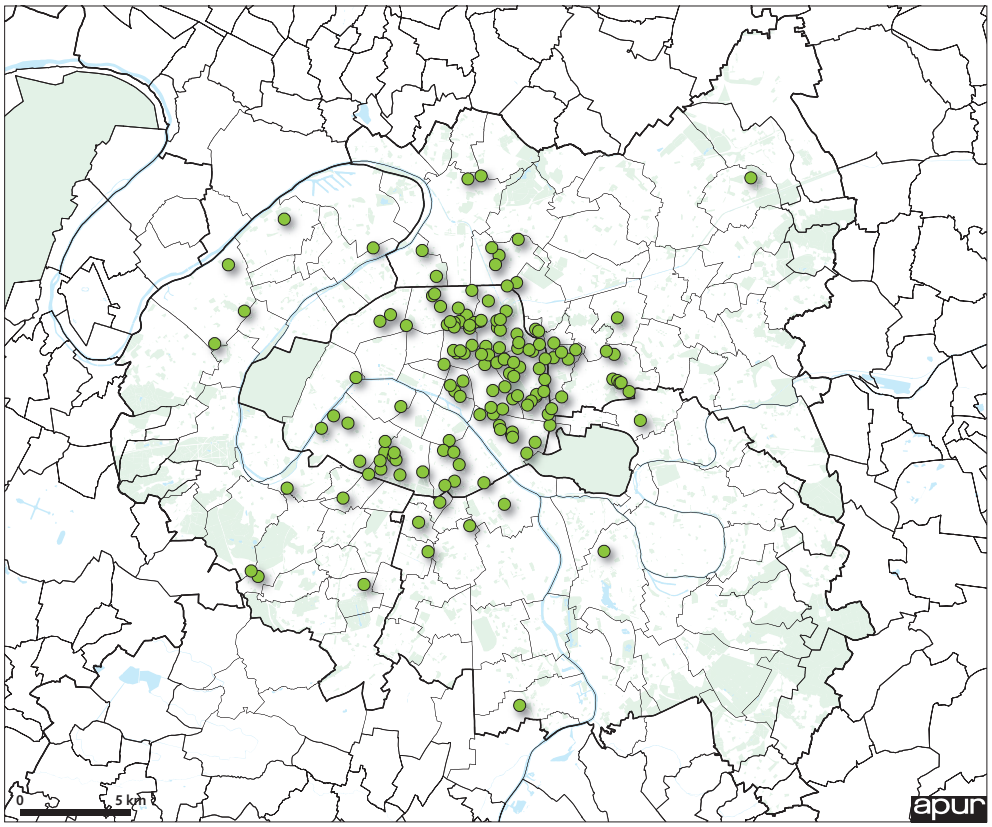


**Implantation des services issus des nouvelles formes économiques**

*(147)* jardin partagé

Source : traitement Apur - 2014

## 3 – Accorderies

En France, il existe 20 accorderies. 4 sont situées à Paris, la première implantation française ayant eu lieu dans le 19e, territoire politique de la ville et tissu associatif dense

**Implantation des services issus des nouvelles formes économiques**

*(4)* accorderie

Source : traitement Apur, BDCOM - 2014

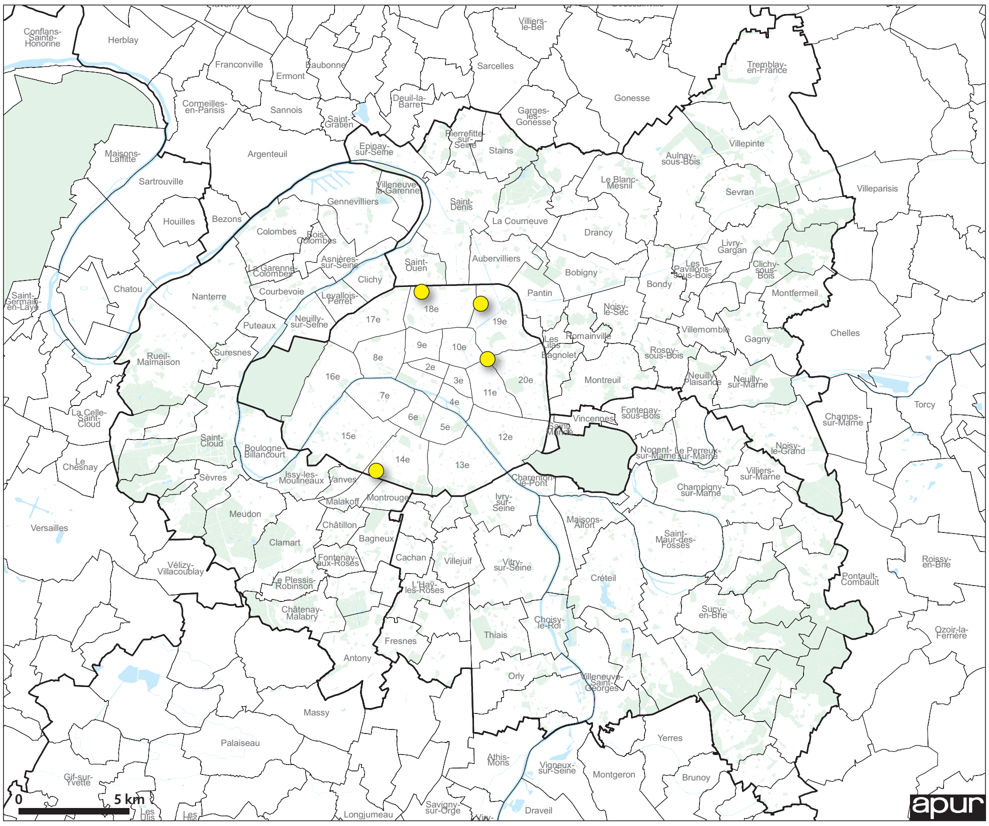


## 4 – Coworking

De nombreux espaces de coworking sont proposés à Paris, essentiellement implantés sur la Rive droite de la capitale

**Implantation des services issus des nouvelles formes économiques**

*(87)* coworking

Source : traitement Apur - 2014

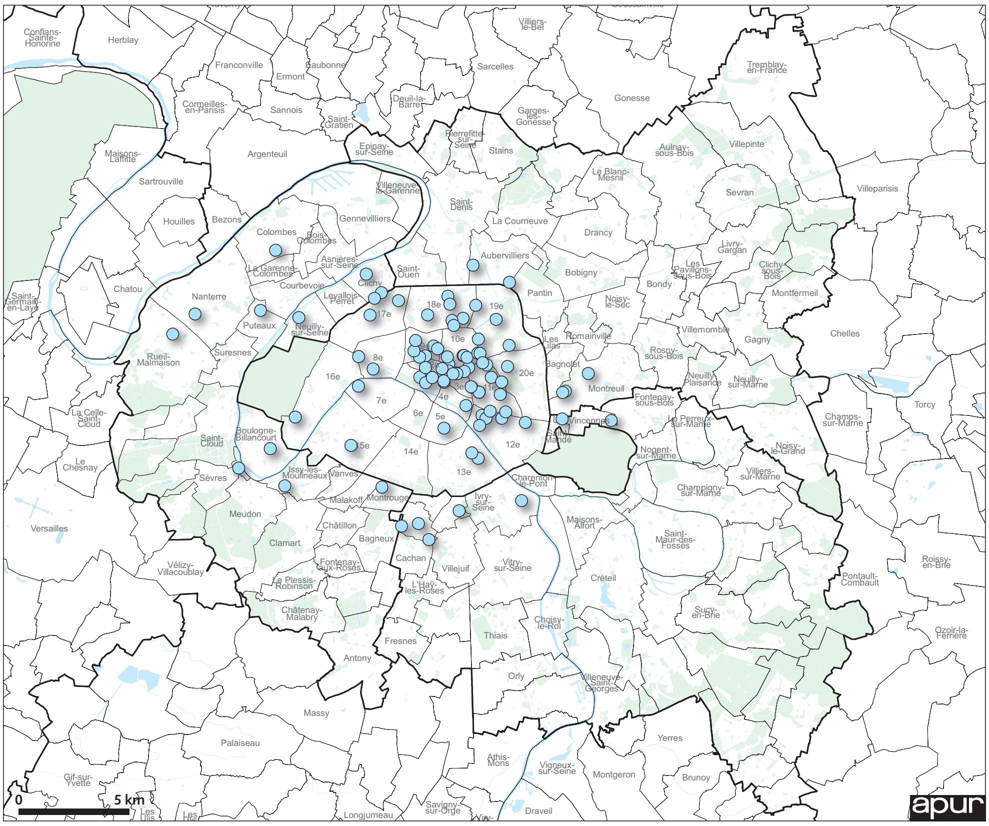

## 5 – Fablabs

Ces laboratoires de fabrication numérique collaboratifs (hackerspaces, fablabs, medialabs, techshops…) permettent la fabrication de projets à partir de toutes les technologies numériques innovantes. Leur implantation s'inscrit dans un arc Nord-Est.

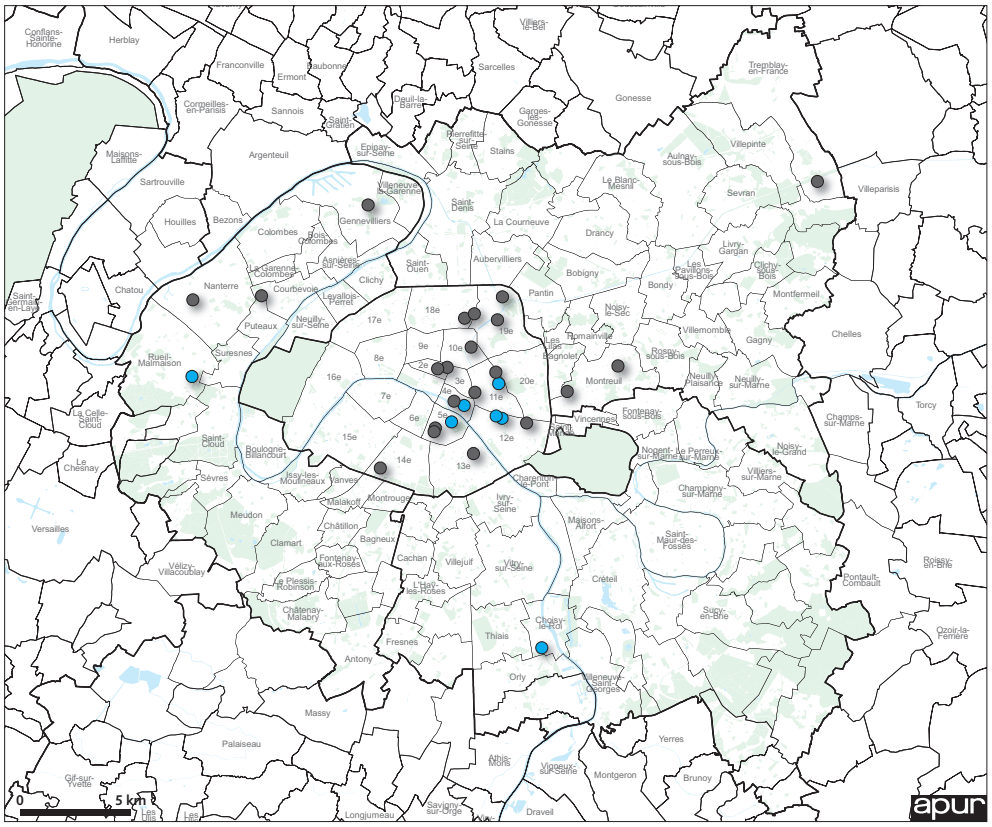


**Implantation des services issus des nouvelles formes économiques**

**Fablab**

(21) fablab

(7) hackerspace

Source : traitement Apur - 2014

## 6 – ressourceries et recycleries

Les services de proximité (réparation, biens d'occasion, brocante) sont répartis sur l'ensemble du territoire parisien avec néanmoins une forte concentration sur les arrondissements du Centre et de l'Est. En particulier, les ressourceries et recycleries sont essentiellement implantées dans l'Est parisien, en résonnance avec les besoins de la population résidente.

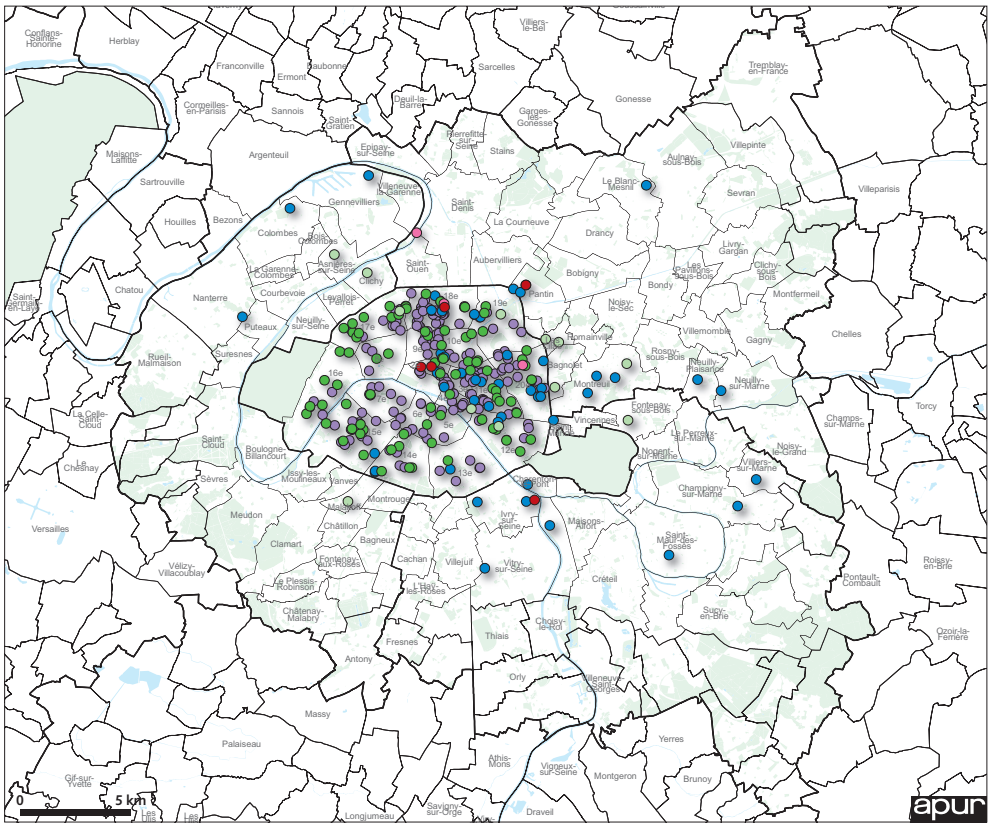


**Implantation des services issus des nouvelles formes économiques**

**Réemploi, recyclage**

(48) ressourcerie, recyclerie

(3) création

(5) services aux citoyens

(180) biens d'occasion, brocante

(81) réparation d'articles électriques et électroniques

(12) réparation de vélos

Source : traitement Apur, BDCOM - 2014

# 7/ Mobilité

Sans même recenser les  systèmes de covoiturage qui par essence sont nomades, l'implantation des systèmes Vélib et Autolib a quadrillé le centre de la métropole d'une maille régulière sur l'ensemble de ce territoire de systèmes partagés de transport.

**Les stations Autolib' et Vélib' 2013**

**Type de station**

Autolib'

Vélib'

Source : Syndicat Mixte, Mairie de Paris DVD - 2013

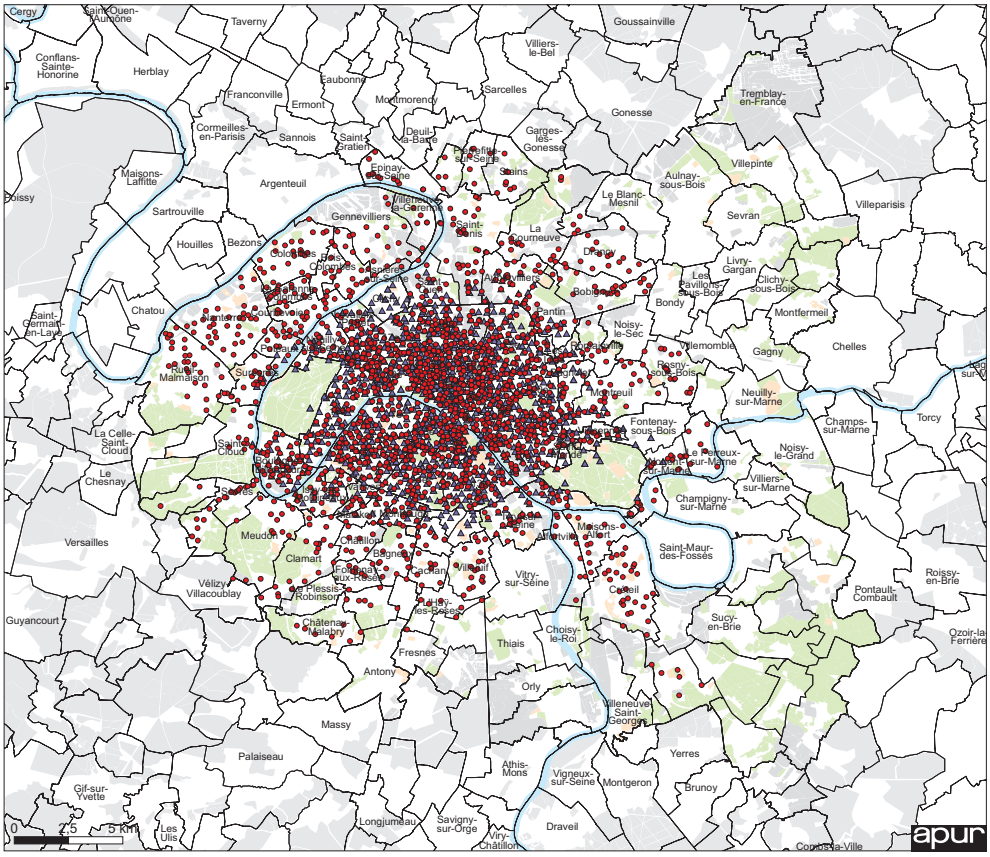

# Annexes

# Actlab par l'association Bellastock

http://actlab.tumblr.com/

60 boulevard de la Villette - 75019 Paris
01 53 38 50 76
Contact.bellastock@gmail.com

Économie circulaire
Économie sociale et solidaire
Économie collaborative

## Présentation de la structure

Bellastock est une association qui favorise le l'expérimentation collective en architecture, comme vecteur d'innovation et outil pédagogique. Elle regroupe architectes, étudiants en architecture et professionnels d'autres horizons.
En 2012, l'association a organisé la 7e édition de son festival, au cœur de l'Île-Saint-Denis, sur le thème « Le grand détournement ». Pendant cinq jours, 1000 étudiants ont expérimenté l'art du réemploi de déchets pour concevoir, habiter et finalement démonter une ville éphémère. Forte de ce succès, à partir de 2013, l'aventure sur l'Île-Saint-Denis se poursuit sous une nouvelle forme, Actlab : **un laboratoire d'expérimentations** architecturales *in situ* qui accompagne le projet de construction de l'écoquartier fluvial.

## Objectif

Le **réemploi est au cœur de la démarche** innovante de l'Actlab. C'est le chantier de démolition des anciens entrepôts du Printemps, là où sera bâti le nouvel écoquartier, qui fournit aux architectes la matière première de leur travail. Les matériaux et les objets récupérés dans les entrepôts, qui auraient dû être détruits ou jetés, deviennent alors un terreau fertile pour imaginer et créer la ville de demain.
Leur démarche présente un coût financier et écologique quasi nul ; tous les matériaux employés sont collectés, stockés et travaillés sur place. Elle participe à lutter contre le modèle linéaire « produire, consommer, jeter » tout en favorisant la création et l'innovation : les architectes qui participent à l'Actlab doivent redoubler d'ingéniosité afinde trouver un emploi aux matériaux collectés. Ce sont ces contraintes et cette perspective de défi qui ouvrent de nouvelles perspectives sur la manière de penser la ville.

## Actions entreprises / Projets / Initiatives

L'Actlab se définit lui-même comme un laboratoire sur la ville en mutation. L'équipe d'architectes travaille sur le chantier de déconstruction lui-même.
Ils se sont fixés deux missions principales :

- Concevoir des prototypes de mobilier urbain dédiés aux besoins de l'écoquartier (en accord avec la Charte de l'écoquartier) ;
- Imaginer des techniques constructives à partir de ces matériaux de récupération afin de pouvoir les réutiliser directement sur place, dans l'écoquartier.

Le travail collaboratif d'expérimentation permet aux déchets et gravats produits par le chantier de devenir la matière première de la réflexion sur les futurs équipements de l'écoquartier. Il en résulte des prototypes innovants et créatifs, dont la qualité est garantie par les architectes membres de l'équipe ; ils sont **écologiques** avec une empreinte carbone quasi nulle ; ils **répondent au plus près aux besoins identifiés** par les acteurs du territoire du fait de la constante interaction entre ceux-ci et les architectes présents sur place.

## Attente / Enjeux

Accompagner le projet d'écoquartier est une première tentative du laboratoire de mettre en avant sa démarche d'expérimentation architecturale à partir de matériaux de récupération.
*In fine*, l'Actlab se donne comme ambition d'introduire de façon courante le réemploi dans la conception actuelle de nos villes. Le laboratoire pourrait participer à d'autres projets de déconstruction ou essaimer d'autres initiatives à l'échelle de la métropole.

# Carton Plein

http://www.cartonplein.org

33 rue du Nord - 75018 Paris
01 42 57 49 93
bonjour@cartonplein.org

Économie circulaire
Économie sociale et solidaire
Économie collaborative

## Présentation de la structure

Créée en 2013, l'association Carton Plein emploie des personnes en difficulté grâce à une activité de récupération de cartons. Elle est née de la rencontre entre Francis Bouchiba, ancien imprimeur et chiffonnier, qui arpentait les rues de Paris pour récupérer ce qu'il pouvait revendre aux ferrailleurs et Antoine Aumonier, ancien directeur des ressources humaines chez Unilever, l'entreprise multinationale de l'alimentaire et de l'entretien.

## Objectif

L'association Carton Plein se fixe un double objectif :
- Récupérer dans Paris des cartons de déménagement, auprès de particuliers ou d'entreprise, les trier et les reconditionner ;
- Réinsérer dans une activité des personnes des personnes éloignées de l'emploi.

Carton Plein contribue à fournir aux particuliers des cartons de déménagement de seconde main, dont la collecte est gage de préservation des ressources naturelles et de solidarité envers les personnes en grande précarité.

## Actions entreprises / Projets / Initiatives

- **La collecte, le tri et la valorisation des cartons.** L'association récupère gratuitement, au moyen d'un vélo électrique aménagé, les cartons utilisés lors d'un déménagement par des entreprises ou des particuliers. Ils sont triés et reconditionnés dans l'atelier de l'assocition par les salariés et bénévoles, pour en faire des cartons de seconde main en parfait état. Ils sont ensuite revendus aux particuliers via Internet, à des tarifs inférieurs aux cartons neufs disponibles dans la grande distribution. Les cartons commandés peuvent être livrés directement à domicile en vélo électrique. La prestation de l'association est gage d'économie et de gain de temps pour les clients.
- **L'ouverture de parcours d'accès ou de retour à l'emploi à des personnes qui en sont éloignées.** L'association emploie plusieurs personnes en réinsertion : l'objectif est de remettre progressivement en activité des personnes en situation de grande précarité, en leur proposant quelques heures par semaine d'abord, puis d'atteindre au fil du temps un volume horaire plus important. Les salariés en réinsertion travaillent à la collecte, au reconditionnement et à la livraison des cartons. Si l'association ne les forme pas à un métier, elle permet de les réintégrer dans une structure professionnelle et de leur permettre de se socialiser de nouveau. Carton Plein travaille main dans la main avec d'autres associations, telles le Secours Catholique, Réagir (dans le 18e) ou encore l'Equipe de rue de l'Association Charonne.

## Attente / Enjeux

La participation des particuliers et des entreprises aux collectes est capitale afin de donner à l'association suffisamment d'activité pour pouvoir intégrer à une structure professionnelle solide les salariés en insertion. Active aujourd'hui uniquement dans le Nord de Paris et la petite couronne, l'association sillonnera tout le reste de la capitale grâce à un vélo électrique à partir de 2015.

# Chauffeur & Go

www.chauffeurandgo.com

Hauts de Seine

Économie circulaire

**Économie sociale et solidaire**

Économie collaborative

## Présentation de la structure

Chauffeur & Go est un projet de coopérative solidaire qui permet à des personnes éloignées de l'emploi de développer une activité de chauffeur sans voiture. Coopérative de chauffeurs, Chauffeur & Go a été créé en 2009 à l'initiative de l'Adie. Elle propose une solution entrepreneuriale simplifiée pour des demandeurs d'emplois souhaitant devenir travailleurs indépendants tout en bénéficiant du soutien d'une structure.

## Objectif

L'initiative répond à deux problèmes identifiés :

- **Un problème d'emploi**. Il s'agit de permettre à des personnes sans qualification de créer leur propre activité sans être confrontées aux difficultés que pose l'auto-entrepreneriat ;
- **Un problème de mobilité.** Il s'agit de répondre aux difficultés de mobilités de personnes possédant un véhicule mais dans l'incapacité de le conduire. Il peut s'agir de personnes âgées non disposées à conduire sur de longues distances ou ayant besoin d'un appui, de personnes dans l'incapacité temporaire de conduire suite à un handicap ou un retrait de permis ou encore de personnes amenées à se déplacer pour raisons professionnelles et souhaitant bénéficier d'un service de chauffeur pour travailleur leurs dossiers pendant le trajet.

## Actions entreprises / Projets / Initiatives

Chauffeur & Go répond à de nouveaux besoins de mobilité tout en constituant une offre de transport alternative dans la métropole.

- **Simplifier l'initiative entrepreunariale individuelle.** Chauffeur & Go constitue une solution idéale pour des demandeurs d'emploi souhaitant devenir entrepreneurs indépendants. Le démarchage de la clientèle, difficile lorsqu'il relève de la seule initiative individuelle est assuré par la coopérative. Les services administratifs (réservation gestion, suivi client et facturation) sont également mutualisés.
- **Favoriser le retour vers l'emploi.** En mobilisant les exclus de l'emploi au service des exclus de la mobilité, le projet constitue un projet à forte création d'emplois. Le recrutement des chauffeurs s'effectue au terme d'un long processus de sélection et de formation. Une fois intégrés à la coopérative, ils reçoivent une formation et un accompagnement en continu et bénéficient par ailleurs d'une assurance couvrant leur activité professionnelle.
- **Une solution alternative aux transports existants.** L'entreprise répond à un besoin nouveau, ou du moins d'une ampleur nouvelle. Parmi les facteurs principaux, le vieillissement de la population conduit à une forte hausse du nombre de personnes âgées en situation d'isolement et dans l'incapacité de continuer à utiliser leur voiture.

## Attente / Enjeux

Lancée en Île-de-France, la société a étendu son réseau en France : le Nord, l'Aquitaine, les Midi-Pyrénées, le Rhône-Alpes et la Loire-Atlantique. L'ambition affichée est de recruter 500 chauffeurs d'ici 5 ans. Elle emploie aujourd'hui au total 80 chauffeurs dans les régions où elle est implantée.

# Coopaname

www.coopaname.coop

110 rue Jeanne d'Arc - 75013 Paris
Stéphane Veyer, gérant de la coopérative

Économie circulaire
Économie sociale et solidaire
Économie collaborative

## Présentation de la structure

Coopaname est une coopérative d'activités et d'emploi (CAE) créée en 2004. Coopaname permet à des entrepreneurs de vivre de leur savoir-faire en toute autonomie en exerçant leur activité dans une entreprise coopérative qu'ils partagent. Plutôt que de fonder une entreprise isolée, Coopaname permet aux entrepreneurs de s'associer sous statut salarié.
Coopaname mène aujourd'hui son activité dans cinq établissements en région parisienne : deux à Paris dans les 20e et 13e arrondissement, un à Nanterre, un à Aubervilliers, un à Chevilly-Larue et Bry-sur-Marne.

## Objectif

La démarche d'entreprenariat salarié a pour objectifs principaux :
- Pallier les faiblesses du statut de l'auto-entreprenariat ;
- Encourager la création de leur propre emploi salarié par les individus ;
- Rompre l'isolement et promouvoir les échanges et les collaborations professionnelles.

## Actions entreprises / Projets / Initiatives

- **Sécuriser les droits et la protection sociale.** La coopérative procure aux entrepreneurs salariés, à travers la structure collective, certaines protections sociales : droit du travail ou formation professionnelle par exemple, dont le statut d'auto-entrepreneur ne leur permettait pas d'en bénéficier dans les mêmes conditions. De même, le régime salarié de la coopérative ouvre les droits à l'ensemble de la protection sociale et permet donc de bénéficier d'une indemnisation chômage en cas de rupture de contrat.
- **Garantir l'autonomie.** Chaque activité est gérée comme une entreprise autonome. Coopaname n'est pas dans une logique de prestation de services, mais de création de leur propre emploi salarié par les individus. Une convention de partenariat a été signée en ce sens avec Pôle Emploi en septembre 2011. D'un point de vue professionnel, chaque salarié jouit de la plus grande autonomie possible, en allant chercher ses clients comme un travailleur indépendant.
- **Bénéficier d'une structure support et pouvoir se concentrer sur son métier.** La vocation première de Coopaname est d'accompagner dans leur création d'entreprise les publics qui ont un savoir-faire, souvent manuel, mais aucune notion comptable ou de marketing. Le traitement administratif et comptable des activités est mutualisé et effectué par la coopérative, contre 10% des revenus d'activités des entrepreneurs.
- **Assurer un niveau de revenu.** Les salariés sont rémunérés en fonction du volume d'activité qu'ils génèrent. Le salaire varie donc en fonction du chiffre d'affaires et est ajusté au fil du temps. Néanmoins, le système de la coopérative permet de garantir un salaire lisse sur l'année : durant les congés, ou lors d'un retard de paiement par un client, l'entrepreneur bénéficie de sa rémunération de salarié. Ce la permet une garantie supplémentaire par rapport au régime des indépendants.
- **Rompre l'isolement.** Coopaname apporte aux entrepreneurs salariés la mutualisation des compétences ou des possibilités d'affaires auxquelles un travailleur indépendant ne pourrait prétendre. Elle constitue un réseau professionnel et prouve que la réussite est davantage assurée quand il est possible de s'associer avec d'autres.

## Attente / Enjeux

Au-delà de son utilité de création d'emplois, Coopaname met en avant une fonction d'innovation pour l'économie. L'activité de Coopaname prouve qu'il est possible de commencer à inventer des types d'organisation économique différents qui permettent un autre rapport au travail, à la propriété et à la gouvernance. Le régime d'auto-entrepreneur résulte souvent en une nouvelle précarité et de nouveaux liens de subordination avec les donneurs d'ordres. Coopaname apporte des réponses autant aux enjeux de la flexi-sécurité qu'à l'aspiration des gens à travailler autrement, car travailler pour soi et réussir ensemble sont deux principes qui fonctionnent.

# Discosoupe

www.discosoupe.org

Bastien Beaufort et Carole Delboy,
co-initiateurs du mouvement

- Économie circulaire
- Économie sociale et solidaire
- Économie collaborative

## Présentation de la structure

Discosoupe est un mouvement citoyen qui organise des performances culinaires, festives et militantes de lutte contre le gaspillage alimentaire. Le mouvement repose sur une communauté de membres actifs dans plusieurs pays du monde et connectés entre eux. Le format des actions et des événements Discosoupe est documenté et diffusé librement sur Internet pour permettre à chacun d'organiser une Discosoupe à son échelle et de lutter ainsi contre le gaspillage alimentaire.
Carole Delboy a eu l'idée d'importer le mouvement en France après l'avoir vu en marche à Berlin, organisé dans ce qu'il est communément appelé localement les « **Schnippel Disko** ». Avec l'aide de Bastien Beaufort, qui participait au mouvement Slow Food à Paris, ils ont initié la première Disco Soupe en mars 2012 dans le 19e arrondissement. Depuis, la communauté Disco Soupe en France repose sur le dynamisme et les initiatives individuelles de ses membres.

## Objectif

L'objectif est de préparer et manger ensemble un repas fait à partir d'aliments qui auraient dû être jetés. La Disco Soupe est un moyen visible de dénonciation du gaspillage, un vecteur innovant de sensibilisation à cette problématique, toujours dans un contexte festif notamment musical.
La vocation première de la Disco Soupe est donc de sauver les rebuts alimentaires. Dans les faits, le principe de partage qui l'anime dépasse ce simple engagement. En organisant des moments d'échanges ouverts à tous, avec convivialité et plaisir de cuisiner ensemble, Disco Soupe participe à la **réappropriation de l'espace public** et à la création de lien social entre les participants, les passants, les personnes en difficulté et tous ceux qui dégustent le plat préparé, librement et gratuitement.

## Actions entreprises / Projets / Initiatives

Toutes les Disco Soupes organisées à travers le monde suivent les mêmes principes. Les fruits et légumes sont des invendus récupérés **en fin de marché par exemple** ou encore des invendables peu appétissants ou abîmés. La Disco Soupe est organisée dans un lieu public, aménagé pour accueillir l'événement (tables, chaises, équipements pour la cuisine et la cuisson, sans oublier l'accompagnement musical, DJ, fanfare ou musiciens). Les fruits et légumes sont cuisinés en soupes, salades ou compotes grâce aux bénévoles, puis partagés et dégustés sur place.
Depuis le lancement du mouvement en France, les événements fleurissent un peu partout, au gré des fêtes, des marchés, des festivals ou des initiatives individuelles ou de quartier.

## Attente / Enjeux

L'impact des Disco Soupes peut se mesurer de manière effective par les kilos de légumes sauvés de la poubelle et le nombre de repas servis. Sur le long terme, l'enjeu est de sensibiliser le plus grand nombre de personnes au scandale du gaspillage, en espérant que le mouvement puisse essaimer de bonnes pratiques individuelles dans la gestion alimentaire au quotidien.

# Green Raid

www.greenraid.fr

Karine Niego, Fondatrice

Économie circulaire

Économie sociale et solidaire

Économie collaborative

## Présentation de la structure

Green Raid est une plateforme digitale collaborative et participative réunissant tous les lieux et service de proximité permettant un mode de vie durable, autour de soi grâce au système de géolocalisation ou à proximité de l'adresse de son choix. Le projet Green Raid a débuté en 2012 pour la ville de Nantes, élue Capitale verte européenne 2013.

## Objectif

- **Référencer tous les lieux de proximité qui rendent possible un mode de vie durable.** Ce sont les TPE/PME, artisans, commerçants indépendants, qui rendent possible des solutions alternatives pour le quotidien : des services plus fiables, plus pratiques, plus conviviaux, plus respectueux de l'environnement par exemple. Mais ces acteurs sont peu visibles ou peu connus. Le rôle de Green Raid est de les référencer et de faire connaître leurs lieux et les services qu'ils proposent, pour mettre en avant les solutions qui permettent le changement, autour de chez soi.
- **Faciliter un autre quotidien pour les citoyens.** Tous les lieux qui permettent de se déplacer en respectant l'environnement, de recycler, de consommer local, de réparer, de découvrir la nature, en bref, d'avoir un comportement de consommation durable et responsable, sont réunis, quartier par quartier, sur une même plateforme. L'outil de recherche et le service de géolocalisation rendent ces informations facilement accessibles. Grâce à la participation collaborative des utilisateurs, le nombre de bons plans durables augmente et chacun peut trouver le lieu et le service dont il a besoin.

## Actions entreprises / Projets / Initiatives

- **Mettre en avant uniquement des lieux concernés par le développement local et responsable.** Le choix de Green Raid est de ne pas référencer la moyenne et grande distribution, mais uniquement les acteurs de proximité, **vecteurs principaux de changement dans les usages quotidiens des citoyens.** Green Raid met en avant les activités qui favorisent : l'économie circulaire, les circuits courts, la nature en ville, la consommation responsable, la mobilité douce, le lien social.
- **Une plateforme en service pour la ville de Nantes.** En octobre 2013, les versions beta du site internet et de l'application ont été lancées à Nantes : 1500 lieux étaient référencés dans la plateforme pour son lancement. Depuis lors, l'utilisation de Green Raid par les Nantais a permis de prouver que les citoyens peuvent changer leurs usages quotidiens vers un mode de vie plus durable quand ils ont à leur disposition un outil dont l'information est qualifiée, accessible et pratique.

## Attente / Enjeux

A Nantes, un an après le lancement de la plateforme, 1568 lieux étaient référencés et 615 utilisateurs étaient inscrits.
Face à ce succès, le projet doit s'étendre à d'autres villes en France, afin de porter partout la démarche de progrès continu que défend Green Raid. La prochaine étape est Paris, où la plateforme devrait voir le jour à l'été 2015.

# La Boîte à Champignons par UpCycle

http://www.laboiteachampignons.com/

Cédric Péchard, co-fondateur
06 26 85 05 77
cpechard@upcycle.org

Économie circulaire
Économie sociale et solidaire
Économie collaborative

## Présentation de la structure

La Boîte à Champignons, lancée par l'entreprise UpCycle, est un projet de champignonnière urbaine qui fonctionne grâce au marc de café. D'abord installée dans un ancien container de transport dans le 20e arrondissement de Paris, UpCycle a déménagé en vallée de Chevreuse. La production agricole y a rejoint un site d'insertion de personnes handicapées mentales : vingt d'entre elles constituent aujourd'hui la totalité des salariés de l'entreprise. Chaque semaine, UpCycle récupère en moyenne 2 tonnes de marc de café issus de la région Île-de-France, via des partenariats avec Jacques Vabre et le groupe Caron, gestionnaire de 5.000 machines à café automatiques dans la région.

## Objectif

L'objectif de La Boîte à Champignons est triple : faire vivre une culture de champignons écologique, sociale et locale.

- Ecologique : l'utilisation de produits recyclés pour la production permet une empreinte carbone quasi nulle ;
- Sociale : la vocation de UpCycle est l'insertion de personnes en situation de handicap ou de grande exclusion (agrément « Entreprise Solidaire ») ;
- Locale : le marc de café vient de la région Île-de-France, il est collecté pendant la tournée habituelle d'approvisionnement des sociétés partenaires ; la distribution des récoltes se fait via des réseaux locaux comme La Ruche qui dit Oui et les AMAP.

UpCycle se fixe comme objectif de produire des aliments d'excellente qualité, utilisés aussi bien par les particuliers que par les professionnels de la restauration. A ce jour, plusieurs chefs étoilés parisiens ont ajouté cette variété de pleurotes à leur carte.

## Actions entreprises / Projets / Initiatives

- U-Farm, c'est le projet de champignonnière urbaine installé en région parisienne. Le marc de café, biodéchet qui devrait habituellement partir à l'incinérateur, devient le substrat de nouvelles cultures après avoir été mélangé avec de la craie, des copeaux de bois et un concentré de semences de champignons. Il est mis à incuber dans un container et au terme des six semaines de récolte, ce sont jusqu'à 10 tonnes de champignons qui sont produites, pour une seule surface de 30m². Une fois la production terminée, pas de déchet : ce substrat est réutilisé comme amendement organique (engrais) dans une ferme péri-urbaine de la région Île-de-France.
- La Boîte à Champignons en kit, est la première champignonnière d'intérieur fonctionnant à partir des biodéchets des particuliers. C'est une version en modèle réduit de la production de pleurotes. Le kit est à commander sur internet et à faire pousser chez soi.

## Attente / Enjeux

Créée en 2012, la vocation première d'UpCycle est l'insertion de personnes en situation de handicap ou de grande exclusion. L'activité de production agricole en région parisienne lancée par l'entreprise n'était qu'un moyen d'y parvenir.
L'utilisation d'anciens containers permet à ce système de production agricole d'être modulaire et reproductible dans toutes les villes du monde. A ce titre, il serait capable de contribuer à nourrir les populations urbaines des grandes mégapoles et créer de la résilience locale, en imaginant des façons alternatives de produire et en transformant les déchets générés par la ville en ressources alimentaires.

# La Louve

http://www.cooplalouve.fr

Goutte d'Or - 75018 Paris
(local provisoire du groupement d'achats)

Économie circulaire
Économie sociale et solidaire
Économie collaborative

*En 2015, une grande surface d'un genre nouveau devrait voir le jour dans le 18e arrondissement de Paris.*

## Présentation de la structure

Aujourd'hui, La Louve est un groupement d'achats grâce auquel ses membres commandent des produits choisis pour leur qualité (pour le moment, des denrées non-périssables) toutes les quatre semaines. Ne pratiquant quasi pas de marge sur le prix initial, ces produits deviennent particulièrement accessibles.
A l'horizon 2015, La Louve ambitionne de devenir la première coopérative alimentaire participative de grande ampleur à Paris. Le principe est simple : ouvrir un supermarché collaboratif, détenu à 100% par ses membres. Ceux-ci garantissent le bon fonctionnement du supermarché en fournisant des heures bénévoles de travail en échange de l'accès aux produits de bonne qualité à bas prix.
Pour monter ce supermarché à Paris, La Louve collabore avec la Park Slope Food Coop, une coopérative alimentaire située dans le quartier de Brooklyn à NYC, dont elle s'inspire largement. Créée en 1973, la Park Food Slope Coop est aujourd'hui un supermarché de 1200 m² qui fonctionne grâce à ses 16 000 membres. Elle propose prioritairement des produits biologiques et éthiques, moins chers que dans dans un magasin spécialisé.

## Objectif

L'objectif d'une coopérative alimentaire est de permettre aux membres de faire leurs courses parmi des produits choisis par eux (produits biologiques, locaux, artisanaux, par exemple) en garantissant des prix bas grâce aux économies réalisées sur le coût de la main d'œuvre. La coopérative n'a pas de but lucratif ; le prix de vente permet d'assurer une rémunération juste aux producteurs.
En détenant eux-mêmes financièrement le capital de leur supermarché, les membres de la coopérative échappent au réseau de la grande distribution agroalimentaire. Ils revendiquent de pouvoir faire leurs courses de manière responsable, solidaire, locale.
A Paris, en plus d'un lieu de vente, La Louve ambitionne d'être un lieu de sensibilisation aux enjeux alimentaires actuels et un lieu d'échange et de partage autour de la nourriture.

## Actions entreprises / Projets / Initiatives

La Louve prévoit de fonctionner grâce au réseau de ses membres. Ceux-ci participent financièrement par une adhésion annuelle de 25 euros et un investissement initial de 100 euros, payés une fois et remboursés en cas de départ de la coopérative.
En devenant membres, chacun s'engage à accomplir diverses tâches (administration, nettoyage, caisses, mise en rayon, etc.) à raison de 2h45 toutes les quatre semaines. Ce bénévolat doit assurer 75 % du travail à effectuer, le reste des tâches étant assuré par des salariés. Ces économies faites sur le coût du personnel garantissent aux membres un prix d'achat des produits compétitif.

## Attente / Enjeux

La création d'une coopérative alimentaire est une action forte dans le tissu commercial parisien, où cette offre n'existe pas dans une telle envergure. Le supermarché devrait a priori s'implanter dans le quartier de Simplon, où il existe peu de commerces de proximité. Cette nouvelle structure doit permettre à tous les habitants du quartier d'acheter des produits de qualité au prix le plus bas – un échelonnement de l'investissement de 100 euros est envisagé, pour que les personnes les moins aisées puissent entrer dans la coopérative. Le lieu doit aussi agir comme un vecteur de lien social, grâce à l'échange et au partage autour de la nourriture qu'il ambitionne de favoriser, mais aussi grâce au travail bénévole qui sera effectué collectivement par les membres.

A New-York, depuis 1973, le concept de supermarché collaboratif de la Park Slope Food Coop a fait ses preuves. Il faut parfois attendre 40 minutes pour pouvoir accéder aux caisses, malgré les 1 200 m² de superficie et l'activation constante des bénévoles. L'important temps de bénévolat dégagé par la disponibilité des 16 000 membres a conduit à la diversification des services : l'ouverture d'une crèche attenante à la coopérative pour accueillir les enfants le temps que les parents fassent leurs achats ; la publication d'une gazette rédigée par les membres (Linewaiter's Gazette), à lire en attendant d'accéder aux caisses ; des services nouveaux comme des bénévoles raccompagnant les autres membres acheteurs jusqu'à leur voiture, leur arrêt de transport en commun ou leur domicile et ramenant à leur place le chariot vide. L'abondance de main d'œuvre bénévole conduit même les membres de la coopérative à devoir effectuer leurs heures de bénévolat dans d'autres coopératives de la ville de NYC. Une initiative qui a donc essaimé dans d'autres quartiers de la ville et rencontre partout le même franc succès.

# La Recharge

http://www.la-recharge.fr/

38 rue Sainte-Colombe - 33000 Bordeaux
Guillaume Desanderval et Jules Rivet, Co-fondateurs

- Économie circulaire
- Économie sociale et solidaire
- Économie collaborative

*Faire ses courses sans produire aucun déchet inutile ?*
*Une épicerie sans emballage s'est ouverte en juillet à Bordeaux.*
*Son credo : la lutte contre les plastiques et cartons ménagers et le gaspillage alimentaire.*

## Présentation de la structure

Deux jeunes diplômés, soucieux des problèmes économiques et écologiques auxquels est confrontée leur génération, ont ouvert dans le centre de Bordeaux La Recharge, première épicerie sans emballage en France. L'entreprise travaille avec des producteurs locaux, et propose à ses clients près de 300 produits, alimentaires et ménagers, de qualité et/ou biologiques, à des prix équivalents aux supermarchés traditionnels – l'absence d'emballage et les circuits courts pour le transport réduisant les coûts.

## Objectif

Les fondateurs de La Recharge sont partis du constat que chaque habitant jette en moyenne 125 kilos de plastiques et cartons ménagers chaque année. La production de ces emballages est gourmande en énergie, polluante et les emballages sont souvent mis à la poubelle sitôt après achat des produits, ne servant au final que le temps du transport.
L'objectif de La Recharge est de permettre aux consommateurs de :

- Réduire leurs déchets inutiles (emballages jetables, contenants non réutilisables, etc.) et réduire le gaspillage alimentaire en achetant en vrac uniquement la quantité de produit dont ils ont besoin ;
- Réutiliser, en plébiscitant les contenants réutilisables, à recharger en magasin.

## Actions entreprises / Projets / Initiatives

A La Recharge, les clients viennent avec leurs propres contenants ou peuvent si besoin acheter sur place des contenants réutilisables. Les produits laitiers, comme les yaourts, sont disponibles dans des contenants en verre consignés. L'épicerie n'utilise aucun contenant jetable.
Les clients peuvent choisir la quantité exacte de produit dont ils ont besoin, évitant les pertes et le gaspillage qu'impliquent souvent les produits préemballés. Les clients payent au poids avec des contenants pour les recharger.
Si l'épicerie peut fonctionner sans emballage jetable, c'est que les producteurs sont exclusivement locaux. Ainsi, ils livrent ou il est possible pour l'épicerie de se fournir directement chez eux et de rapporter les cageots, bouteilles, sacs ou bidons vides pour les remplir à nouveau.

## Attente / Enjeux

La démarche du sans emballage constitue une innovation par rapport au mode de consommation actuel généralisé par la grande distribution. Pour autant, La Recharge est avant tout un retour au commerce de proximité d'antan, où les achats se faisaient en vrac et à la pièce, selon les besoins. Ce concept trouve aujourd'hui une nouvelle résonance, face à la production croissante de déchets ménagers et la prise de conscience généralisée d'une urgence à agir pour un développement durable.

# La Réserve des Arts

http://www.lareservedesarts.org/

Rue Prévost Paradole - 75014 Paris
Jeanne Granger et Sylvie Bétard, Co-fondatrices
contact@lareservedesarts.org

**Économie circulaire**
**Économie sociale et solidaire**
**Économie collaborative**

## Présentation de la structure

La Réserve des Arts est une association qui récupère des rebuts et chutes de matériaux dans les entreprises, les valorise et les revend à très bas prix aux professionnels de la création.
Créée en 2008 par Jeanne Granger et Sylvie Bétard, deux professionnelles du secteur culturel soucieuses d'intégrer l'écologie à la création, elle s'inspire d'un modèle new-yorkais, Material for the Arts, qui réussit à valoriser 5000 tonnes de déchets par an sur plus de 3000 m².
D'abord installée dans le 20e arrondissement, l'association dispose désormais d'une boutique ouverte aux professionnels de la création dans le 14e arrondissement.

## Objectif

La Réserve des Arts s'est fixé trois missions :
- Agir pour la prévention et la réduction des déchets, en collectant et en valorisant les rebuts d'entreprises ;
- Soutenir le secteur culturel, par une offre matérielle à bas prix suite au constat de baisse constante des aides attribuées à la production artistique ;
- Promouvoir le réemploi des matériaux, en incitant aux bonnes pratiques d'éco-conception.

Comme l'explique sa co-fondatrice, Sylvie Bétard : grâce à sa démarche éco-innovante, « *la Réserve des Arts cherche à répondre aux besoins matériels de la création artistique, à être pour les professionnels un lieu d'inspiration et une communauté d'échange de compétences* ».

## Actions entreprises / Projets / Initiatives

La Réserve des Arts collecte auprès d'entreprises partenaires (du secteur du bâtiment, du luxe, de l'événementiel) des rebuts, des chutes de matériaux ou bien des objets. Sauvés de la benne à ordures, ils sont triés, répertoriés et stockés pour être présentés dans un espace de vente réservé aux professionnels et étudiants des secteurs culturels (écoles d'art, architectes, designers, couturiers, plasticiens, mais aussi associations de quartier, musées, institutions culturelles, etc).
Offrant un lieu unique de mise en réseau de tous ces professionnels, la Réserve des Arts se veut également un lieu d'échanges, d'inspirations, une occasion de trouver des ressources pour se professionnaliser, ainsi qu'une plateforme d'information sur le réemploi et l'écoconception. C'est à ce titre que l'association mène des actions de sensibilisation auprès du grand public : en direction des écoles d'art et des professionnels de la création, sur le réemploi ; en direction des entreprises, sur la réduction des déchets.

## Attente / Enjeux

En 2013, la Réserve a collecté 22 tonnes de rebuts dans trois entreprises conventionnées. Ce sont 16 tonnes qui ont été valorisées par les adhérents, qui les ont transformées en nouvelles créations.
La Réserve des Arts souhaite mettre en place un cercle vertueux : plus les professionnels adhèrent et sont demandeurs de matériaux de récupération pour leurs créations, plus les entreprises pourront être sensibilisées et ainsi réduire leurs déchets.

# La Ruche qui Dit Oui

www.laruchequiditoui.fr

208 rue Saint-Maur - 75010 Paris

Économie circulaire

Économie sociale et solidaire

Économie collaborative

*La Ruche Qui Dit Oui permet aux consommateurs de commander des produits issus de l'agriculture fermière sur Internet directement auprès de producteurs locaux.*

## Présentation de la structure

L'idée de la Ruche Qui Dit Oui est née dans la tête de Guilhem Chéron, diplômé d'une école de design industriel qui a affirmé son engagement pour les enjeux sociaux, la cuisine et les questions alimentaires. En 2010, il intègre un uncubateur d'entreprise d'où émergera le concept de la Ruche Qui Dit Oui. La société La Ruche Qui Dit Oui, qui dispose d'un bureau à Paris et de cinq en province, elle compte aujourd'hui 50 salariés.

## Objectif

La volonté de la Ruche Qui Dit Oui est d'engager un véritable changement de fonds des comportements en matière de consommation. Pour cela elle veut :

- **Accompagner et accélérer le changement de modèle agricole, en soutenant une agriculture fermière, durable, et relocalisée.** Aujourd'hui l'agriculture industrielle et l'objectif du quantitatif dominent. La Ruche Qui Dit Oui veut encourager la production agricole locale et durable, par le choix de l'agroécologie pour tous les agriculteurs et le recours à la permaculture au maximum.
- **Favoriser un système de vente directe pour une alimentation de qualité, avec un approvisionnement alimentaire respectueux de l'environnement et basé sur la proximité et la connaissance des fournisseurs.** L'idée est de changer d'échelle pour les circuits courts, et de passer à l'hyper-local, pour qu'à terme la vente directe retrouve une place majoritaire dans la distribution alimentaire.

## Actions entreprises / Projets / Initiatives

- **La mise en place d'un modèle viable et attractif grâce à Internet.** L'outil Web a permis la naissance de la Ruche Qui Dit Oui et a permis l'expansion de son modèle. En se connectant sur le site Internet, chacun peut trouver la Ruche ouverte la plus proche de chez soi ou demander à ouvrir une Ruche. Dans chaque Ruche ouverte, des ventes ont lieu régulièrement : les membres inscrits peuvent voir les offres des producteurs et commander les produits qui les intéressent. Les producteurs fixent eux-mêmes le seuil minimum de commandes à partir duquel ils se déplaceront pour livrer leurs produits. La distribution des produits a lieu sur un créneau fixe, dans le lieu qui abrite la Ruche (maison de quartier, café/restaurant, local associatif, etc.). Elle est assurée par les bénévoles.
- **La garantie de prix justes, pour le consommateur et pour le producteur.** La formule qui fait baisser les prix à l'achat et garantit la rémunération des producteurs : faible marge commerciale (15,8 % du prix payé, en comparaison avec la marge allant de 100 à 300 % sur les produits frais dans la distribution classique) ; peu de transport ; peu d'emballage ; pas de dépense de publicité ; achat groupé de la Ruche.
- **L'accompagnement des producteurs conventionnels dans la transition vers l'agroécologie.** La Ruche Qui Dit Oui met à leur disposition des outils de financement (notamment de financement participatif) pour faciliter leurs démarches de conversion.

## Attente / Enjeux

Aujourd'hui, la Ruche Qui Dit Oui anime un réseau de 581 points de vente, 2 300 producteurs et 48 600 consommateurs. Ce réseau est en expansion constante. Son co-fondateur, Guilhem Chéron, explique que la demande dépasse aujourd'hui l'offre disponible : il reçoit près d'un millier de requêtes pour ouvrir une ruche chaque mois et faute d'agriculteurs, ne peut en ouvrir que 10 %. Au vu de la confiance témoignée par les consommateurs, la Ruche Qui Dit Oui a prouvé qu'il était possible de remettre au goût du jour les valeurs anciennes de fiabilité, de respect, de proximité et de qualité de l'agriculture fermière, en les proposant autrement, de façon plus moderne, pour changer les habitudes de consommation alimentaire.

# Le Mistral Hôtel

http://www.hotelparismistral.com

3 rue de Chaligny - 75012 Paris - 01 46 28 10 20
Anne-Sophie de Boulois, Directrice
asddb@hotmail.fr / contact@hotelparismistral.com

Économie circulaire
**Économie sociale et solidaire**
Économie collaborative

## Présentation de la structure

Le Mistral est le premier hôtel de tourisme parisien à vocation d'insertion par l'activité économique. Après une vingtaine d'années dans le secteur de l'édition, Anne-Sophie de Boulois a cherché à s'investir dans un projet personnel engagé dans l'insertion. Elle a repris en 2012 l'hôtel Le Mistral et en a fait une entreprise d'insertion qui bénéficie de la certification entreprise sociale et solidaire. Situé dans le 12e arrondissement de Paris, l'hôtel compte 19 chambres.

## Objectif

L'activité de structure d'accueil touristique de l'hôtel Le Mistral doit permettre l'insertion de personnes éloignées de l'emploi, en leur fournissant l'occasion d'acquérir l'expérience nécessaire à la poursuite d'une activité professionnelle dans ce secteur.
Dès 2012, le Mistral a embauché deux salariés en contrat d'insertion. Ils ont été recrutés pour des fonctions d'employés polyvalents d'hôtellerie. Leurs activités sont volontairement diversifiées, entre l'entretien des étages, le service du petit-déjeuner et le travail de la lingerie.
Ces salariés sont encadrés par l'équipe permanente de l'hôtel ainsi que par une chargée d'insertion, en temps partagé avec d'autres structures d'insertion, qui accompagne et suit le parcours des salariés.

## Actions entreprises / Projets / Initiatives

L'hôtel Le Mistral met en pratique l'esprit du tourisme solidaire à Paris. Par le recrutement et la formation de personnes éloignées de l'emploi, il ouvre à des métiers et des compétences transposables dans un secteur porteur pour l'économie francilienne. Le fonctionnement de l'hôtel est centré sur le service fourni au client, mais aussi sur la qualité d'un travail enrichi et diversifié, garantissant le développement personnel des salariés.
L'hôtel Le Mistral est signataire de la Charte pour un hébergement durable à Paris. A ce titre, la structure s'est engagée à :

- promouvoir les valeurs du développement durable (transparence, éthique, respect de la législation) dans la gestion ainsi qu'auprès de ses clients, fournisseurs et prestataires, partenaires publics et privés ;
- réduire ses consommations d'énergie et d'eau en contrôlant les débits et en améliorant ses infrastructures ;
- réduire et valoriser ses déchets. Les emballages individuels ont presque disparu, les salles de bain ont été équipées de distributeurs de gel douche, les déchets sont triés et recyclés ;
- privilégier les achats écoresponsables, notamment avec des produits d'entretiens écolabélisés.

En outre, la structure utilise dans la mesure du possible des appareils reconditionnés : c'est le cas des machines à laver et sécher ainsi que de la téléphonie, qui ont été contrôlées par des professionnels qualifiés avant d'être mis en service. Le mobilier lui est presque intégralement chiné, retapé ou détourné, à l'exception notable de la literie et des textiles.

## Attente / Enjeux

Seul hôtel d'insertion économique à Paris à ce jour, l'enjeu est de pouvoir pérenniser l'activité d'insertion par l'activité économique du Mistral et d'étendre ce modèle économique à d'autres structures d'accueil de tourisme de la capitale.

# Le Relais

http://www.lerelais.org

Économie circulaire

Économie sociale et solidaire

Économie collaborative

## Présentation de la structure

Le Relais est un réseau d'entreprises qui agit pour l'insertion de personne en situation d'exclusion grâce à la création d'emplois durables. Il a développé pour cela plusieurs activités économiques, parmi lesquelles l'activité textile a connu le plus rapide développement. En quelques années, le Relais est devenu le premier opérateur de collecte et valorisation textile en France. Conçu pour concilier intérêt collectif et viabilité économique, Le Relais s'inspire des principes directeurs de l'économie sociale et solidaire.

## Objectif

Le Relais a adopté un modèle économique particulier : il ne recherche pas la performance économique pour le profit, mais pour atteindre ses objectifs sociaux. Ainsi, chaque bénéfice généré est réinvesti à des fins de lutte contre l'exclusion.
Aujourd'hui, le Relais agit avant tout pour le maintien de la filière textile dans le champ de l'ESS., tout en favorisant l'insertion par le travail de personnes en situation d'exclusion dans cette filière, qui permet facilement l'embauche d'une main d'œuvre nombreuse et peu qualifiée. Le Relais est agréé par l'Etat en tant qu'entreprise d'insertion.

## Actions entreprises / Projets / Initiatives

- En quelques années, le Relais s'est hissé au rang de leader français dans la collecte, le tri et la valorisation des textiles, linges de maison et chaussures. Il intervient sur l'ensemble du territoire. En 2012 il a collecté 90 000 tonnes de textile, ce qui représente 55 % de la collecte en France. L'entreprise maîtrise toute la chaîne de valorisation et intervient ainsi de la collecte jusqu'au réemploi ou au recyclage des textiles.
- Le Relais a ouvert une franchise de friperie solidaire Ding Fring, qui totalise 70 boutiques dans toute la France, dont 6 en Île-de-France. Issues de la collecte de textiles, les pièces sont triées et proposées à bas prix. Leur commercialisation permet de soutenir l'emploi de personnes en insertion.
- Le Relais repose également sur une importante activité en recherche et développement. C'est ainsi qu'il a conçu la gamme d'isolation thermique et acoustique pour le bâtiment baptisée Métisse, lancée en 2007. Triés selon leurs matières, les textiles non ré-employables en l'état (majoritairement des vêtements en coton) sont défibrés puis transformés pour constituer des laines d'isolation performantes. Ce produit se place aujourd'hui leader sur le marché européen de l'isolation en coton recyclé.

## Attente / Enjeux

Le Relais souhaite pérenniser et consolider son d'action d'insertion par le travail. Après l'embauche de ses salariés sous contrat d'insertion de deux ans, le Relais relève le défi de leur garantir une situation d'emploi stable : soit en s'assurant qu'ils rejoignent une autre entreprise, soit en transformant les contrats d'insertion en emplois durables au Relais. Il ambitionne ainsi de devenir véritablement une entreprise d'insertion modèle.

Soucieux de valoriser tous les déchets textiles, d'autres projets de réemploi et de recyclage sont à l'étude dans le département de recherche et développement et nourrissent l'innovation pour lutter contre le modèle linéaire « produire, consommer, jeter ».

# Marché sur l'eau

www.marchesurleau.com

204 rue de Crimée - 75019 Paris
Claire-Emmanuelle Hue, Fondatrice

Économie circulaire
Économie sociale et solidaire
Économie collaborative

*Une association parisienne distribue des paniers de fruits et légumes cultivés localement en circuit court par bateau.*

## Présentation de la structure

Créée en mars 2011, l'association Marché sur l'eau a mis en place un nouveau principe de distribution de fruits et légumes frais, locaux et de saison, via un intinéraire sur fleuve, court et peu polluant. Après un premier test de son système de distribution à la Rotonde Stalingrad en 2011, l'activité a été lancée en mai 2012.

## Objectif

Marché sur l'eau répond à trois objectifs :

- Développer et soutenir des échanges économiques équitables autour d'une agriculture maraîchère respectueuse de l'environnement et des hommes qui la produisent ;
- Limiter l'empreinte écologique du transport de marchandises en développant des circuits courts en Île-de-France ;
- Sensibiliser et évoluer les citadins vers une consommation alimentaire durable, c'est-à-dire viable et équitable aux plans écologique, économique et social.

## Actions entreprises / Projets / Initiatives

- **La constitution du réseau de producteurs.** Les fruits et légumes sont produits en Seine-et-Marne dans des exploitations respectueuses de l'environnement, pratiquant l'agriculture biologique ou raisonnée. Toutes les exploitations sont situées à proximité du Canal de l'Ourcq pour limiter le plus possible le transport.
- **Un acheminement respectueux de l'environnement.** Les produits sont acheminés par bateau jusqu'à Paris place Stalingrad sur le bassin de la Villette, en passant par Sevran et les quais de l'Aisne à Pantin. Ils sont distribués lors de rendez-vous fixes deux fois par semaine.
- **La mise en place d'un système facile et attractif pour le consommateur.** Un système d'abonnement par paniers (trois tailles au choix) via le site internet est mis en place depuis 2012, en plus de la vente directe des produits à la Rotonde Stalingrad.
- **Faire évoluer les mentalités vers une consommation alimentaire durable.** L'association mène auprès des consommateurs un travail de sensibilisation sur l'importance de privilégier les transports les moins polluants quand la consommation est locale. C'est une démarche de progrès continu, qui mélange la pédagogie d'une consommation responsable et en circuit court et celle d'un mode de transport doux.

## Attente / Enjeux

Le transport fluvial de marchandises sur les canaux et la Seine se développe et devient l'un des instruments reconnus de la transition énergétique. L'établissement public en charge du développement du transport fluvial en Île de France souligne que « chaque année plus de 20 millions de tonnes de marchandises sont opérées sur le réseau portuaire francilien, équivalant à quelques 200 000 tonnes de CO2 en moins dans l'atmosphère » ou encore à un million de camions en moins sur les routes. Des acteurs privés ont recours au transport fluvial, comme Franprix qui organise la logistique de 80 de ses magasins autour du port de la Bourdonnais.

L'association Marché sur l'eau, quant à elle, veut pérenniser son activité et devenir en 2014 une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). C'est une manière pour elle d'affirmer des valeurs en accord avec son projet : la SCIC appartient à ses membres, le pouvoir y est collégial et son activité a un caractère d'utilité sociale.

# PlastiKetic

www.plastiketic.fr

142 rue de Clignancourt - 75018 Paris
Grégory Hooegstoel et Romain Roclore, Co-fondateurs

- Économie circulaire
- Économie sociale et solidaire
- Économie collaborative

## Présentation de la structure

Forts du constat que nos sociétés sont débordées par la quantité de matériau plastique, Grégory Hooegstoel et Romain Roclore, deux designers, créent Plastiketic en 2011. Ils souhaitent grâce à cette structure lancer une ligne de mobilier pour valoriser ce déchet.

## Objectif

L'objectif est de mener une réflexion sur la possibilité de détourner la fonction d'emballage des produits plastiques pour les réutiliser comme matériau dans un nouveau produit. Il ne s'agit donc pas de recycler le plastique, de changer sa forme ou sa matière, mais de lui trouver un nouvel usage. L'objectif final de leurs créations est de sublimer les objets et emballages pour en gommer l'image de déchet plastique. La valorisation du déchet doit se traduire par la création d'un produit de qualité supérieure à celle du premier produit.

## Actions entreprises / Projets / Initiatives

Les deux designers ont créé le **rocking-chair KusKus**, qui a obtenu en 2012 le label Observeur du design consacré aux réalisations innovantes dans le respect du développement durable. Ce projet est réalisé à partir de bouteilles en plastique vides récupérées. Les designers les ont utilisées comme telles sans les transformer, en tenant compte de leurs caractéristiques esthétiques et techniques. Ils sont partis du principe qu'une bouteille n'est finalement qu'un objet qu'il est possible d'utiliser à toutes fins utiles. C'est ce potentiel qu'exploite aujourd'hui Plastiketic à travers sa ligne de mobilier à partir de bouteilles plastique.
**Entièrement écoconçu**, le fauteuil résulte d'une fabrication artisanale 100 % française et dont l'impact environnemental est réduit grâce à l'utilisation de bois issu de forêts écogérées et d'huile naturelle pour son traitement. Entièrement recyclable, Plastiketic s'engage même à reprendre le fauteuil une fois hors d'usage pour assurer son recyclage.

## Attente / Enjeux

Plastiketic souhaite inciter le consommateur à prendre en compte l'intégralité du cycle de vie du produit lors de sa décision d'achat. Ceci encouragerait les fabricants à écoconcevoir leurs bouteilles et autres produits plastiques en amont, en vue de leur réutilisation.

Les deux designers espèrent pouvoir développer d'autres produits et rendre disponible toute une gamme d'objets autour de la bouteille plastique. Plastiketic n'a pas la prétention de changer la société, mais d'offrir une alternative dans l'achat d'un mobilier.

# Port Parallèle

www.portparallele.com

70 rue Amelot - 75011 Paris

Économie circulaire

**Économie sociale et solidaire**

Économie collaborative

## Présentation de la structure

Port Parallèle est une coopérative d'activité et d'emploi (CAE). Ce statut particulier fait que le capital appartient à ses sociétaires. Ainsi Port Parallèle est l'outil de travail de tous les entrepreneurs qui sont ses sociétaires. Port Parallèle dispose depuis 2011 de l'agrément entreprise solidaire, dans le sens où la coopérative participe à créer de l'emploi par l'accompagnement de projets d'entreprises.

## Objectif

Port Parallèle est un outil pour **répondre à l'isolement habituel des indépendants et auto-entrepreneurs**. Ainsi la coopérative **encourage l'entreprenariat collectif**, comme remède à l'autoentreprenariat.
Pour cela, Port Parallèle se propse d'être une structure d'accompagnement, une rampe de lancement à l'activité économique autonome pour ses sociétaires, mais aussi plus largement de développer une économie plus humaine.

## Actions entreprises / Projets / Initiatives

- **Offrir le cadre nécessaire à l'entreprenariat collectif.** Port Parallèle ouvre la possibilité aux entrepreneurs qui le souhaitent d'acheter des parts sociales de sa coopérative, d'en devenir sociétaire et de gagner le statut d'entrepreneur salarié.
- **Pallier les faiblesses de l'autoentreprenariat.** L'entreprenariat collectif vient comme solution alternative à l'autoentreprenariat. Outre l'isolement qui est habituellement connu par les autoentrepreneurs, ceux-ci doivent compter avec une moindre protection sociale (due au statut fiscal particulier que représente l'autoentreprise, qui signifie moins de prélèvements sociaux et fiscaux et par conséquent, une plus grande fragilité en cas de coup dur). La coopérative Port Parallèle, en proposant l'entreprenariat salarié, réunit les avantages du salariat et la liberté d'entreprendre pour les personnes souhaitant vivre pleinement d'une création d'entreprise. Le regroupement d'entrepreneurs, de travailleurs autonomes, au sein d'une coopérative constitue à ce titre une innovation sociale.
- **S'engager dans une démarche de responsabilité sociale.** Acteur de l'économie sociale et solidaire, Port Parallèle cherche à être exemplaire et transparente dans la répartition de la valeur, ainsi qu'à améliorer ses pratiques sociales et environnementales. Ceci s'inscrit dans une dynamique plus large de volonté de tempérer le marché et de recentrer l'économie sur les acteurs humains qui la font vivre.

## Attente / Enjeux

La coopérative comprenait en 2012 120 salariés, pour 150 porteurs de projets entreprenant dans la coopérative. Entre 2010 et 2012, le total des produits d'exploitation était en augmentation de 20 % d'une année sur l'autre.

# Qarnot Computing

www.qarnot-computing.com

40/42 rue Barbès - 92120 Montrouge - 01 49 85 81 23
Paul Benoit, Président-Fondateur
contact@qarnot-computing.com

- Économie circulaire
- Économie sociale et solidaire
- Économie collaborative

*L'entreprise Qarnot Computing a mis au point le premier radiateur numérique. Elle utilise la chaleur dégagée par les ordinateurs pour chauffer gratuitement des logements.*

## Présentation de la structure

Qarnot Computing a été créée en 2010 par Paul Benoit, ingénieur informatique. Il a imaginé le concept en 2003 alors qu'il travaillait comme développeur et calculateur de risques à la Société Générale. Il devait travailler devant des écrans toute la journée. Les machines génèrent beaucoup de chaleur et sont particulièrement sonores. Il a donc inventé un moyen d'utiliser cette chaleur.

## Objectif

L'objectif premier est de pouvoir utiliser la chaleur dégagée par les ordinateurs, qui est perdue. De surcroit, beaucoup d'énergie est dépensée pour éliminer cette chaleur indésirable : dans les grands centres de traitement des données (où les sociétés du secteur numériques et les laboratoires universitaires de recherche externalisent leurs opérations de calculs informatiques), des mesures drastiques de refroidissement sont imposées, qui peuvent représenter jusqu'à 80 % des coûts de fonctionnement.
Le Q.Rad, radiateur numérique mis au point par Qarnot Computing, a alors un double intérêt :

- Plutôt que de trouver un moyen de refroidir les processeurs, Qarnot Computing les entrepose là où ils peuvent servir de radiateurs : dans des maisons, des écoles, des bureaux. Ce sont les particuliers qui bénéficient gratuitement de la chaleur nécessaire aux calculs informatiques des entreprises et des laboratoires de recherche.
- Grâce à la suppression des coûts de refroidissement, Qarnot Computing affirme être en mesure de proposer des heures de calcul pour un quart du tarif habituel en France. Les entreprises et les laboratoires de recherche qui ont des besoins en calculs très performants bénéficient d'heures de travail à un coût imbattable.

## Actions entreprises / Projets / Initiatives

Les ordinateurs **génèrent de la chaleur lorsque l'électricité passe dans leurs circuits.** La chaleur dégagée étant source de désagréments, les besoins en calculs très performants sont délocalisés vers des data centers. Le radiateur numérique mis au point par Qarnot Computing permet d'utiliser cette chaleur là où le besoin est. Dans ce radiateur numérique, les résistances du radiateurs sont remplacées par des ordinateurs réduits à leur plus simple expression, c'est-à-dire essentiellement des processeurs capables d'effectuer des calculs. La société vend la puissance de traitement des radiateurs numériques à des entreprises. L'utilisateur branche le radiateur sur une prise internet et règle le thermostat à la température souhaitée. Le seul équipement nécessaire pour bénéficier de la chaleur externalisée est une connexion internet. Qarnot Computing envoie des calculs à effectuer pour atteindre puis maintenir cette température.
La plateforme fonctionne tout au long de l'année. S'il fait chaud, les habitants peuvent passer en mode basse consommation ou couper leurs radiateurs. Pour conserver un minimum de puissance de calcul tout au long de l'année, en particulier en été, Qarnot Computing privilégie les lieux les plus adaptés : les régions froides, les écoles ou les universités fermées en été, les logements étudiants, les bâtiments de montagne.

## Attente / Enjeux

Le Q.Rad est actuellement en test dans les locaux de l'Institut Télécom Paris, où le projet a été incubé. 100 logements de la Régie immobilière de la Ville de Paris seront bientôt équipés. Si l'expérimentation est concluante, le Q.Rad sera déployé à plus grande échelle.

# Rejoué – Le jouet solidaire

http://www.rejoue.asso.fr/

14 rue du Général Humbert - 75014 Paris
01 40 52 54 15
contact@rejoue.asso.fr

Économie circulaire
Économie sociale et solidaire
Économie collaborative

## Présentation de la structure

Rejoué est une association de collecte et de valorisation de jouets ayant déjà servi, qui porte un chantier d'insertion. C'est Claire Tournefier, passée du secteur de l'événementiel au bénévolat pour la Croix-Rouge, qui en a d'abord eu l'idée : étonnée de voir le nombre de jouets provenant des dons contraints à être mis de côté faute de mains pour les trier, elle décide de créer une association. C'est Antoinette Gühl, alors consultante en développement durable, qui l'aide à monter le projet.

## Objectif

L'association Rejoué se fixe un double objectif :
- Limiter le gaspillage et donner une seconde vie aux jouets ;
- Permettre le retour à l'emploi de personnes en difficulté.

## Actions entreprises / Projets / Initiatives

- **La collecte, le tri et la valorisation des jouets.** Les jouets sont collectés via 30 points de collecte, parmi lesquels des écoles, des associations et des entreprises. Ils sont triés par une équipe de bénévoles et de travailleurs en insertion, minutieusement nettoyés avec des produits respectueux de l'environnement, testés pour s'assurer leur solidité et leur bon fonctionnement, puis classés par catégorie pour leur revente. Les emballages des jouets sont créés avec des matériaux de récupération, grâce à un partenariat avec l'école Boulle et les étudiants de BTS Design.
- **L'ouverture de parcours d'accès ou de retour à l'emploi à des personnes qui en sont éloignées.** L'association compte 23 salariés, parmi lesquels 14 sont dans un parcours d'insertion. Ils sont encadrés par la directrice, l'équipe administrative de l'association et une conseillère en insertion professionnelle. Ils occupent des postes variés pour le tri, le nettoyage, la valorisation et la vente des jouets. En un an, Rejoué a permis à la moitié des salariés en insertion de retrouver un emploi ou une formation.
- **La réduction des déchets et le réemploi.** Rejoué s'engage à opérer un tri des jouets et à recycler les déchets notamment ceux des jouets électriques et électroniques. Elle permet également des projets de création à partir de jouets et de jeux cassés grâce au partenariat avec l'école Boulle et les étudiants de BTS Design. Rejoué prévoit d'exposer les créations et de pouvoir vendre quelques-uns des objets usuels conçus par les étudiants à l'occasion de la Designer Week.

## Attente / Enjeux

L'activité de l'association est en progression constante. En 2014, plus de 19 tonnes de jouets ont été collectées, contre 11 tonnes en 2013. L'association a élargi ses effectifs et ainsi permis à de nouvelles personnes de bénéficier d'un projet professionnel d'insertion. La connaissance de l'action de l'association et la participation des particuliers aux collectes sont capitales pour pouvoir continuer à faire grandir son activité. Davantage de jouets collectés, ce sont davantage de ressources naturelles préservées et davantage de retour à l'emploi pour des personnes qui en sont éloignées.

# Repair Café

www.repaircafeparis.fr
Benoit Engelbach, Fondateur

Économie circulaire
Économie sociale et solidaire
Économie collaborative

## Présentation de la structure

Repair Café est une association créée en 2009 aux Pays-Bas. Cette association-mère a promu le concept qui faisait son succès et aidé à son déploiement en Europe. En 2013, une centaine de groupes locaux existent aux Pays-Bas et les premiers Repair Cafés se créent en France, dont une association à Paris, fondé par Benoit Engelbach. Depuis avril 2013, Repair Cafés Paris organise des ateliers de réparation réguliers grâce à ses bénévoles. Le lieu d'accueil varie selon les mois et les saisons. Le site Internet de l'association est alimenté pour informer les citoyens.

## Objectif

- Encourager la réparation afin de lutter contre le gaspillage des ressources et la surconsommation, limiter la production de déchets et faire bouger les lignes de l'obsolescence programmée des produits.
- Favoriser le partage autour du savoir-faire des réparateurs et encourager l'échange des services et des savoirs car le Repair Café est également un moment convival et agréable.

## Actions entreprises / Projets / Initiatives

- **Mettre en relation de réparateurs bénévoles avertis et de citoyens qui veulent faire réparer leurs objets, mais ne savent ni comment ni par où commencer.** Les rencontres organisées sont conviviales, ouvertes à toutEs et l'entrée est libre. Les **réparateurs bénévoles** cherchent à partager leurs savoir-faire et mettre à contribution leurs compétences dans un cadre convivial. Pour les participants, c'est l'occasion de redonner vie à leurs objets cassés en ayant passé un bon moment ou en ayant appris soi-même comment réparer une panne. La seule obligation lors du Repair Café est d'assister à la réparation de son objet aux côtés du réparateur.
- **Remettre au goût du jour le savoir-faire des artisans, réparateurs, bricoleurs, dont le métier disparaît peu à peu.** Les ateliers de réparation collaboratifs sont un moyen de lutter contre la culture du « **Je jette quand ça ne marche plus** » et ainsi d'instiller des pratiques positives pour l'environnement, afin que chacun utilise ses objets plus longtemps. Si le réparateur bénévole ne peut régler la panne, la personne est redirigée vers un réparateur professionnel compétent. L'association se défend de faire concurrence aux professionnels, mais mène plutôt une action de sensibilisation en faveur de la réparation et de la conscience de notre impact sur l'environnement.

## Attente / Enjeux

Repair Café Paris organise maintenant des ateliers de réparation en moyenne deux fois par mois. Benoit Engelbach, son fondateur, souhaite que l'aspect pédagogique qu'il revendique soit davantage mis en avant. Pour lui, le réel enjeu de ces rencontres est de partager des savoirs et des savoirs-faire, pour effectivement faire de la réparation une pratique commune. Plus largement, le Repair Café œuvre pour un changement des modes de penser : participer à un atelier de réparation permet aux gens de voir autrement ce qu'ils possèdent et d'en (re) découvrir la valeur. Cet usage contribue à modeler la société pour l'ouvrir au durable.

# Répar'Tout

Économie circulaire

Économie sociale et solidaire

Économie collaborative

## Présentation de la structure

Répar'Tout est une entreprise fondée en 2014 par Samantha Pastour, bricoleuse autodidcate et passionnée. Animant d'abord un stand de présentation de formations en réparation à la foire de Paris, elle a fait évoluer son activité pour sensibiliser davantage à l'intérêt de réparer ses objets, dans une logique aussi bien sociale qu'environnementale. Répar'Tout se veut lieu de réparation itinérant au service des citoyens.

## Objectif

Répar'Tout permet de **favoriser la réparation des objets plutôt que leur abandon**, afin de limiter le gaspillage des ressources, réduire les déchets et lutter contre l'obsolescence programmée des produits.

## Actions entreprises / Projets / Initiatives

- **Une activité itinérante.** Chaque semaine, une équipe de réparateurs s'installe à proximité d'un lieu public ou d'un grand centre commercial en région parisienne pour réparer dans la journée les objets cassés apportés. Les lieux de réparation itinérants permettent de toucher un public plus large et de donner l'occasion à chacun d'avoir accès à ce service. Via le site Internet, il est possible de demander l'ouverture d'un point Répar'Tout dans le lieu de son choix, pour accueillir l'activité.
- **Un prix minime.** La réparation est facturée 20 à 30 % moins cher qu'un prestataire classique. Les réparateurs avertis ont pour credo de réparer au maximum sans changer de pièce, afin de garder les prix bas. Les réparateurs participant à l'activité de Répar'Tout touchent 50 % du prix de la réparation des objets, les 50 % restants allant à la logistique des ateliers de réparation et au fonctionnement de l'entreprise.

## Attente / Enjeux

Répar'Tout souhaite diversifier son activité et mettre au point des Répar'Lab, qui allieraient au concept de Répar'Tout les usages du FabLab. Les Répar'Lab accorderaient un soin particulier à la pédagogie et à l'échange des savoir-faire de la réparation : les participants pourraient apprendre à réparer eux-mêmes leurs objets au cours des ateliers. Le lieu pourrait même être équipé d'imprimantes 3D afin deproduire soi-même, sur place, les pièces nécessaires à la réparation.

# Sakina M'Sa

www.sakinamsa.com

6 rue des Gardes - 75018 Paris

Économie circulaire

Économie sociale et solidaire

Économie collaborative

*Créatrice de mode solidaire. Allier chic et éthique Pour Sakina M'Sa, « Il y a urgence à contaminer la planète par des actions justes et authentiques ».*

## Présentation de la structure

Née aux Comores et diplômée de l'Institut Supérieur de Mode à Marseille, Sakina M'Sa est installée dans le quartier de la Goutte d'or depuis 2004. Créatrice parisienne, son travail est celui d'une citoyenne engagée. Elle a lancé en 2002 sa marque éponyme de prêt-à-porter féminin haut de gamme, qui est devenue en 2009 une entreprise d'insertion par l'activité économique et emploie aujourd'hui deux travailleurs en situation de grande précarité sur les cinq salariés de sa structure. Elle mène en parallèle une action environnementale afin de favoriser le recyclage de tissus.

## Objectif

Le parcours de Sakina M'Sa est animé par la volonté de faire bouger les lignes du milieu de la mode, en intégrant dans son activité les valeurs du développement durable, c'est-à-dire une activité viable et équitable aux plans écologique, économique et social :

- Faire un travail de mode qui ne s'intéresse pas seulement à un projet esthétique, mais qui soit également capable de s'ancrer aussi dans un projet de société ;
- Limiter l'impact carbone de son activité et contribuer au développement d'une production textile qui prend en compte l'engagement écologique.

## Actions entreprises / Projets / Initiatives

- **Du social dans la mode.** L'entreprise de confection de Sakina M'Sa est le support de formation et levier d'insertion de personnes en difficultés ayant une formation dans la confection moyen de gamme. La formation prodiguée est celle de finitions soignées et de détails couture haut de gamme, qui doivent permettre aux salariés un retour durable à l'emploi à la fin de leur contrat.
- **Du recyclage dans la mode.** La marque Sakina M'Sa fait office de pionnière du développement durable dans la confection textile haut de gamme, grâce à son action de recyclage des tissus. L'atelier rachète des stocks de tissus à des maisons de couture et à des soldeurs pour la ligne Sakina M'Sa et des bleus de travail à Emmaüs et au Secours Populaire pour la ligne Blue Line.
- **Valoriser les savoirs-faire de la couture au profit de tous les citoyens.** Sakina M'Sa anime des ateliers de médiation culturelle au sous-sol de sa boutique, ainsi que des ateliers créatifs et des projets culturels hors les murs (CentQuatre, maison d'arrêt des femmes de Fleury-Mérogis, musées de la Ville, etc.) tous autour du vêtement et de l'imaginaire. Ces rencontres rassemblent aussi bien des professionnels des milieux artistique ou de la mode que des habitants du quartier où est implanté son atelier. Elle conçoit ainsi son activité comme une plateforme collaborative de progrès social, pour décloisonner les savoir-faire et lutter contre toute forme de clivage et de stigmatisation.

## Attente / Enjeux

De façon complémentaire à son activité de création et de conception, Sakina M'Sa s'engage pour un renouvellement de la filière de la mode et du textile. Dans son Manifeste pour un écosystème de la mode au XXIème siècle, publié en 2012, elle a imaginé un modèle économique de la mode éthique et de ses circuits de distribution, qu'elle articule autour du triptyque : « générosité, créativité, désir ». Ce sont ces engagements sur une croyance d'une profession plus juste et plus authentique qui guident ses choix et ses initiatives, qu'elle entend bien transmettre et faire partager.

# Simplon.co

55 rue de Vincennes - Montreuil
Erwan Kezzar et Frédéric Bardeau, co-fondateurs

Économie circulaire
**Économie sociale et solidaire**
Économie collaborative

## Présentation de la structure

Lancé en avril 2013, Simplon.co est une entreprise sociale agréée solidaire. Elle propose une formation intensive et gratuite de 6 mois au développement Web et mobile, prioritairement tournée vers des talents sous-représentés dans la programmation et dans le numérique (femmes, personnes issues des quartiers populaires, des zones rurales, des milieux modestes et des diasporas, seniors et personnes en situation de handicap ou éloignées de l'emploi, etc.). Les projets des recrues de Simplon.co sont tous axés sur l'éducation et/ou l'entreprenariat social et solidaire.

## Objectif

Simplon.co œuvre pour l'inclusion numérique, à savoir pouvoir faire rentrer le numérique dans les zones et parmi les populations les plus mal desservies. Simplon.co affiche la très forte volonté de varier les profils dans la programmation et le numérique et de faire bouger les lignes :

- **En proposant une formation à des personnes sous-représentées dans la filière.** L'homogénéité des profils actuels des développeurs informatiques se ressent dans les projets qui sont lancés. Pour Simplon.co, la conviction est que si il existe de la diversité et de la mixité parmi les développeurs, alors c'est un très fort vecteur de renouvellement et d'innovation du métier et de la filière numérique.
- **En se spécialisant dans les projets axés sur l'éducation et/ou l'innovation sociale.** Simplon.co fait le choix de choisir des recrues dont les projets sont exclusivement situés dans ces thématiques, et forme des développeurs qui peuvent aussi être des entrepreneurs sociaux.

## Actions entreprises / Projets / Initiatives

- **Proposer une formation accélérée, et rémunérée si besoin, grâce au soutien de Pôle Emploi, de la Région Île de France et de sponsors.** Simplon.co a déjà formé une promotion (2013-2014) de développeurs entrepreneurs sociaux : 24 personnes formées au développement Web en 6 mois, tout en étant accompagnées dans la réalisation de leur projet s'ils en ont déjà un (c'était le cas de la moitié de la promotion en rentrant dans l'école). C'est un apprentissage intensif, immersif, ouvert aux débutants, fondé à partir des motivations, des projets et des compétences, qui doit permettre de devenir très rapidement autonome.
- **Mettre en mouvement un réseau et être un lieu d'innovation,** dédié à l'apprentissage de la programmation sous toutes ses formes : workshops, hackathons, formations courtes, meetups, cours du soir, ateliers pour enfants... Simplon.co a constitué un écosystème riche comprenant une communauté de mentors, de professionnels, des partenaires publics, privés et non-marchands.

## Attente / Enjeux

Simplon.co a déjà formé une promotion de 24 personnes au développement Web. En sortant de l'école, ceux-ci doivent être employables dans la filière numérique ou capables de monter leur entreprise sociale. Cet apprentissage constitue une occasion innovante de mettre la culture numérique à la portée d'un public qui en est éloigné, leur donnant la possibilité de s'emparer de nouveaux savoirs et de nouveaux outils, et de favoriser l'inclusion numérique.

# SPEAR

www.spear.fr

24 rue de l'Est - 75020 Paris
Nicolas Dabbaghian et François Desroziers, cofondateurs

Économie circulaire
**Économie sociale et solidaire**
Économie collaborative

## Présentation de la structure

SPEAR est une coopérative de prêt qui permet à des particuliers d'investir dans des projets environnementaux, sociaux ou culturels, via un système d'épargne qui leur permet de bénéficier des intérêts sur l'argent investi. Elle a été fondée en 2011 par Nicolas Dabbaghian et François Desroziers, jeunes diplômés d'HEC pour l'un et de Paris Dauphine pour l'autre, qui voulaient tous les deux donner une dimension sociale aux affaires. La coopérative dispose depuis 2012 du label Finansol, octroyé aux produits de la finance solidaire.

## Objectif

L'objectif est double : permettre un accès à des financements bancaires pour des porteurs de projets innovants auxquels les institutions bancaires sont souvent réticentes ; reconnecter le milieu financier avec l'économie réelle et garantir la transparence et la liberté de choisir les initiatives qui seront financées grâce à leur épargne pour les particuliers. SPEAR permet de :

- **Trouver un financement bancaire à un porteur de projet à fort impact social, environnemental ou culturel.** SPEAR accompagne les porteurs de projet qui rencontrent généralement des difficultés à obtenir des financements classiques. SPEAR se charge de la mise en relation avec ses banques partenaires et de la communication auprès des particuliers souhaitant investir leur épargne.
- **Garantir aux épargnants la destination de leur argent.** L'épargnant voulant participer au financement d'un projet peut le faire en achetant des parts sociales de la coopérative SPEAR, déductibles des impôts. Les épargnants sont informés de l'avancement des projets et peuvent visualiser l'impact de leur argent à travers divers outils (carte, reporting, radars) et s'impliquer afin d'aider les projets soutenus.

## Actions entreprises / Projets / Initiatives

Le porteur de projet en besoin de financement soumet son dossier à SPEAR, qui l'étudie par rapport à ses critères d'impact social, environnemental ou culturel. Si le dossier est retenu, la coopérative présente le dossier à ses banques partenaires, qui jugent de la viabilité économique du projet. Si celle-ci est validée, le projet est mis en ligne sur le site internet de SPEAR et le montant demandé s' affiche (à ce jour, de 20 000 à 500 000 euros). Les épargnants peuvent alors aider à son financement en achetant des parts sociales de la coopérative SPEAR. Une fois la somme atteinte, elle est placée à la banque, qui la reverse au porteur de projet, à taux préférentiel grâce au soutien des épargnants. En aucun cas l'argent des épargnants ne vient garantir le crédit et le risque de défaut de l'emprunteur est porté par la banque. Les épargnants reçoivent des intérêts annuels des parts sociales (2 % en 2012, 1,25 % en 2013), correspondant aux intérêts générés par leur épargne. La clé de la procédure est la transparence et le fait de pouvoir choisir, pour les épargnants, les initiatives dans lesquelles ils placent leur argent.
Depuis sont lancement, SPEAR a soutenu 18 projets et fédéré 400 épargnants qui ont mobilisé 2,5 millions d'euros. L'argent a servi, par exemple, à monter un restaurant bio employant des personnes en insertion ou une société de véhicules électriques de livraison urbaine.

## Attente / Enjeux

Pour l'instant, les cofondateurs assurent que les chiffres sont en deçà de leurs objectifs. La conviction qu'ils affichent est celle de changer le monde des banques de l'intérieur, en leur prouvant, outils financiers à l'appui, que les projets qu'ils défendent peuvent être rentables.

# Bibliographie

## Revues et dossiers thématiques


Dossier « Villes numériques, villes intelligentes ? », *Revue Urbanisme*, automne 2014, n°394, p.24 à 69.

« Consommer autrement », *hors-série poche Alternatives Economiques*, mai 2014, n°68.

« Vivre autrement en Île-de-France », *hors-série poche Alternatives Economiques*, mars 2013.

« Mobilités : citoyenneté, énergies, infrastructures, réseaux », *hors-série La Tribune du Grand Paris*, novembre 2014, n°3.

Dossier « Ces pionniers qui changent le monde », *L'Express Réussir*, septembre/octobre 2014, n°27.

Dossier « La France bouge », *Le Parisien Magazine*, p.55 à 71, 19 septembre 2014, n°21781.

Dossier « Construire la ville connectée et durable », *Ingénierie ville connectée*, septembre 2014, n°91.


## Articles


Lecluyse Eric, « Du restaurant au champ », *L'Express*, 26 novembre 2014, n°3308, p.140.

Bernard Catherine, « L'économie sociale et solidaire attend son tour sur l'investissement », *Libération*, 4 novembre 2014.

Legrain Yves, « L'économie circulaire bientôt au centre du jeu ? », *Paris Tech Review*, 12 novembre 2014, accédé en ligne le 14 novembre 2014, http://www.paristechreview.com/2014/11/12/economie-circulaire/

Lacaille-Albiges Florent, « Composter, recycler, réutiliser, réduire : face aux déchets, une nouvelle devise écologique gagne les grandes villes », *Bastamag*, 24 novembre 2014, accédé en ligne le 24 novembre 2014, http://www.bastamag.net/Composter-recycler-reutiliser

Chapelle Sophie, « Loin de l'agrobusiness, une coopérative favorise l'alimentation solidaire et l'économie locale », *Bastamag*, 5 janvier 2014, accédé en ligne le 7 janvier 2014, http://www.bastamag.net/GRAP-un-projet-cooperatif-pour

Fay Sophie, « Start-up : ces « barbares » qui veulent débloquer la France », *L'Obs*, 20 décembre 2014, accédé en ligne le 6 janvier 2014, http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20141219.OBS8339/start-up-ces-barbares-qui-veulent-debloquer-la-france.html

Hooge Emile et Leonard Antonin, « Quatre outils pour cultiver l'économie collaborative dans les territoires », *Huffington Post*, publié le 4 juillet 2013, accédé en ligne le 24 novembre 2014, http://www.huffingtonpost.fr/antonin-leonard/economie-collaborative_b_3536900.html

Gené JP, « La Louve est entrée dans Paris », *Le Magazine du Monde*, 30 novembre 2014, accédé en ligne le 1er décembre 2014, http://www.lemonde.fr/m-styles/article/2014/11/30/la-louve-est-entree-dans-paris_4530347_4497319.html

Valette Jean-Jacques, « Un Français sur deux a basculé dans l'économie collaborative », *WeDemain*, publié le 5 janvier 2015, accédé en ligne le 5 janvier 2015, http://www.wedemain.fr/Un-Francais-sur-deux-a-bascule-dans-l-economie-collaborative_a788.html

Vibert, Emmanuelle, « A Paris, la récup' fait un carton », *Le Parisien Magazine*, vendredi 5 au jeudi 11 septembre 2014, n°21769.

Viers Aurélien, « Oubliez Airbnb : l'économie du partage va s'étendre bien au-delà », *L'Obs*, publié le 9 décembre 2014, accédé en ligne le 16 décembre 2014, http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20141209.OBS7351/oubliez-airbnb-l-economie-du-partage-va-s-etendre-bien-au-dela.html

Peuvion Pierre, « Quand les innovations détruisent la croissance », *Le Monde*, 11 décembre 2014.

Robert **Isabelle,** Binninger **Anne-Sophie et** Ourahmoune **Nacima**, « La consommation collaborative, le versant encore équivoque de l'économie de la fonctionnalité », *Développement durable et territoires*, vol. 5, n°1, février 2014, mis en ligne le 04 février 2014, consulté le 23 octobre 2014, http://developpementdurable.revues.org/10222

## Études, notes, rapports

IAU Île-de-France, *Economie circulaire, écologie industrielle. Eléments de réflexion à l'échelle de l'Île-de-France*, étude, décembre 2013.

IAU Île-de-France, *Les industries créatives en Île-de-France. Un nouveau regard sur la métropole*, étude, mars 2010.

CCI Paris Île-de-France, *La filière création mode design. Situation en Île-de-France en 2011*, étude, octobre 2012.

La Fabrique de la Cité, *Comment créer de la valeur pour les villes ?*, synthèse de séminaire international du 3 juillet au 5 juillet 2013, Stockholm.

La Fabrique de la Cité, *Quels sont les leviers d'optimisation de la ville ?*, synthèse de séminaire international du 2 juillet au 4 juillet 2014, Lisbonne.

La Fabrique de la Cité, *L'impact de l'urban data sur les mobilités du quotidien*, note, juin 2014.

La Fabrique Ecologique, *Villes et territoires en partage – L'économie collaborative au service des territoires*, note, octobre 2013, accès en ligne, http://www.lafabriqueecologique.fr/#!villes-et-territoires-en-partage/cuw6

Les Entretiens Albert Kahn Laboratoire d'Innovation Publique, *L'économie collaborative : quels potentiels pour les territoires ?*, Cahier n°10, accès en ligne, http://eak.hauts-de-seine.net/les-publications/l%E2%80%99%C3%A9conomie-collaborative-quels-potentiels-pour-les-territoires

Insee, « Les sociétés exportatrices sont plus innovantes que les autres », *Insee Première*, octobre 2014, n°1521, accès en ligne, http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1521/ip1521.pdf

Insee, « L'innovation des PME tient aussi à leur implantation régionale », *Insee Focus*, octobre 2014, n°12, accès en ligne, http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=if12

Observatoire Régional des Déchets Île-de-France (ORDIF), *Tableau de bord des déchets franciliens 2014*, accédé en ligne le 21 novembre 2014, http://www.ordif.com/public/BibliothequePublic/tableau-de-bord-des-dechets-franciliens.html?critere=293&souscritere=683

NESTA, *Making sense of the UK collaborative economy*, rapport, 2 septembre 2014, accédé en ligne le 22 septembre 2014, http://www.nesta.org.uk/sites/default/files/making_sense_of_the_uk_collaborative_economy_14.pdf

ADEME, « *Guide méthodologique du développement des stratégies régionales d'économie circulaire en France* », étude, octobre 2014, accédé en ligne le 4 décembre 2014, http://www.arf.asso.fr/wp-content/uploads/2014/11/Guide-strategie-eco-circulaire-FINAL.pdf

Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable, sous la coordination de Bernard Perret, *L'économie circulaire, état des lieux et perspectives*, novembre 2014.

Steven Hearn, *Sur le développement de l'entrepreneuriat dans le secteur culturel en France*, rapport à la Ministre de la Culture et de la Communication et au Ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique, juin 2014.

APUR, *L'offre de locaux d'activités de la Ville de Paris, levier pour la nouvelle économie*, note, novembre 2014.

## Sites Internet

http://vivre.paris/paris-circulaire accédé le 30 septembre 2014.
http://acteursduparisdurable.fr/ accédé le 16 septembre 2014.
http://ouishare.net/fr accédé le 28 octobre 2014.
http://www.youphil.com/fr accédé le 5 janvier 2015.
http://www.makery.info accédé le 19 novembre 2014.
http://www.atelier-idf.org accédé le 8 septembre 2014.
http://www.wedemain.fr/ accédé le 21 novembre 2014.
http://www.paris.fr/ accédé le 5 septembre 2014.
http://www.jardinons-ensemble.org/ accédé le 14 novembre 2014.
http://coworking-carte.fr/ accédé le 24 octobre 2014.
http://www.rcube.org/ accédé le 21 novembre 2014.
http://www.socioeco.org/index_fr.html accédé le 8 décembre 2014.
http://www.colibris-lemouvement.org/ accédé le 9 décembre 2014.

## Entretiens réalisés par l'équipe

Serge ORRU, conseiller économie circulaire auprès de la Maire de Paris, entretiens le 26 juin 2014 et le 23 juillet 2014.

Anne GLOUX, responsable microcrédit et orientation sociale au Crédit Municipal, entretien le 9 juillet 2014.

Jean-Philippe CLEMENT, Fabienne GIBOUDEAUX, chargés de mission Ville intelligente et durable au sein du Secrétariat général de la Mairie de Paris, entretien le 23 juillet 2014.

Karine BIDART, Béatrice GAUTIER, Cécile BLIN, Elisabeth GALLOIS, Emmanuelle DAVET, Guillaume FAY, Paris Développement, entretiens le 22 juillet 2014 et le 2 septembre 2014.

Antoinette GÜHL, adjointe de la Maire de Paris en charge de l'économie sociale et solidaire, de l'économie circulaire et de l'innovation sociale, entretien le 2 septembre 2014.

Carine SALOFF-COSTE, directrice de la Direction du développement économique, de l'emploi et de l'enseignement supérieur de la Mairie de Paris, entretien le 19 septembre 2014.

Stéphane MARTINEZ, gérant du restaurant Le Petit Choiseul (Paris 2e arrondissement) et directeur de la société Moulinot Compost et Biogaz, entretien le 24 septembre 2014.

Marion BOYER, directrice de cabinet de Bruno JULLIARD, Premier adjoint de la Maire de Paris en charge de la culture et du patrimoine, entretien le 2 septembre 2014.

Elise BATHIAT, chef de projet au département Art de Vivre, agence de tendances Nelly RODI, entretien le 26 novembre 2014.

Bérangère ELDIN, responsable observatoire et territoires, Aurélie FOLTZ, chargée de l'appui aux structures d'accompagnement, l'Atelier centre de ressources régional de l'économie sociale et solidaire, entretien le 23 septembre 2014.

Priscilla JOKHOO, directrice service entreprises de la Fédération Française de prêt-à-porter féminin, Adeline DARGENT, déléguée générale au Syndicat de Paris de la mode féminine, entretien le 3 novembre 2014.

Mathieu LEFEVRE, directeur général New Cities Foundation, entretien le 18 juillet 2014.

Loïc DOSSEUR, directeur général adjoint Paris Région Lab, entretien le 25 juillet 2014.

Karine NIEGO, fondatrice de Green Raid, entretien le 3 octobre 2014.

# Nouveaux regards sur l'économie à Paris

**Les nouvelles formes de l'économie :**
**Économie circulaire / économie sociale et solidaire / économie collaborative**

Cette étude dresse un premier portrait des formes émergentes d'économie, dont on constate l'installation dans le tissu parisien et métropolitain.
Ont été retenues pour ce volet d'étude : l'économie circulaire, l'économie sociale et solidaire et l'économie collaborative.
Après avoir défini les contours de ces économies, l'étude s'est attachée à regarder les spécificités de leur installation dans le territoire. On constate alors que :

- Les notions de circulaire, social et solidaire et collaboratif ne sont pas fongibles en un seul et même concept mais elles interagissent et se recoupent ;
- Elles ont notamment en commun des valeurs citoyennes et un objectif de faire société ;
- Ces économies produisent des services nouveaux, alternatifs et diversifiés, dont la finalité est l'usager et l'habitant.

Une classification et une première cartographie de ces nouveaux services rendus à l'habitant est proposée : l'alimentaire, la mobilité, le coworking, les fablabs, les ressourceries, recycleries et accorderies.
Leur installation dans le tissu parisien varie selon le type de service mais on constate un maillage à l'œuvre sur le territoire parisien. En effet, ces services, parfois permis par les nouvelles technologies numériques, ont besoin de lieux, car ils reposent sur le partage et le lien social. La ville dense semble leur est favorable pour cette raison.
L'observation de leur implantation géographique montre également qu'ils peuvent à terme devenir un marqueur positif du développement économique des territoires : le centre-est de la métropole est le lieu principal de leur installation.